

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 25
Tuesday, May 14, 2019

Second Session
59th legislature

Honourable Daniel Guitard
Speaker

Jour de séance 25
le mardi 14 mai 2019

Deuxième session
59^e législature

Présidence de
l'honorable Daniel Guitard

CONTENTS

Tuesday, May 14, 2019

Introduction of Guests	1
Statements of Condolence and Congratulation.....	2
Statements by Members	7
Oral Questions	
Government Services	13
Appointments.....	16
Social Programs	19
Silviculture.....	22
NB Power.....	24
Floods	26
Points of Order	28
Statements by Ministers	30
Committee Reports	
Standing Committee on Estimates and Fiscal Policy.....	41
Notices of Motion.....	42
Government Motions for the Ordering of the Business of the House.....	43
Bills—Second Reading	
No. 15, <i>An Act to Amend the Proceedings Against the Crown Act</i>	
Debate	44
Second Reading.....	45
No. 16, <i>An Act to Amend the Judicature Act</i>	
Debate	46
Second Reading.....	47
No. 17, <i>An Act to Amend the Midwifery Act</i>	
Debate	47
Second Reading.....	51
Committee of the Whole	
Bill 13	51
Committee Reports	
Committee of the Whole.....	86

TABLE DES MATIÈRES

le mardi 14 mai 2019

Présentation d'invités	1
Déclarations de condoléances et de félicitations	2
Déclarations de députés.....	7
Questions orales	
Services gouvernementaux	13
Nominations.....	16
Programmes sociaux	19
Silviculture.....	22
Énergie NB	24
Inondations	26
Rappels au Règlement	28
Déclarations de ministres	30
Rapports de comités	
Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires.....	41
Avis de motion	42
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	43
Projets de loi — Deuxième lecture	
N° 15, <i>Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne</i>	
Débat	44
Deuxième lecture.....	45
N° 16, <i>Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire</i>	
Débat	46
Deuxième lecture.....	47
N° 17, <i>Loi modifiant la Loi sur les sages-femme</i>	
Débat	47
Deuxième lecture.....	51
Comité plénier	
Projet de loi 13.....	51
Rapports de comités	
Comité plénier.....	86

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 59th Legislative Assembly, 2018-19

Speaker: Hon. Daniel Guitard

Deputy Speakers: Monique LeBlanc and Chuck Chiasson

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	Hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(L)	Stephen Horsman
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PA)	Rick DeSaulniers
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(L)	Monique LeBlanc
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(L)	Cathy Rogers
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Hon. Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Gregory Thompson, P.C.
Saint John East	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Brian Gallant, Q.C.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	Hon. Robert Gauvin
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Hon. Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PA) People's Alliance of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 59^e législature, 2018-2019
Président : L'hon. Daniel Guitard
Vice-présidents : Monique LeBlanc et Chuck Chiasson

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Brian Gallant, c.r.
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	L'hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(L)	Stephen Horsman
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(AG)	Rick DeSaulniers
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	L'hon. Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	L'hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	L'hon. Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(L)	Monique LeBlanc
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(L)	Cathy Rogers
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	L'hon. Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	L'hon. Gregory Thompson, C.P.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	L'hon. Robert Gauvin
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council / premier ministre, président du Conseil exécutif
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Deputy Premier, Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for La Francophonie / vice-premier ministre, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.
Hon. / l'hon. Carl Urquhart	Minister of Public Safety, Solicitor General / ministre de la Sécurité publique, solliciteur général
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale.
Hon. / l'hon. Jake Stewart	Minister of Aboriginal Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Ross Wetmore	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Women's Equality / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Environment and Local Government / ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Hon. / l'hon. Bill Oliver	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Energy and Resource Development / ministre du Développement de l'énergie et des ressources

Hon. / l'hon. Gregory Thompson, P.C. / C.P.

Minister of Intergovernmental Affairs / ministre des
Affaires intergouvernementales

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Economic Development and Small Business,
Minister responsible for Opportunities NB / ministre du
Développement économique et des Petites Entreprises,
ministre responsable d'Opportunités NB

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 25
Assembly Chamber,
Tuesday, May 14, 2019.

Jour de séance 25
Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 14 mai 2019

13:05

(The House met at 1:05 p.m., with **Hon. Mr. Guitard**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 13 h 5 sous la présidence de **l'hon. M. Guitard**.

Prayers.)

Prière.)

Introduction of Guests

Présentation d'invités

Mr. Northrup: Thank you, Mr. Speaker. It gives me great pleasure to rise in the House today to welcome a group from the Sussex area. They are students from the Hillside Christian School. Welcome to you people today. You are here pretty well all day. My understanding is that you have had a tour of this beautiful building, and you are in good hands with Diane, for sure. You are also taking a tour of Science East. As the member for Sussex-Fundy-St. Martins, on behalf of my 48 colleagues here, I want to welcome you to the House. The MLAs are sitting here today. I hope you have a great day. I look forward to sitting down and talking with you in the near future. Welcome.

M. Northrup : Merci, Monsieur le président. C'est avec grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour souhaiter la bienvenue à un groupe de la région de Sussex. Il s'agit d'élèves de la Hillside Christian School. Bienvenue à vous tous. Vous passerez pratiquement toute la journée ici. Je crois comprendre que vous avez déjà visité ce magnifique édifice et que vous êtes entre bonnes mains avec Diane, ce qui ne fait aucun doute. Vous allez également visiter Science East. En tant que député de Sussex-Fundy-St. Martins, au nom de mes 48 collègues ici présents, je vous souhaite la bienvenue à la Chambre. Les parlementaires siègent ici aujourd'hui. J'espère que vous passerez une excellente journée. J'ai hâte de m'asseoir avec vous pour discuter dans un avenir proche. Bienvenue.

Le président : Moi aussi, j'aimerais accueillir aujourd'hui des personnes, présentes dans la tribune, qui me sont très chères.

Mr. Speaker: I also want to welcome the people in the gallery today who are very dear to me.

They are people who are very important in my life, my wife Diane and my mother-in-law.

Ce sont des personnes très importantes dans ma vie, ma femme Diane et ma belle-mère.

Toutes les deux suivent mon travail d'un oeil critique, mais toutes les deux me conseillent aussi régulièrement sur la façon de faire les choses en politique.

They both follow my work with a critical eye, but they both give me advice on a regular basis on how to do things in politics.

Je vous souhaite à toutes deux une belle journée à l'Assemblée législative et une belle semaine à Fredericton.

I wish you both a good day at the Legislative Assembly and a good week in Fredericton.

Déclarations de condoléances et de félicitations

L'hon. M. Gauvin : Monsieur le président, pour une première fois, j'aimerais vous demander un petit peu plus de temps, parce que je connaissais très bien la personne dont je vais parler.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Fernand Blanchard, mari de feu Léona Robichaud, survenu le 12 avril, aux Résidences Lucien Saindon, à Lamèque, mais domicilié autrefois à Shippagan. Âgé de 89 ans, il était le fils de Xavier Blanchard et de Stella Haché.

13:10

M. Blanchard laisse dans le deuil 8 enfants, Rachelle, Pierre, Manon, Francine, André, Roland, Simon et Michelle, ainsi que 14 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

À l'attention de tous les jeunes joueurs et joueuses de hockey qui étaient à Shippagan et qui ont fréquenté le Centre Rhéal Cormier, j'aimerais simplement mentionner que M. Blanchard a fait de cet établissement un lieu très positif pour la jeunesse de Shippagan-Lamèque-Miscou. Il va manquer à la ville de Shippagan.

Je présente mes condoléances à sa famille. Merci beaucoup.

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. André Savoie, de Inkerman Ferry, mieux connu sous son nom de scène d'André à Toto, nous a quittés le 4 avril 2019, à l'âge de 77 ans. Il était le fils de feu Charles Savoie et de feu Jeanne McGraw.

André était un musicien extraordinaire. Toutefois, il n'a pas eu une vie facile. Il n'avait que 8 ans lorsque son père est mort et qu'il a hérité de son violon. André a appris à en jouer par lui-même et il est devenu un musicien si populaire qu'il était en demande dans toutes les fêtes et dans tous les festivals de la région. D'ailleurs, on se rappellera les soirées endiablées au Coqueron de Shippagan.

André était également compositeur. Ses morceaux de musique pour violon, d'un style typique de la Péninsule acadienne, ont été repris par de nombreux musiciens d'un peu partout au Canada et aux États-Unis. La musique d'André avait une portée plus

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. Mr. Gauvin: Mr. Speaker, for the first time, I would like to ask you for a little bit more time because I knew the person I am going to talk about very well.

We were sad to learn of the passing of Fernand Blanchard, husband of the late Léona Robichaud, on April 12, at the Résidences Lucien Saindon in Lamèque, but he was formerly from Shippagan. At the age of 89, he was the son of Xavier Blanchard and Stella Haché.

Mr. Blanchard is mourned by 8 children, Rachelle, Pierre, Manon, Francine, André, Roland, Simon, and Michelle, 14 grandchildren, and 8 great-grandchildren.

To all the young hockey players who were in Shippagan and went to the Centre Rhéal Cormier, I would just like to mention that Mr. Blanchard made this facility a very positive place for the young people of Shippagan-Lamèque-Miscou. He will be missed in Shippagan.

I offer my condolences to his family. Thank you very much.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. André Savoie from Inkerman Ferry, better known by his stage name André à Toto, left us on April 4, 2019, at the age of 77. He was the son of the late Charles Savoie and the late Jeanne McGraw.

André was an extraordinary musician. However, he did not have an easy life. He was only eight years old when his father died and he inherited his violin. André taught himself how to play it, and he became such a popular musician that he was in demand at all the parties and festivals in the region. In fact, the wild parties at the Coqueron in Shippagan were memorable.

André was also a composer. His violin pieces, in a style typical of the Acadian Peninsula, have been played by many musicians throughout Canada and the United States. André's music had an unbelievable

grande qu'on ne le croit, et il était devenu une référence.

André à Toto a fait carrière à sa manière et il a joué sa vie jusqu'à la dernière note. Il était généreux de sa personne et de sa musique et il a réussi à toucher le cœur des gens. Merci et bon voyage, André.

M. K. Arseneau : J'ai un message de félicitations.

Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. With your indulgence, I will take a few more moments. It is with joy for having known him and with sadness for having to let him go that the family of Robert "Bob" Taylor shares the news of his passing on May 10, 2019, surrounded by his loving family. Born on January 30, 1950, he is survived by his wife of 41 years, Darlene. He is also survived by his children, Jennifer (Giles Oland), Suzanne (Robert Dawe), and Robert (Tonya Wilson). He was proud to become a grandfather and enjoyed spending time with his three precious granddaughters, Charleigh, Sadie, and Georgia, who were blessed to have known his legacy and were loved unconditionally.

In 1993, Bob became involved in the bar and hospitality industry where he eventually became the owner-operator of his legacy, Captain Dan's Bar & Grill, the Sandbar on the Pointe-du-Chêne wharf, and Five Bridges Bar & Grill. Known by many as "Big Dog", in addition to family, Bob valued actively maintaining many lifelong friendships. He was always the life of the party. Everyone always gravitated to his fantastic smile, energy, and storytelling. Loved by many, Bob was an extremely hard worker. He was actively involved in politics, and he cared about change and making things better for New Brunswick and Canada.

Bob and Darlene spent many years in Florida enjoying the sun and friends. They also loved watching hockey and enjoyed walks in Cap-Brûlé with their dog Frankie. Bob was a legend. One of his favourite lines was: It is what it is. Larger than life, Bob will leave an empty space in many people's lives now that he is gone. His legacy will live on in all of us, and we are lucky to have known him. A service to celebrate and honour Bob's life will be held at the Wesleyan Church at 2 p.m. on Wednesday, May 16. Thank you.

Mrs. Harris: Mr. Speaker, it is with great sadness that I speak of the passing of Sherrill Gay Malson, 57, of

impact, and he had become someone people looked up to.

André à Toto made his own career, and he played his life until the last note. He was generous with himself and his music, and he managed to touch people's hearts. Thank you and farewell, André.

Mr. K. Arseneau: I have a congratulatory message.

M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. Avec votre permission, je vais prendre quelques instants supplémentaires. C'est avec la joie de l'avoir connu et avec la tristesse de devoir le laisser partir que la famille de Robert « Bob » Taylor annonce son décès, survenu le 10 mai 2019, entouré de ses proches. Né le 30 janvier 1950, il laisse dans le deuil son épouse depuis 41 ans, Darlene. Il laisse également dans le deuil ses enfants, Jennifer (Giles Oland), Suzanne (Robert Dawe) et Robert (Tonya Wilson). Il était fier d'être devenu grand-père et aimait passer du temps avec ses trois précieuses petites-filles, Charleigh, Sadie et Georgia, qui ont eu la chance de connaître son héritage et qui étaient aimées inconditionnellement.

En 1993, Bob s'est lancé dans le secteur des bars et de l'hospitalité, où il est finalement devenu propriétaire-exploitant de son héritage, le Captain Dan's Bar & Grill, le Sandbar sur le quai de Pointe-du-Chêne et le Five Bridges Bar & Grill. Connue par beaucoup sous le nom de « Big Dog », Bob accordait une grande importance à entretenir activement de nombreuses amitiés de longue date, en plus de sa famille. Il était toujours le centre de la fête. Tout le monde était attiré par son sourire fantastique, son énergie et ses histoires. Aimé de tous, Bob était un travailleur acharné. Il était très actif en politique et se souciait du changement et de l'amélioration de la situation au Nouveau-Brunswick et au Canada.

Bob et Darlene ont passé de nombreuses années en Floride à profiter du soleil et de leurs amis. Ils aimaient également regarder le hockey et se promener à Cap-Brûlé avec leur chien Frankie. Bob était une légende. L'une de ses phrases préférées était : C'est comme ça. Plus grand que nature, Bob laissera un vide dans la vie de nombreuses personnes maintenant qu'il n'est plus là. Son héritage vivra en chacun de nous, et nous sommes chanceux de l'avoir connu. Un service pour célébrer et honorer la vie de Bob aura lieu à l'église Wesleyan à 14 h le mercredi 16 mai. Merci.

M^{me} Harris : Monsieur le président, c'est avec une grande tristesse que je souligne le décès de Sherrill

Tavistock, who passed away at University Hospital, London, on Sunday, May 5, 2019. She was born in Miramichi on October 21, 1961, the daughter of Vaughan and Elizabeth (Astle) Mutch. Sherrill worked in nuclear medicine at numerous hospitals, including Stratford General Hospital.

She is survived by her husband, Rick Malson, whom she married in Stratford on July 21, 1993, son Charlie, daughter Mikaela, five brothers, Glenn, Kim, Reid, Dean, and Brent Mutch, and two sisters, Darlene Stewart and Krisanne Mutch.

A celebration of life for Sherrill will be held in Tavistock on Saturday, May 11. There will also be a memorial service on Sunday, May 19, at 4 p.m., at the Lyttleton Pentecostal Church in Lyttleton. I ask all members of this House to join me in offering condolences to Sherrill's family.

13:15

M^{me} Mitton : Moi aussi, j'ai un message de félicitations.

Mr. Horsman: Thank you, Mr. Speaker. It is with great sadness that I rise in the House today to pass on my deepest condolences to Jason Hallett and Amanda Farquharson, parents of Adeline Marie Hallett, who passed away on May 9. She was four years old.

Adeline had a beautiful, warm, and determined spirit that truly brightened the lives of all those around her. She had a big heart of gold, and she loved her mama, daddy, baby brother Blake, dog Zoey, and cat Katie.

Adeline loved attending preschool and playing with her classmates. Summer or winter, she loved spending time outdoors finding treasures such as ladybugs, butterflies, or frogs. Mr. Speaker, is that not what all four-year-olds should be doing?

In addition to her parents, Adeline is survived by her paternal grandparents, Jim and Bonny Hallett, maternal grandparents Scott Farquharson and Charlene Pyne, and many aunts and uncles.

Gay Malson, 57 ans, de Tavistock, survenu à University Hospital, à London, le dimanche 5 mai 2019. Elle est née à Miramichi le 21 octobre 1961, fille de Vaughan et Elizabeth (Astle) Mutch. Sherrill a travaillé dans le domaine de la médecine nucléaire dans de nombreux hôpitaux, dont Stratford General Hospital.

La dame laisse dans le deuil son mari, Rick Malson, qu'elle a épousé à Stratford le 21 juillet 1993, son fils Charlie, sa fille Mikaela, cinq frères, Glenn, Kim, Reid, Dean et Brent Mutch, ainsi que deux sœurs, Darlene Stewart et Krisanne Mutch.

Une cérémonie en hommage à Sherrill aura lieu à Tavistock le samedi 11 mai. Un service commémoratif sera également organisé le dimanche 19 mai à 16 h à l'église pentecôtiste de Lyttleton, à Lyttleton. Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour présenter nos condoléances à la famille de Sherrill.

Ms. Mitton: I also have a congratulatory message.

M. Horsman : Merci, Monsieur le président. C'est avec une grande tristesse que je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour exprimer mes sincères condoléances à Jason Hallett et Amanda Farquharson, les parents d'Adeline Marie Hallett, décédée le 9 mai dernier. Elle avait 4 ans.

Adeline avait un esprit magnifique, chaleureux et déterminé qui illuminait véritablement la vie de toutes les personnes qui l'entouraient. Elle avait un grand cœur en or, et elle aimait sa maman, son papa, son petit frère Blake, sa chienne Zoey et sa chatte Katie.

Adeline adorait aller à la maternelle et jouer avec ses camarades de classe. Été comme hiver, elle aimait passer du temps dehors à chercher des trésors tels que des coccinelles, des papillons ou des grenouilles. Monsieur le président, n'est-ce pas ce que tous les enfants de 4 ans devraient faire?

Outre ses parents, Adeline laisse dans le deuil ses grands-parents paternels, Jim et Bonny Hallett, ses grands-parents maternels, Scott Farquharson et Charlene Pyne, ainsi que de nombreux oncles et tantes.

I ask all members of this House to join me in thinking of the family of Adeline Marie Hallett.

Merci, Monsieur le président.

Hon. S. Wilson: Thank you, Mr. Speaker. Today, I am pleased to rise in the House to offer my congratulations to one of my constituents, Dr. Heidi James, who, was named Family Physician of the Year for New Brunswick by the New Brunswick Medical Society this past weekend.

Dr. James has been a family doctor practicing in the Moncton area for the past 13 years. In addition to her successful medical practice, Dr. James loves teaching medical students and residents, and she runs an international podcast for family doctors. But most importantly, she says she is a proud wife and mom of two kids, Jonas and Clara.

I ask members of House to join me in congratulating Dr. James on her incredible achievement. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Dans la circonscription de Caraquet, nous avons l'organisme Les Forces-Vives qui gère trois foyers communautaires et aussi l'Atelier la Rencontre, un centre de jour qui permet aux personnes ayant un handicap physique ou bien intellectuel de s'épanouir.

Samedi dernier, l'Atelier la Rencontre a présenté son premier spectacle au Centre culturel de Caraquet. Plus de 40 participants sont montés sur scène afin de présenter au public — c'était à guichets fermés —, des chansons, du théâtre, de la danse, des tours de magie et même un défilé de mode. Quelle fierté! Pour la plupart des participants, c'était la première fois que leur était donnée l'occasion de monter sur scène, de montrer leurs talents et d'être applaudis. Pour plusieurs d'entre eux, c'était la première fois qu'ils recevaient une preuve d'amour aussi grande.

Je veux féliciter sincèrement les équipes et les bénévoles qui ont monté ce spectacle. L'argent amassé servira à couvrir les coûts des diverses activités récréatives, éducatives et culturelles de l'Atelier. Vivement un deuxième spectacle l'an prochain. Merci.

Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour avoir une pensée pour la famille d'Adeline Marie Hallett.

Thank you, Mr. Speaker.

L'hon. S. Wilson : Merci, Monsieur le président. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre pour féliciter une personne de ma circonscription, la D^{re} Heidi James, qui a été nommée médecin de famille de l'année du Nouveau-Brunswick par la Société médicale du Nouveau-Brunswick en fin de semaine dernière.

La D^{re} James exerce comme médecin de famille dans la région de Moncton depuis 13 ans. En plus de sa pratique médicale couronnée de succès, la D^{re} James adore enseigner aux étudiants en médecine et aux résidents, et elle anime un balado international destiné aux médecins de famille. Mais surtout, elle se dit fière d'être une épouse et la mère de deux enfants, Jonas et Clara.

Je demande aux parlementaires de se joindre à moi pour féliciter la D^{re} James pour son incroyable réussite. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. In the Caraquet riding, we have the organization Les Forces-Vives that manages three community homes and the Atelier la Rencontre, a day centre that enables people with physical or intellectual disabilities to flourish.

Last Saturday, the Atelier la Rencontre presented its first show at the Centre culturel de Caraquet. Over 40 participants got on stage before a full house to present songs, plays, dance, magic tricks, and even a fashion show to the audience. What a source of pride! For most participants, it was the first time they were given the opportunity to get on stage, demonstrate their talents, and be applauded. For some of them, it was the first time they had felt such love.

I want to sincerely congratulate the teams and volunteers who put on this show. The money that was raised will go toward covering the costs of various recreational, educational, and cultural activities at the Atelier. I cannot wait for a second show next year. Thank you.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. En fin de semaine, nous avons accueilli dans la circonscription de Kent-Nord, plus particulièrement à l'École Mgr-Marcel-François-Richard, à Saint-Louis de Kent, le Festival de théâtre communautaire en Acadie, un événement chapeauté par le Conseil provincial des sociétés culturelles qui offre aux participants une occasion d'échanger, de participer à de la formation et de se produire devant le public.

Pour la 21^e fois, le festival a été un grand succès, autant par la qualité des pièces que par le nombre de personnes qui ont pu profiter du passage de la Troupe de théâtre Soladis, de Tracadie, du Théâtre des Alentours, de Tracadie, de la troupe à Perloup, de Kedgwick, et de la troupe Lalarmaloeil, de Miramichi, ainsi que d'une pièce de la Fondation Mira.

J'invite tous mes collègues parlementaires à se joindre à moi pour féliciter tous les gens qui y ont participé, y compris les comédiens, les techniciens, les organisateurs et j'en passe.

Je désire souligner plus particulièrement la comédienne Jessica Doucet, de Rogersville, de la troupe Lalarmaloeil, de Miramichi, qui a reçu le prix de la meilleure comédienne dans un rôle principal.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I would like to take this opportunity to congratulate the 2019 inductees of the Minto Sports Wall of Fame. Those inducted into the Wall of Fame include goaltender, Kirk Firlotte, defenceman Zachary Firlotte, multisport athlete Robbie Graves, the late Joe King for championship bowling, Bob Lynch as a minor hockey coach, Mike Tyler in badminton, and the proud Grand Lake Thrashers senior A hockey team. Each of these inductees has contributed to incredible talent throughout the Grand Lake area. They have made us proud with their accomplishments. I ask this House to join me in congratulating the 2019 Minto Sports Wall of Fame inductees.

13:20

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. As postsecondary students across the province graduate this week, I would like to extend warm wishes and congratulations to the students in my riding who are graduating from Mount Allison University. Yesterday, I was happy to participate in the convocation for students completing degrees in arts, science, commerce, music, and fine arts. This year's

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. This weekend, in the Kent North riding, more specifically at École Mgr-Marcel-François-Richard in Saint-Louis de Kent, we hosted the Festival de théâtre communautaire en Acadie, an event headed by the Conseil provincial des sociétés culturelles, which provides participants with an opportunity to talk to each other, participate in training, and perform in public.

For the 21st time, the festival was a great success in terms of the quality of the plays and the number of people who were able to enjoy performances by the Troupe de théâtre Soladis, from Tracadie, Théâtre des Alentours, from Tracadie, the Troupe à Perloup, from Kedgwick, and the Troupe Lalarmaloeil, from Miramichi, as well as a play by the Mira Foundation.

I invite all my fellow members to join me in congratulating everyone who participated, including the actors, the technicians, the organizers, and so on.

I especially want to recognize actress Jessica Doucet, from Rogersville, of the Troupe Lalarmaloeil, from Miramichi, who won the award for best actress in a leading role.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je voudrais profiter de l'occasion pour féliciter les nouveaux membres du Minto Sports Hall of Fame de 2019. Les intronisés au temple de la renommée comprennent le gardien de but Kirk Firlotte, le défenseur Zachary Firlotte, l'athlète multisport Robbie Graves, feu Joe King pour ses championnats de jeux de quilles, Bob Lynch en tant qu'entraîneur de hockey mineur, Mike Tyler en badminton et la fière équipe de hockey senior A des Grand Lake Thrashers. Chacun de ces intronisés a contribué à l'incroyable talent de la région de Grand Lake. Leurs réalisations nous rendent fiers. Je demande à la Chambre de se joindre à moi pour féliciter les intronisés au Minto Sports Hall of Fame de 2019.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Alors que les étudiants de niveau postsecondaire de toute la province obtiennent leur diplôme cette semaine, j'aimerais adresser mes meilleurs vœux et mes félicitations à ceux de ma circonscription qui obtiennent leur diplôme de Mount Allison University. Hier, j'ai été heureuse de participer à la cérémonie de remise des diplômes en arts, en sciences, en

valedictorian, Hannah Sholtz, gave a great speech outlining the stories of the class of 2019 and the contributions students have made in our community and beyond. I also want to extend congratulations to the many students who were recognized with awards for their achievements. I invite all members of the House to join me in congratulating the Mount Allison University graduating class of 2019 on their hard work and hard-earned accomplishments.

Déclarations de députés

M^{me} F. Landry : Le manque de vision de ce gouvernement s'est fait sentir encore une fois en avril au Nouveau-Brunswick. Avril a été pour notre pays un mois record. En effet, plus de 100 000 nouveaux emplois ont été créés, mais, pendant ce temps, au Nouveau-Brunswick, 6 400 emplois à temps plein ont été perdus, et le taux de chômage a augmenté à 8 %. Les réductions qui touchent les plus vulnérables, les personnes âgées et la population étudiante font le plus grand tort à notre économie.

Pendant que, tous les jours, des gens du Nouveau-Brunswick perdent leur emploi et quittent la province, le gouvernement actuel continue à faire de la petite politique. Nous comprenons maintenant que la seule façon de trouver un emploi dans cette province, c'est soit d'être un candidat conservateur défait, un ancien dirigeant d'Irving ou encore le voisin du premier ministre à Quispamsis. Ce gouvernement sans-cœur et sans plan précis fait un tort irréparable à notre province.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Mr. Speaker, I am disappointed that the government has cut \$75 000 in funding that enabled Ability New Brunswick to help disabled New Brunswickers participate in parasports and pararecreation activities by loaning them the equipment that they need. Last year, 3 000 people with a disability were loaned adapted sport and recreation equipment so that they could participate in inclusive sport and recreation programs. Some 55 000 other individuals, such as students in phys. ed. classes, also utilized Ability New Brunswick's equipment loan service. This small grant has had a big impact on people living with disabilities, ensuring that they do not have to sit on the sidelines of life because they cannot afford the specialized equipment needed to participate in sports and recreation. Cutting this funding will have a devastating impact on this program and on the lives of the disabled who could be

commerce, en musique et en beaux-arts. L'étudiante qui a prononcé le discours d'adieu cette année, Hannah Sholtz, a prononcé un excellent discours dans lequel elle a retracé l'histoire de la promotion de 2019 et les contributions des étudiants à notre collectivité et au-delà. Je tiens également à féliciter les nombreux étudiants qui ont obtenu des prix pour leurs réalisations. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter la promotion de 2019 de Mount Allison University pour son travail acharné et ses accomplissements mérités.

Statements by Members

Mrs. F. Landry: This government's lack of vision has been apparent again in April in New Brunswick. April was a record month for our country. In fact, over 100 000 new jobs were created, but, during this time, in New Brunswick, 6 400 full-time jobs were lost, and the unemployment rate rose to 8%. The cuts that are affecting the most vulnerable people, seniors, and students are doing the most harm to our economy.

While, every day, New Brunswickers are losing their jobs and leaving the province, this government keeps playing politics. We now understand that the only way to find a job in this province is to be a defeated Conservative candidate, a former director at Irving, or the Premier's neighbour in Quispamsis. This heartless government without any clear plan is doing irreparable harm to our province.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Monsieur le président, je suis déçu que le gouvernement ait réduit de 75 000 \$ le financement qui permettait à Capacité Nouveau-Brunswick d'aider les gens de la province en situation de handicap à participer à des activités parasportives et pararécréatives en leur prêtant l'équipement dont ils ont besoin. L'année dernière, 3 000 personnes handicapées ont pu emprunter du matériel sportif et récréatif adapté afin de participer à des programmes sportifs et récréatifs inclusifs. Quelque 55 000 autres personnes, telles que des élèves suivant des cours d'éducation physique, ont également utilisé le service de prêt d'équipement de Capacité Nouveau-Brunswick. La petite subvention en question a eu un impact considérable sur les personnes en situation de handicap, en leur permettant de ne pas rester en marge de la société parce qu'elles n'ont pas les moyens de s'offrir l'équipement spécialisé

active but will be stuck in their wheelchairs because of a lack of access to this specialized equipment. I hope that the minister sees the mistake that he has made and reinstates this small grant. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Mr. Speaker, just when I think that the Liberal Party of New Brunswick cannot get any lower, its members go and prove me wrong. During estimates, the Liberal members initially agreed to accommodate our member for Miramichi to allow her to attend a funeral visitation. Instead, they chose to run out the clock so that she could not make it.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. Austin: Last week, the member for Victoria-La Vallée made a statement attacking the Deputy Premier. If that was not bad enough, the member proceeded to interject the Deputy Premier's deceased father in an attempt to score some political points. Mr. Speaker, anyone in this Chamber of any dignity knows that, when it comes to political attacks, family is off-limits. Our job as elected officials is to argue against policies, debate the issues, and offer ideas to make New Brunswick a better place. However, the fact remains that, when it comes to defending their unicorn-and-rainbow ideas, the members of the official opposition are well aware that they are shooting blanks, so they inevitably resort to mudslinging because, frankly, that is all that they have left.

Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. We have a Premier who is standing up for New Brunswick. He is standing up and speaking up, here at home and on the national stage. Our Premier appeared before the Senate committee on Bill C-69, the pipeline-killer bill. He made sure that the senators knew that Atlantic Canada is not part of the Canadian pipeline system. Can you believe it? Atlantic Canada has no connection to any of the Canadian pipeline systems. All systems stop at our neighbouring province, Quebec. That is a fact that we need to change, and our Premier is

nécessaire pour participer à des activités sportives et récréatives. La suppression d'un tel financement aura un impact dévastateur sur le programme et sur la vie des personnes en situation de handicap qui pourraient être actives mais qui resteront confinées dans leur fauteuil roulant faute d'accès à un équipement spécialisé. J'espère que le ministre se rendra compte de l'erreur qu'il a commise et rétablira la petite subvention en question. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Monsieur le président, juste au moment où je pensais que le Parti libéral du Nouveau-Brunswick ne pouvait pas tomber plus bas, ses membres me prouvent le contraire. Lors de l'étude des prévisions budgétaires, les parlementaires libéraux avaient initialement accepté de permettre à notre députée de Miramichi d'assister à des funérailles. Au lieu de cela, ils ont choisi de faire traîner les choses en longueur afin qu'elle ne puisse pas s'y rendre.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Austin : La semaine dernière, le député de Victoria-La-Vallée a fait une déclaration attaquant le vice-premier ministre. Comme si cela ne suffisait pas, le député a ensuite évoqué le père décédé du vice-premier ministre dans le but de marquer des points politiques. Monsieur le président, toute personne ayant le moindre respect de dignité à la Chambre sait que, lorsqu'il s'agit d'attaques politiques, la famille est hors limites. Notre travail, en tant qu'élus, consiste à débattre des politiques, à discuter des enjeux et à proposer des idées pour améliorer la situation au Nouveau-Brunswick. Cependant, il n'en demeure pas moins que, lorsqu'il s'agit de défendre leurs idées utopiques, les parlementaires du côté de l'opposition officielle savent très bien qu'ils tirent à blanc, de sorte qu'ils en viennent inévitablement à se livrer à des attaques personnelles, car, franchement, c'est tout ce qui leur reste.

M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Nous avons un premier ministre qui défend le Nouveau-Brunswick. Il se lève et s'exprime, ici chez nous et sur la scène nationale. Notre premier ministre a comparu devant le comité sénatorial sur le projet de loi C-69, le projet de loi qui tue les pipelines. Il s'est assuré que les sénateurs sachent que le Canada atlantique ne fait pas partie du réseau canadien de pipelines. Peut-on le croire? Le Canada atlantique n'est relié à aucun des réseaux de pipelines canadiens. Tous les réseaux s'arrêtent dans notre province voisine, le Québec.

working on changing it. New Brunswick needs Canadian oil, and Canadian oil needs New Brunswick. We can put this Canadian resource to work for all Canadians. Thank you, Mr. Speaker.

13:25

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Chaque année, mai est un mois de célébrations pour des milliers de gens du Nouveau-Brunswick. Pour notre population étudiante, mai signifie la fin des classes pour l'été et, pour certains élèves, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Cependant, cette année, cette célébration sera amère pour nombre d'entre eux.

En effet, plus tôt ce mois-ci, nous avons appris que, pour des raisons uniquement politiques, le gouvernement conservateur annule le Programme des droits de scolarité gratuits pour les études postsecondaires. Du fait de cette mesure du présent gouvernement, des centaines d'étudiants ne pourront pas poursuivre leur objectif de continuer leurs études en septembre. Mai, qui devait être le début d'une nouvelle aventure, signifiera plutôt la fin d'un rêve. Alors, que voulez-vous? Le gouvernement conservateur préfère donner 200 000 \$ à un de ses amis plutôt que d'investir dans l'avenir de notre province.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I am disappointed that the government has cut free tuition for New Brunswickers who have incomes of less than \$60 000. Under the government's renewed tuition bursary program, students who previously received free tuition at Mount Allison will now have to pay \$2 000 more per year than they had planned, on top of their other expenses. At Mount A's convocation yesterday, I was struck by how many grads are from so many different places around our province. Some of them may not have been able to do their studies without this program. Many of the 6 300 New Brunswick students who accessed free tuition last year were counting on it to complete their studies this fall. I cannot believe that the government is making education less accessible in the face of demographic challenges and severe labour shortages. We need to work toward making postsecondary education a seamless part of our public education system through universal free tuition, and this is a step in the wrong direction. Thank you, Mr. Speaker.

C'est une situation que nous devons changer, et notre premier ministre s'efforce de le faire. Le Nouveau-Brunswick a besoin du pétrole canadien, et le pétrole canadien a besoin du Nouveau-Brunswick. Nous pouvons mettre une telle ressource canadienne au service de tous les gens du Canada. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. Every year, May is a month of celebration for thousands of New Brunswickers. For our students, May means the end of classes for the summer and, for some students, graduating from high school. However, this year, this celebration will be bitter for many of them.

In fact, earlier this month, we learned that, for solely political reasons, the Conservative government is cancelling the Free Tuition Program for post-secondary education. Due to this government's action, hundreds of students will not be able to pursue their goal of continuing their education in September. May, which should be the start of a new adventure, will instead mean the end of a dream. So, what do you expect? The Conservative government would rather give \$200 000 to one of its friends than invest in the future of our province.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je suis déçue que le gouvernement ait supprimé la gratuité des frais de scolarité pour les gens du Nouveau-Brunswick dont le revenu est inférieur à 60 000 \$. Dans le cadre du programme renouvelé de bourses pour frais de scolarité du gouvernement, les étudiants qui bénéficiaient auparavant de la gratuité des frais de scolarité à Mount Allison devront désormais payer 2 000 \$ de plus par année que prévu, en plus de leurs autres dépenses. Hier, lors de la cérémonie de remise des diplômes de Mount A, j'ai été frappée par le nombre de diplômés provenant de tant d'endroits différents de notre province. Certains d'entre eux n'auraient peut-être pas pu faire leurs études sans un tel programme. Bon nombre des 6 300 étudiants du Nouveau-Brunswick qui ont bénéficié de la gratuité des frais de scolarité l'année dernière comptaient sur la même aide pour terminer leurs études cet automne. Je ne peux croire que le gouvernement rende l'éducation moins accessible alors que nous sommes confrontés à des défis démographiques et à une grave

Mrs. Conroy: Thank you, Mr. Speaker. This week is our annual Team Up 2 Clean Up event in Miramichi where we encourage everyone to get involved, fill some garbage bags, and clean up our roads, neighbourhoods, schools, and businesses. With a sore back and tired muscles at the end of the day on Saturday, I was very proud of what we accomplished in a couple of areas in the city. With our t-shirts and bags, it was so great to see people getting out on the weekend, and picking up some trash. We send many thanks to the youths and the volunteers who put this together and everyone who is getting out in the city and cleaning up to make our city even prettier. The efforts continue all week and throughout the weekend, and I encourage everyone who can to get involved in this worthwhile endeavour, not only throughout Miramichi but also throughout the whole province. Free garbage bags and gloves can be picked up at the Point Church in Newcastle, 95.9 Sun FM, Creative Grounds, or any of the town auto dealerships. You are also invited to share before and after photos on the Team Up 2 Clean Up Facebook page. Come and see some great work this week, and please stop littering. Thank you.

Mr. Northrup: Thank you. Mr. Speaker, New Brunswick has a climate plan. We do not need a carbon tax. We are already on target to meet our emissions goals. In fact, since 2005, New Brunswick has reduced its carbon output by 28%, with an overall goal of a 30% reduction by 2030. It is important to take action on climate change. We realize that. We recognize that, and we are taking the necessary steps to do our part. A carbon tax does not help. All it does is disadvantage families that are already struggling to make ends meet. It also puts our businesses at a serious disadvantage globally. A carbon tax does not equal a carbon plan. We can fight climate change without taxing our citizens any more. Our government is urging the Trudeau Liberals to accept the backstop that we submitted. We are urging all the MPs representing our province to stand up for this great province of New

pénurie de main-d'œuvre. Nous devons nous efforcer d'intégrer de façon harmonieuse l'enseignement postsecondaire dans notre système d'éducation publique grâce à la gratuité universelle des frais de scolarité, et la mesure prise va dans la mauvaise direction. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. Cette semaine, nous tenons notre activité annuelle Team Up 2 Clean Up à Miramichi, à laquelle nous encourageons tout le monde à participer, en remplissant des sacs de déchets et en nettoyant nos chemins, nos voisinages, nos écoles et nos commerces. Avec le dos endolori et les muscles fatigués à la fin de la journée de samedi, j'étais très fière de ce que nous avons accompli dans plusieurs secteurs de la ville. Avec nos t-shirts et nos sacs, il était formidable de voir les gens sortir en fin de semaine et ramasser des déchets. Nous remercions chaleureusement les jeunes et les bénévoles qui ont organisé une telle activité, ainsi que tous ceux qui sortent dans notre ville pour la nettoyer et la rendre encore plus belle. Les efforts se poursuivent toute la semaine et toute la fin de semaine, et j'encourage tous ceux qui le peuvent à participer à une si louable initiative, non seulement à Miramichi mais aussi dans toute la province. Des sacs à déchets et des gants gratuits sont disponibles à Point Church de Newcastle, à la station de radio 95.9 Sun FM, chez Creative Grounds ou chez n'importe quel concessionnaire d'automobiles de la ville. Vous êtes également invités à partager des photos avant/après sur la page Facebook de Team Up 2 Clean Up. Venez voir le travail formidable accompli cette semaine et, s'il vous plaît, ne jetez plus vos déchets par terre. Merci.

M. Northrup : Merci. Monsieur le président. Le Nouveau-Brunswick a un plan climatique. Nous n'avons pas besoin d'une taxe sur le carbone. Nous sommes déjà en bonne voie d'atteindre nos objectifs en matière d'émissions. En fait, depuis 2005, le Nouveau-Brunswick a réduit ses émissions de carbone de 28 %, avec un objectif global de 30 % d'ici 2030. Il est important de prendre des mesures contre les changements climatiques. Nous en sommes conscients. Nous reconnaissons cela, et nous prenons les mesures nécessaires pour faire notre part. Une taxe sur le carbone n'aide en rien. Elle ne fait que désavantager les familles qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts. Elle place également nos entreprises dans une situation très désavantageuse à l'échelle mondiale. Une taxe sur le carbone n'équivaut pas à un plan sur le carbone. Nous pouvons lutter contre les changements climatiques sans taxer davantage nos gens. Notre gouvernement exhorte les Libéraux de

Brunswick. I urge members in this House to do the same. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, the government is bringing dirty politics to a whole new level. It sounds as though the People's Alliance is playing games as well today. While students, seniors, and the most vulnerable of our province are suffering from the funding cuts of this government, every day, we keep on learning that the only way to get a job in this province is to have ties to the Premier or to the Conservative Party. The Premier ran on a promise of doing things differently and removing politics from governing. Well, Mr. Speaker, the Premier is certainly doing things differently by throwing competitive hiring out the window and by making appointments to boards. The worst part about it, Mr. Speaker, is that the Premier just does not care. He does not see a problem with personally selecting Conservative friends to represent New Brunswickers in positions of power on boards. Mr. Speaker, last week, we learned that the Premier's judgment on appointments is not the greatest when the judge made his decision in the Mike Allen affair. Maybe—no, not maybe—it is time, after six short months. We need a change.

13:30

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. La fête des Mères a été soulignée dimanche, et nous avons tous et toutes eu l'occasion de célébrer l'importance de nos mères, de nos épouses, de nos belles-mères, de nos belles-sœurs, de nos tantes et ainsi de suite et tout l'amour que nous avons pour elles.

En plus des fleurs, si nous, parlementaires, voulions véritablement faire quelque chose pour souligner la fête des Mères, voici des actions concrètes : un programme de garde d'enfant universel, l'équité salariale dans le secteur privé, une représentativité équitable des femmes à l'Assemblée législative, l'accès aux sages-femmes et aux services de santé reproductive, des actions concrètes pour enrayer la

Trudeau à accepter le filet de sécurité que nous avons proposé. Nous exhortons tous les parlementaires fédéraux représentant notre province à défendre la grande province qu'est le Nouveau-Brunswick. J'exhorte les parlementaires ici à faire de même. Merci, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, le gouvernement porte la politique sale à un tout autre niveau. Il semble que l'Alliance des gens se livre également à des manœuvres aujourd'hui. Alors que les étudiants, les personnes âgées et les plus vulnérables de notre province souffrent des coupes budgétaires du gouvernement actuel, nous continuons d'apprendre chaque jour que la seule façon d'obtenir un emploi dans la province est d'avoir des liens avec le premier ministre ou le Parti conservateur. Le premier ministre a fait campagne en promettant de faire les choses différemment et d'éliminer la politique de la gouvernance. Eh bien, Monsieur le président, le premier ministre fait certainement les choses différemment en jetant par la fenêtre le principe de l'embauche concurrentielle et en nommant des personnes à des conseils d'administration. Le pire dans tout cela, Monsieur le président, c'est que le premier ministre s'en moque carrément. Il ne voit aucun problème à choisir personnellement des amis conservateurs pour représenter les gens du Nouveau-Brunswick à des postes de pouvoir au sein des conseils d'administration. Monsieur le président, la semaine dernière, nous avons appris que le jugement du premier ministre en matière de nominations n'est pas des meilleurs lorsque le juge a rendu sa décision dans l'affaire Mike Allen. Peut-être est-il temps, ou plutôt il est temps, après six petits mois. Nous avons besoin d'un changement.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. Sunday was Mother's Day, and we all had the opportunity to celebrate the importance of our mothers, wives, mothers-in-law, sisters-in-law, aunts, and so on and all the love we have for them.

In addition to flowers, if we, as members, really wanted to do something for Mother's Day, here are some concrete actions: a universal daycare program, pay equity in the private sector, equitable representation of women in the Legislative Assembly, access to midwives and reproductive health care services, concrete actions to end family violence, adequate funding of public libraries, safe and

violence familiale, un financement adéquat des bibliothèques publiques, du logement sécuritaire et abordable, un revenu de base garanti décent pour tous et toutes, une rémunération juste pour les personnes aidantes et une réponse urgente à la crise climatique. Comme me l'a dit ma femme : Les fleurs sont belles, mais je préférerais la révolution.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. Suicide rates among physicians in this country are roughly double those of the general population. Some doctors say that they feel burned out after medical school, before they even start practicing medicine. According to an article published earlier this week in the *Canadian Medical Association Journal*:

suicide is an occupational hazard in their profession, with a rate for male doctors nearly double compared with the public, and two and a half times higher for female physicians.

.....

doctors have the extra burden of little time to access care and face concerns about confidentiality as they fear discrimination in licensing and applications for work at hospitals.

Mr. Speaker, this province must do whatever it can to provide physicians with the support and the resources necessary to assist them with their own mental health needs as they face increasing pressures while working in the province's broken health care system. Thank you.

Mr. Fairgrieve: Mr. Speaker, in New Brunswick, one of our greatest natural resources is the great outdoors. Our forests, rivers, streams, and trails offer limitless opportunities to enjoy all that nature offers. Hunters, fishers, snowmobilers, wheelers, hikers, and nature lovers of all types and ages have opportunities in our province that are second to none. Our government recognizes the importance of preserving and improving our natural opportunities.

affordable housing, a decent guaranteed basic income for everyone, fair pay for caregivers, and an urgent response to the climate crisis. As my wife told me: Flowers are pretty, but I would prefer a revolution.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Le taux de suicide chez les médecins au pays est environ deux fois plus élevé que dans la population générale. Certains médecins disent se sentir épuisés après leurs études de médecine, avant même de commencer à exercer. Selon un article publié cette semaine dans le *Canadian Medical Association Journal*,

le suicide est un risque professionnel dans leur profession, avec un taux presque deux fois plus élevé chez les médecins de sexe masculin que dans la population générale, et deux fois et demie plus élevé chez les femmes médecins.

.....

les médecins ont la charge supplémentaire de disposer de peu de temps pour accéder aux soins et sont confrontés à des préoccupations en matière de confidentialité, car ils craignent la discrimination dans l'octroi des licences et les demandes d'emploi dans les hôpitaux. [Traduction.]

Monsieur le président, la province doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour fournir aux médecins le soutien et les ressources nécessaires pour les aider à répondre à leurs propres besoins en matière de santé mentale, alors qu'ils sont confrontés à des pressions croissantes dans le cadre de leur travail au sein du système de soins de santé défaillant de la province. Merci.

M. Fairgrieve : Monsieur le président, au Nouveau-Brunswick, l'une de nos plus grandes ressources naturelles est la nature. Nos forêts, nos rivières, nos cours d'eau et nos sentiers offrent des possibilités illimitées de profiter de tout ce que la nature a à offrir. Les chasseurs, les pêcheurs, les motoneigistes, les amateurs de VTT, les randonneurs et les amoureux de la nature de tous âges et de tous genres trouvent dans notre province des possibilités sans pareilles. Notre gouvernement reconnaît l'importance de préserver et d'améliorer nos ressources naturelles.

Making the annual moose draw fairer for all is one example. Exploring the possibility of a wild turkey hunt is another. For both residents and visitors, New Brunswick outdoor adventures have been a part of our culture and our economy for generations. With the right vision and leadership, adventures will exist for generations to come. Thank you, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Questions orales

Services gouvernementaux

M. D. Landry : Merci, Monsieur le président. Faire la politique différemment. Aujourd'hui, ma question est pour le premier ministre : Croit-il que les annonces concernant les dépenses de l'argent des contribuables et l'utilisation des fonds publics devraient être faites lors de cueillettes de fonds conservatrices?

Does the Premier believe this is appropriate?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question, Mr. Speaker, but I am not sure I got the question. I did not really hear the question. Maybe translation did not work.

M. D. Landry : Monsieur le président, je vais répéter ma question pour le premier ministre. Le premier ministre pense-t-il que c'est approprié de faire des annonces impliquant l'argent de la population lors de cueillettes de fonds conservatrices ou partisanes? Voilà la question que je pose au premier ministre.

Hon. Mr. Higgs: I do not know whether this, Mr. Speaker, is a particular issue or not, but I think that our announcements are not as prevalent as we might have seen in the past government, by any stroke of the imagination.

I do not know whether it is an information thing, talking about the awareness issue around the nursing homes and the employees and what our offers were. We put that out there. I feel that it is right for people to know about that. If it is certain things that the government is doing in relation to where our current,

Rendre le tirage annuel pour la chasse à l'orignal plus équitable pour tous en est un exemple. Explorer la possibilité d'une chasse au dindon sauvage en est un autre. Pour les gens locaux et pour les visiteurs, les aventures en plein air au Nouveau-Brunswick font partie de notre culture et de notre économie depuis des générations. Avec une vision et un leadership appropriés, ces aventures continueront d'exister pour les générations à venir. Merci, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

Oral Questions

Government Services

Mr. D. Landry: Thank you, Mr. Speaker. Doing politics differently. Today, my question is for the Premier: Does he believe that announcements about spending taxpayers' money and using public funds should be made during Conservative fund-raising events?

Le premier ministre croit-il que la façon de faire est appropriée?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question, mais je ne suis pas sûr de l'avoir comprise, Monsieur le président. Je n'ai pas vraiment entendu la question. Le système d'interprétation n'a peut-être pas fonctionné.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, I will repeat my question for the Premier. Does the Premier think it is appropriate to make announcements involving public money during Conservative or partisan fund-raising events? That is the question I am asking the Premier.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je ne sais pas s'il s'agit ou non d'un sujet de préoccupation particulier, mais je pense que nos annonces sont, de loin, moins courantes que ce que nous avons peut-être vu au sein du gouvernement précédent.

Je ne sais pas s'il s'agit d'une question de renseignements, en ce qui concerne la sensibilisation à la question des foyers de soins, les employés et nos offres. Nous avons communiqué les renseignements en question. J'estime qu'il est bon pour les gens de savoir cela. Si les annonces portent sur certaines

let's say, priorities are or what we are focused on, I think that is appropriate.

If there is a particular issue that the Leader of the Opposition wants to reference, certainly, I will comment about it, but I believe that part of using government resources wisely is ensuring that the people who pay the taxes know exactly what the government is doing with their money. For me, there is a lot to be put out there, and I want to have a more open, honest government so that people can actually see where the money is going. Thank you.

13:35

M. D. Landry : Monsieur le président, le premier ministre devrait demander à son vice-premier ministre de lui expliquer ce dont je parle.

Lorsque nous étions au pouvoir, nous avons pris beaucoup de décisions extrêmement difficiles et nous avons mis en place la révision stratégique des programmes. La fonction publique, les gens en général et le milieu des affaires nous avaient donné de très bonnes idées sur la voie à suivre. Une des choses très difficiles que nous avons eu à faire avait été de fermer des bureaux de Services Nouveau-Brunswick. Nous avons dû en fermer parce que, aujourd'hui, un plus grand nombre de personnes utilisent Internet. Par conséquent, nous avons décidé de réduire le nombre de bureaux de Services Nouveau-Brunswick dans la province.

Comme le premier ministre n'a pas eu l'air de comprendre ce que je lui ai demandé tantôt, je vais répéter ma question : Dans le cadre d'un souper de collecte de fonds des Conservateurs...

Le président : Votre temps de parole est écoulé.

Hon. Mr. Higgs: Thank you very much for the question, and thank you for the clarification. With regard to that, the point of evaluating the opportunity there is to say this: Okay, was it a political decision that moved SNB from one location to another, or was it actually based on the usage requirements? We will do that with all other decisions.

mesures prises par le gouvernement concernant, disons, nos priorités actuelles ou les objectifs sur lesquels nous nous concentrons, je pense qu'elles sont appropriées.

Si le chef de l'opposition veut parler d'une situation en particulier, je ferai certainement des observations sur cette situation, mais je crois que l'utilisation judicieuse des ressources gouvernementales tient en partie à s'assurer que les contribuables savent exactement ce que fait le gouvernement avec leur argent. Selon moi, beaucoup de renseignements doivent être diffusés, et je veux un gouvernement qui est plus ouvert et honnête afin que les gens puissent vraiment voir où va l'argent
Merci.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, the Premier should ask his Deputy Premier to explain to him what I am talking about.

When we were in power, we made many extremely difficult decisions, and we carried out the Strategic Program Review. The civil service, people in general, and the business community gave us very good ideas on the way to go forward. One of the very difficult steps we had to take was to close Service New Brunswick offices. We had to close some because, nowadays, more people use the Internet. Consequently, we decided to reduce the number of Service New Brunswick offices in the province.

Since the Premier did not seem to understand what I asked him earlier, I am going to repeat my question: During a Conservative fund-raising dinner...

Mr. Speaker: Your speaking time is up.

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie beaucoup de la question et je vous remercie de la précision. À cet égard, l'évaluation de la possibilité vise à déterminer si une décision politique a motivé le déménagement des bureaux de SNB, ou si la décision a vraiment été basée sur les exigences liées à l'utilisation. Nous procéderons ainsi à l'égard de toutes les autres décisions.

I reference what the Leader of the Opposition said, that they made many difficult decisions. Unfortunately, the difficult decisions were only on where they were going to spend the most money and how they would get the most bang for the buck as a party, to get to do it. That seemed to be the big challenge that was ongoing.

In this case, we said—and I was interviewed on it and I said—that we will look at the actual numbers and we will share the numbers and we will understand clearly. Was it a political decision that caused the move from Saint-Quentin to Keswick, or was it a reality-based decision based on the usage? That is what the Leader of the Opposition just said, based on facts. That is exactly what we will do, Mr. Speaker, based on facts. Thank you very much.

M. D. Landry : Si le premier ministre dit qu'il s'appuie sur des faits, je peux vous dire que l'annonce qu'a faite le vice-premier ministre n'était pas fondée sur des faits. C'est une annonce qu'il a faite dans le cadre d'une collecte de fonds du Parti conservateur dans la région de Saint-Quentin. Même la ministre n'était pas au courant de cette annonce.

Voici ce que je vous demande au bout du compte : D'autres bureaux de Services Nouveau-Brunswick seront-ils rouverts dans la province? La ministre a-t-elle pu trouver les fonds pour les ouvrir? Elle avait l'air extrêmement surprise, la semaine passée, lorsque des questions lui avaient été posées.

Là-dessus, Monsieur le premier ministre, allez-vous rouvrir les autres bureaux de Services Nouveau-Brunswick dans la province?

Hon. Mr. Higgs : Again, thank you for the question. Mr. Speaker, no, we are not going to go around—I have said this before—and undo everything the last government did. There is no future and no merit in that. I think we have said that we have already done that with several things—when we carried on with home care workers and day care workers, with improvements in their salaries and by working in that direction, and there are other issues that we have been working on together.

Je mentionne ce que le chef de l'opposition a dit, c'est-à-dire que les gens en question avaient pris de nombreuses décisions difficiles. Malheureusement, les décisions difficiles ne portaient que sur les initiatives pour lesquelles ils allaient dépenser le plus et sur la façon de tirer le maximum de profit de leur argent en tant que parti, sur le moyen d'y arriver. Voilà qui semblait toujours être le gros défi.

À cet égard, nous avons dit — j'ai donné une entrevue à ce sujet et j'ai dit — que nous examinerions et communiquerions les chiffres réels et que nous comprendrions bien. Une décision politique a-t-elle entraîné le déplacement du bureau de Saint-Quentin à Kedgwick ou était-ce une décision fondée sur les faits et le taux d'utilisation? Voilà ce que vient de dire le chef de l'opposition, soit en se fondant sur les faits. Voilà exactement ce que nous ferons, c'est-à-dire que nous nous fonderons sur les faits, Monsieur le président. Merci beaucoup.

Mr. D. Landry : The Premier might say his decisions are based on facts, but I can tell you that the Deputy Premier's announcement was not based on facts. This is an announcement he made during a fund-raising event for the Conservative Party in the Saint-Quentin area. Even the minister was not aware of this announcement.

Ultimately, this is what I am asking you: Will other Service New Brunswick offices be reopened in the province? Was the minister able to find the funds to open them? She seemed extremely surprised last week when she was asked questions.

So, Mr. Premier, are you going to reopen the other Service New Brunswick offices in the province?

L'hon. M. Higgs : Encore une fois, je vous remercie de la question. Monsieur le président, la réponse est non, nous n'irons pas — je l'ai déjà dit — défaire tout ce que le dernier gouvernement a fait. Une telle approche ne mène à rien et est dénuée de valeur. Je pense que nous avons dit que nous avions déjà agi ainsi à l'égard de plusieurs mesures, notamment en ce qui concerne les mesures que nous avons poursuivies à l'égard du personnel de soins à domicile et du personnel de garderie, au sujet de l'amélioration de leurs conditions salariales et des efforts en ce sens ; nous avons aussi travaillé ensemble à d'autres égards.

The goal is not to reverse what others did. We did not change the Grade 1 immersion point. Everyone expected us to do that. Most notably, the members opposite expected us to do that. It has to go deeper than that, Mr. Speaker, in terms of going back and forth between Grade 1 and Grade 3. That is not doing it, but can we find the right solution so that we can actually have all our kids graduating and speaking at least conversational French so that they can talk to each other anywhere in the province? That is our goal.

No, we are not just going to change for the sake of change, but we will share any facts relating to this situation. We will share the facts. If a decision is made on where we will go, it will be one where we can say: Wow, this only makes sense, Mr. Speaker. That is our goal—only to make sense.

Appointments

Mr. C. Chiasson: Mr. Speaker, my question is for my friend the minister responsible for NB Liquor or my other friend the Premier. On election night, at the Premier's campaign headquarters, Global News interviewed a supporter, John Correia, who described himself as the new Premier's best friend. We noticed in the *Royal Gazette* that Cabinet just appointed Mr. Correia to the NB Liquor board. We suspect that this is because he is the Premier's best friend.

This is my question to the minister, my friend, or to the Premier, my other friend: Were there other candidates for the job, or are you just picking from a list of besties and party hacks?

13:40

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. You know, this is great to hear in terms of Mr. Correia's position on the NB Liquor board. Mr. Correia was on before, as you might know, for three years, and he was promptly removed when the government came into power. He was removed—he's off there. Now, he was removed despite—despite—the board wanting him to

Le but n'est pas de renverser tout ce que les autres ont fait. Nous n'avons pas changé la 1^{re} année comme point d'entrée au programme d'immersion. Tout le monde s'attendait à ce que nous le fassions. Les gens d'en face, en particulier, s'attendaient à ce que nous le fassions. Monsieur le président, il faut que la décision soit plus approfondie quand il est question d'établir à tour de rôle le point d'entrée en 1^{re} et en 3^e année. Bien que cela ne donne pas les résultats attendus, pouvons-nous trouver la bonne solution pour que tous les enfants obtiennent leur diplôme et soient bel et bien capables de soutenir au moins une conversation en français afin qu'ils puissent se parler partout dans la province? Voilà notre objectif.

Non, nous ne réaliserons pas de changements pour le simple plaisir de changer, mais nous communiquerons tous les faits liés à la situation. Nous communiquerons les faits. Si une décision est prise quant à la voie que nous devons suivre, nous pourrions dire avec enthousiasme qu'elle s'avère tout à fait logique, Monsieur le président. Voilà notre objectif : uniquement d'être logiques.

Nominations

M. C. Chiasson : Monsieur le président, ma question s'adresse soit à mon ami le ministre responsable d'Alcool NB, soit à mon autre ami, le premier ministre. Le soir des élections, au bureau de campagne électorale du premier ministre, Global News a mené une entrevue avec un partisan, John Correia, qui s'est décrit lui-même comme le meilleur ami du nouveau premier ministre. Nous avons remarqué dans la *Gazette royale* que le Cabinet vient de nommer M. Correia au conseil d'Alcool NB. Nous supposons que c'est parce que ce dernier est le meilleur ami du premier ministre.

Voici ma question à mon ami le ministre d'Alcool NB ou à mon autre ami, le premier ministre : D'autres gens ont-ils été candidats au poste, ou faites-vous simplement un choix à partir d'une liste de meilleurs amis et de politicards du parti?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Vous savez, il est formidable d'entendre parler du poste de M. Correia au sein du conseil d'Alcool NB. Comme vous le savez peut-être, M. Correia a fait partie du conseil pendant trois ans, et il a été rapidement démis de ses fonctions lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir. Il a été démis de

stay because he was a valued member of that board. He did his homework. He studied the rules. He studied the presentations that were brought forward. He was a valued member. Do you know why he could not stay, Mr. Speaker? It was because he was a friend of mine.

He is a regional Eastern Canada manager in retail. He knows business, Mr. Speaker. I know that it might come as a novel concept to many to have someone who knows business be on a board that is running a business in our province, but I think that it happens to be of value. I am proud to have him on that board because I know that he will get results. Do you know what, Mr. Speaker? We will not keep losing \$12 million on Cannabis NB. That is for sure.

Mr. C. Chiasson: Mr. Speaker, even though the Premier thought he had to yell at me, I am still going to consider him to be a good friend.

We are going to talk about other friends. I think that this is for the Finance Minister, another one of my friends. Cabinet also recently appointed a defeated Tory MLA—another friend, Kirk MacDonald—to the Insurance Board. Also appointed to that board was Marven Grant, an official agent for the Conservatives.

To the minister, it is almost like the friends-and-family sales you see at some of the retail outlets. If you are a friend, you get rewarded. If it looks like patronage and smells like patronage, most likely, it is patronage. Were these the best-qualified people you could find in the province for these positions? It really sounds as though they were just picked from a list of friends and family—patronage at its worst.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I am standing up. Do you know what I want to do now? What I would like to do and what I think I will now do... I am going to go back through the records and look at the past four years. I am going to look at the shopping list, Mr. Speaker, not only on boards and commissions but also

ses fonctions — mis à la porte. Il a été démis de ses fonctions malgré — malgré — le fait que le conseil voulait qu'il reste, car il était un membre bien estimé de ce conseil. Il faisait correctement son travail. Il étudiait les règles. Il étudiait les présentations qui étaient données. Il était un membre bien estimé. Savez-vous pourquoi il n'a pas pu rester, Monsieur le président? Il ne l'a pas pu parce qu'il était un de mes amis.

L'homme en question est un directeur régional pour l'Est canadien dans la vente au détail. Il s'y connaît en affaires, Monsieur le président. Je sais que, pour de nombreuses personnes, il peut sembler novateur de nommer quelqu'un de compétent en affaires à un conseil qui gère des affaires dans notre province, mais je pense que cela s'avère utile. Je suis fier d'avoir l'homme en question au conseil, car je sais qu'il obtiendra des résultats. Savez-vous quoi, Monsieur le président? Nous ne continuerons pas à perdre des sommes comme 12 millions de dollars du côté de Cannabis NB. Voilà qui est certain.

M. C. Chiasson : Monsieur le président, même si le premier ministre a pensé devoir me crier dessus, je vais toujours le considérer comme un bon ami.

Nous allons parler d'autres amis. Je pense que ce qui suit touche au ministre des Finances, un autre de mes amis. Le Cabinet a aussi nommé récemment un député conservateur qui avait essuyé une défaite — un autre ami, Kirk MacDonald — membre de la Commission des assurances. Marven Grant, agent officiel des conservateurs, a aussi été nommé membre de cette commission.

Pour ce qui est du ministre, cela ressemble quasiment aux soldes pour famille et amis qu'on voit dans certains points de vente au détail. Si l'on est un ami, on est récompensé. Si le tout ressemble à du favoritisme et fait penser à du favoritisme, c'est très probablement du favoritisme. S'agissait-il des personnes les plus qualifiées que vous pouviez trouver dans la province pour les postes en question? On dirait vraiment que ces personnes ont simplement été choisies à partir d'une liste d'amis et de membres de la famille ; c'est le comble du favoritisme.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je prends la parole. Savez-vous ce que je veux faire maintenant? Ce que j'aimerais faire et ce que je pense que je vais faire maintenant... Je vais consulter les archives et me pencher sur les quatre dernières années. Je vais parcourir la liste d'approvisionnement, Monsieur le

on all those leases for Cannabis NB—those 15-year, locked-up leases on a business that is losing its shirt. What about those, Mr. Speaker? Let's go back through the deposits of RDC throughout the province in Liberal-friendly ridings. If we want to talk, let's look at the contracts in terms of paving and excavation and work.

I think that if we want to open this box about a few of these positions, versus the Pandora's box that we saw from the Liberal government in the past, I am willing to take that on and lay it all out there for the world to see, Mr. Speaker.

Ms. Rogers: On this side, we believe in tendering, Mr. Speaker.

Mr. Speaker, when it comes to appointments to agencies, boards, and commissions, we had a clear policy to have more women leading in the social and economic development of this province. The appalling, condescending, and paternalistic remarks by the Health Minister here on Friday, as if he were everybody's daddy, show why this is more important than ever. It is as though the good old boys' club is in charge again. You know, more than half of our appointments were women, and these included chairs. Even with the patronage appointments that we are learning more and more about, I am hearing that they are all men.

My question is this: Is it still a government priority to have women play a more prominent role in government leadership?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. I guess, first, this is to the member opposite about the patronage appointments you talked about, the learning... The members of the previous government know well about patronage appointments. They invented the program, Mr. Speaker. But I do commend the previous government on its equity balance and gender balance within the boards and commissions, because there is no question that it went to 50-50—practically 50-50—across the board. Was there any

président, en ce qui concerne non seulement les conseils et les commissions, mais aussi tous les baux pour Cannabis NB — ces baux conclus par convention de blocage, d'une durée de 15 ans, pour une entreprise qui est en train de tout perdre. Qu'en est-il de ces baux, Monsieur le président? Passons en revue les dépôts de la SDR partout dans la province, dans des circonscriptions favorables aux Libéraux. Si nous voulons parler, examinons les contrats relatifs au revêtement, au creusement et aux travaux.

Je pense que, si nous voulons ouvrir la boîte au sujet de quelques-uns des postes en question, par opposition à la boîte de Pandore que nous a ouverte le gouvernement libéral par le passé, je suis prêt à l'accepter et à tout exposer au monde, Monsieur le président.

M^{me} Rogers : De ce côté-ci, nous croyons aux appels d'offres, Monsieur le président.

Monsieur le président, en ce qui concerne les nominations à des organismes, à des conseils et à des commissions, nous avons une politique claire qui permettait que davantage de femmes prennent les devants pour le développement social et économique de la province. Les propos scandaleux, méprisants et paternalistes qu'a tenus le ministre de la Santé ici vendredi, comme s'il était le papa de tous, montrent pourquoi la politique est plus importante que jamais. C'est comme si le club de vieux copains était aux commandes à nouveau. Vous savez, plus de la moitié des personnes que nous avons nommées étaient des femmes, y compris des présidentes. Même dans le cas des nominations par favoritisme, au sujet desquelles nous apprenons de plus en plus, j'entends qu'il s'agit entièrement d'hommes.

Voici ma question : Est-ce toujours une priorité du gouvernement de faire en sorte que les femmes jouent un rôle plus important dans des postes de direction au gouvernement?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Je suppose que je m'adresse tout d'abord à la députée d'en face, à propos des nominations par favoritisme dont elle a parlé, celles au sujet desquelles elle apprend... Les gens du gouvernement précédent connaissent bien les nominations par favoritisme. Ils ont inventé le programme, Monsieur le président. Toutefois, je félicite le gouvernement précédent pour ce qui est de l'équité et de l'équilibre dans la proportion d'hommes et de femmes au sein des conseils et des commissions, car il ne fait aucun doute

patronage involved in that? Absolutely, Mr. Speaker, but that is not what we are talking about.

We are talking about gender equality within the boards, and I respect that and promote that myself. The only thing I would add to that is the process that we put in place to ensure that we have a board composition that makes up the right skill set to have that board do the job it needs to do. Mr. Speaker, we have, I think, somewhere around 140 boards, and I have asked the questions many times: What do they do? What reports do they put together? What is the basic outcome of a board? I would like to go through that exercise, because we need to know. But having a good skill mix and a good gender-equality mix? Absolutely, Mr. Speaker.

13:45

Mr. Speaker: Time, Premier.

Social Programs

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. It is very evident today that we see this heartless Higgs-Austin government coming together, going as low as it can go, and looking for political points on tragedy—pretty pathetic.

Mr. Speaker, my question today is this. I want to ask the minister why she scrapped the caregiver benefit, which was designed to help those who do not get paid but who assist or care for a Social Development client living at home with physical, cognitive, or mental health conditions.

A story in the *Times & Transcript* today talked about a few parents who think it was wrong to get rid of the benefit. “Every little bit helps”, said Kim Daborn, who said that the \$106 per month helped cover her expenses. Or from Peter Henry who has a 35-year-old son with Down syndrome... For people who are single parents raising kids on their own, it really makes a difference. This cut is affecting them. Can the minister tell the House why she cut this much-needed and...

que les chiffres sont passés à 50-50 — pratiquement 50-50 — dans l’ensemble. Du favoritisme a-t-il été fait à cet égard? Absolument, Monsieur le président, mais ce n’est pas ce dont nous parlons.

Nous parlons d’égalité entre les genres au sein des conseils, chose que je respecte et promeus moi-même. J’y ajouterais seulement le processus que nous avons établi pour nous assurer d’avoir un conseil dont les membres ont toutes les compétences nécessaires pour faire le travail qui lui incombe. Monsieur le président, je pense que nous avons environ 140 conseils, et j’ai posé les questions suivantes de nombreuses fois : Que font-ils? Quels rapports élaborent-ils? Quel est l’objectif principal d’un conseil? J’aimerais m’adonner à un tel exercice, car nous devons savoir. Faut-il, cependant, une bonne combinaison de compétences et une bonne dose d’égalité entre les genres? Absolument, Monsieur le président.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Programmes sociaux

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il est très évident aujourd’hui de constater que le gouvernement Higgs-Austin sans coeur s’unit, atteignant un tel niveau de bassesse, pour exploiter une tragédie, chose assez navrante, à des fins politiques.

Monsieur le président, voici ma question aujourd’hui. Je veux demander à la ministre pourquoi elle a aboli la prestation pour aidant visant à soutenir ceux qui ne reçoivent pas de salaire pour fournir de l’aide et des soins à des clients de Développement social ayant des troubles physiques, cognitifs ou mentaux et demeurant à domicile.

Un reportage du *Times & Transcript* publié aujourd’hui mentionne quelques parents qui pensent que l’élimination de la prestation est inacceptable. D’après Kim Daborn, toute aide est la bienvenue, même la plus modeste. Elle indique que les 106 \$ versés chaque mois l’ont aidé à couvrir ses dépenses. Peter Henry, lui, a un fils âgé de 35 ans atteint du syndrome de Down... Pour les parents qui élèvent leurs enfants sans l’aide d’un conjoint, la prestation compte pour beaucoup. La compression a une incidence sur

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, there is absolutely nothing in Social Development that does not affect someone somewhere in this province. What I think is an even more valid question is this: Why did a government implement something when it was already \$22 million over budget in a department? It did not have the money, Mr. Speaker. It did not have the money to put this program in place. This department ended up \$33 million over budget. We want to help everybody, and everyone who receives this \$106 is able to access other services. It is not that we wanted to cut. We do not want to cut, and in a prosperous province, we would not have to cut. But a previous government chose—chose—to implement a program that it could not even afford to think about. That is why we had to make the tough decision. Thank you.

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. The reasons we chose to help people and to give them \$106 per month is that they needed it and it was the right thing to do.

You talk about our not having money, but my goodness, we have money to hire Irving friends. We do not even know what their job descriptions are or how much money they are making. You have a slush fund. You are doing all kinds of things, but you sit over there and you say: Oh, we do not have any money, and we are going to hurt people. You are right that you are hurting people, the most vulnerable people in this province, and the sad thing is that there is not one person on the other side of the House that cares. It is really, really sad. You are hurting people that do not deserve to be hurt. They need you and depend on you to help them.

This program has been around less than a year. How did you even determine whether it was achieving the desired outcome?

ces parents. La ministre peut-elle dire à la Chambre pourquoi elle a éliminé une mesure fort nécessaire et...

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, il n'y a absolument aucune mesure relevant de Développement social qui n'a pas une incidence sur quelqu'un, quelque part, dans la province. À mon avis, une question encore plus pertinente à se poser est la suivante : Pourquoi un gouvernement a-t-il mis en place une mesure alors qu'un ministère avait déjà dépassé son budget de 22 millions de dollars? Le gouvernement manquait de fonds, Monsieur le président. Il n'avait pas les sommes nécessaires pour mettre en place le programme. Le ministère visé a finalement dépassé son budget de 33 millions de dollars. Nous voulons aider tout le monde, dont les personnes qui reçoivent la somme de 106 \$ afin qu'elles aient accès à d'autres services. Nous ne voulions pas éliminer le programme. Nous ne voulons pas faire de compressions, et nous ne serions pas obligés d'en faire si la province était prospère. Mais un gouvernement précédent a bel et bien choisi de mettre en oeuvre un programme qu'il n'avait même pas les moyens d'envisager. Voilà pourquoi nous avons dû prendre une décision difficile. Merci.

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous avons choisi d'aider des personnes et de leur verser 106 \$ par mois, car celles-ci en avaient besoin et c'était la chose qu'il convenait de faire.

Vous affirmez qu'il n'y a pas d'argent, mais mon doux, il y a de l'argent pour engager les amis de Irving. Nous ne savons pas du tout en quoi consiste leur description de poste ni le montant de leur rémunération. Vous avez une caisse noire. Vous prenez toutes sortes de mesures, mais vous siégez là-bas et dites : Oh, nous n'avons pas d'argent et nous allons nuire aux gens. Vous avez raison en ce qui concerne le fait que vous causez du tort aux gens, soit les gens les plus vulnérables de la province, et il est déplorable que, de l'autre côté de la Chambre, pas une seule personne ne s'en soucie. En fait, c'est vraiment malheureux. Vous faites du tort à des gens qui ne le méritent pas. Ils ont besoin de vous et dépendent de votre aide.

Le programme existe depuis moins d'un an. Comment avez-vous même pu savoir s'il atteignait les résultats escomptés?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, if I gave everyone a little bit of extra money, everybody is going to be grateful, and I get it. I get that. Mr. Speaker, \$11 million is what this program was going to cost. Those members did not have the money for it. They did not have the money for it. After \$1 billion more per year in taxes for the last three-plus years, they did not have the money to do this. No one wants to take away money from those who can use it, and I know that every single person who got this could use it. But unfortunately, we had a government without vision, we had a government that stalled prosperity, and we had a previous government that just absolutely could not understand the value of a dollar and where it would come from. We did not have it, Mr. Speaker. I wish we did.

13:50

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. I am going to say probably the most important words I am ever going to say in this House: It is extremely unfortunate that we have a Conservative-People's Alliance government that is heartless and does not care about the most vulnerable people in this province—period.

We can stand over there, and we can say: Oh, we cannot help everyone. Well, we can help the most vulnerable. It is not just the rich people and the big business in this province that need help. It is time that you look at yourselves to see what you can do to help these poor, vulnerable people. They matter. Those 4 800 people matter. Haley Flaro said there was a significant impact on families. It is quite concerning.

You took this money. Do you know what? It is time to be creative, not conservative. How can you take this money from these people?

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mr. Flemming: Well, I have a little anecdote. I was looking at my bank statement back in January, and I noticed that \$212 had appeared. I said: What is the \$212 for? I do not know where it came from. So, I looked at my wife, who looks after her parents, and said: Where did this come from? She said: Oh, I was

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, si je donne à tout le monde un peu plus d'argent, tout le monde en sera reconnaissant — je comprends bien. Je comprends cela. Monsieur le président, le programme aurait coûté 11 millions de dollars. Les gens d'en face manquaient de fonds pour le programme. Ils n'avaient pas suffisamment d'argent à cet égard. Après plus de trois ans à percevoir 1 milliard de dollars supplémentaires en recettes fiscales par année, les gens d'en face n'avaient pas les fonds pour financer le programme. Personne ne veut retirer de l'argent à ceux qui en ont besoin, et je sais que chaque personne qui en reçoit peut en faire usage. Malheureusement, on a eu un gouvernement sans vision qui a mis un frein à la prospérité, et on a eu un gouvernement précédent qui ne pouvait tout simplement pas comprendre la valeur de l'argent et d'où il provenait. Nous avons manqué de fonds, Monsieur le président. J'aurais aimé que nous en ayons.

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je vais probablement prononcer les mots les plus importants que j'ai jamais prononcés à la Chambre : Il est extrêmement regrettable d'avoir un gouvernement des Conservateurs et de l'Alliance des gens qui est sans coeur et qui ne se soucie pas des gens les plus vulnérables de la province, un point c'est tout.

On peut prendre la parole de ce côté-là et dire : Oh, on ne peut pas aider tout le monde. Eh bien, on peut aider les plus vulnérables. Ce n'est pas seulement les bien nantis et les grandes entreprises de la province qui ont besoin d'aide. Il est temps que vous vous regardiez en face et considérez les mesures à prendre pour aider les personnes pauvres et vulnérables. Ces personnes sont importantes. Les 4 800 personnes concernées comptent. Haley Flaro a dit que les familles ont été durement touchées. C'est assez préoccupant.

Vous avez pris l'argent. Savez-vous quoi? Il est temps d'être créatif, et non pas conservateur. Comment avez-vous pu enlever l'argent aux personnes en question?

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M. Flemming : Eh bien, j'ai une petite anecdote. Comme je consultais mon relevé bancaire en janvier dernier, j'ai remarqué qu'une somme de 212 \$ y était inscrite. Je me suis demandé : À quoi correspond cette somme de 212 \$? Je ne sais pas d'où cela vient. J'ai alors regardé ma femme, qui s'occupe

at the nursing home, and a person from the government asked me to apply for this. That person said: You should apply. So, my wife filled out the form and everything else and mailed it up to Campbellton, and she got \$106 for each of her parents—\$212. Then I got a letter that said they were going to take it away from me. Dorothy, you terrible person, you are going to take this away from me.

The point is that it is poor management. It is not about doing things right. It is about doing things that are improper. I did not need it, and my wife did not need it. It just shows that there was no sense behind it. It was not passed out properly. It is completely mismanaged. We are going to come back with something that helps people instead of having somebody like me saying: Where did the \$212 come from?

Silviculture

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, we found out during the budget estimates that the government will be paying the big forest companies \$2.3 million to spray our Crown forests for their benefit this summer. I have a few ideas about how the Department of Energy and Resource Development could better spend this money. It could reallocate it to the private silviculture fund and create stability by committing to funding for 10 years, as has been requested by the private woodlot owners. This would allow for larger blocks of land to be treated in a sustainable way, resulting in a more resilient and adaptive native Acadian forest that enhances and encourages wildlife habitat. In the face of the climate change emergency, a healthy private forest will also help the province hit its greenhouse gas mitigation targets.

Considering this, will the Minister of Energy and Resource Development commit to reallocating the herbicide spraying budget to silviculture this year?

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, I want to thank the member opposite for the question. I could talk at

de ses parents, et lui ai demandé : D'où cela vient-il? Voici ce qu'elle a dit : Oh, j'étais au foyer de soins, et une personne du gouvernement m'a invitée à présenter une demande d'aide. La personne lui a dit : Vous devriez présenter une demande. Mon épouse a donc rempli le formulaire et tous les documents requis, puis les a envoyés à Campbellton, et elle a obtenu 106 \$ pour chacun de ses parents, soit la somme de 212 \$. Puis, j'ai reçu une lettre qui disait que cette somme ne me serait plus versée. Dorothy, vous êtes terrible de m'enlever l'argent en question.

Force est d'admettre que la gestion est mauvaise. Il n'est pas question de bien faire les choses. Il est plutôt question de prendre des mesures qui sont inappropriées. Je n'avais pas besoin de la prestation, tout comme mon épouse. Cela montre simplement que la prestation n'avait aucun sens. Elle n'a pas été distribuée de façon appropriée. Le tout est très mal géré. Nous proposerons une mesure qui aide les gens au lieu d'obliger quelqu'un comme moi à se dire : D'où viennent les 212 \$?

Sylviculture

M. K. Arseneau : Monsieur le président, pendant l'étude des prévisions budgétaires, nous avons appris que le gouvernement versera la somme de 2,3 millions de dollars aux grandes compagnies forestières afin qu'elles procèdent cet été à l'épandage d'herbicide sur nos forêts de la Couronne, ce qui leur sera profitable. J'ai quelques idées sur la façon dont le ministère du Développement de l'énergie et des ressources pourrait mieux dépenser cette somme. Il pourrait réaffecter l'argent au fonds pour la sylviculture des lots boisés privés et créer de la stabilité en s'engageant à y accorder du financement pendant 10 ans, comme l'ont demandé les propriétaires de terrains boisés privés. De plus grandes parcelles de terre pourraient ainsi être exploitées durablement, ce qui se traduirait par une forêt acadienne naturelle plus résiliente et mieux adaptée qui permettrait d'améliorer et de préserver l'habitat faunique. Compte tenu de l'urgence liée aux changements climatiques, une forêt privée saine aidera aussi la province à atteindre ses objectifs d'atténuation des gaz à effet de serre.

Dans un tel contexte, le ministre du Développement de l'énergie et des ressources s'engagera-t-il à réaffecter cette année à la sylviculture le budget relatif à l'épandage d'herbicide?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, je tiens à remercier le député d'en face de la question. Je

length—for hours—about forestry and how we are moving. Considering that we have a minute, it is important to indicate that there are a couple of factors there. The investment that we are making in this year's budget, of course, factors in to some investments that were made in previous years, and we are going to work that through.

We have also had many conversations in this House about future forest conservation, reviews of the *Crown Lands and Forests Act*, and working to let private woodlot owners have more access to the forest.

There is a \$2.3-million budget that is allocated for silviculture and forestry here, which, of course, looks toward recent history, but I would like to look toward the future, because we are committed to being a government that has met with stakeholders that have never been to the table before to talk about how we can create that accord among all and make the forest of New Brunswick something that we will all be proud of in the future.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. À défaut d'appliquer l'approvisionnement proportionnel depuis 2004, la part des marchés des propriétaires de lots boisés privés et le prix qu'ils reçoivent pour le bois sont à la baisse ou stagnants. La maigre rentabilité et la part incertaine des marchés ont donné lieu à un déclin de la main-d'œuvre et de la capacité de production des propriétaires de lots boisés privés.

À long terme, nous devons voir à révolutionner le monde de la foresterie, afin d'assurer une gestion plus saine de nos forêts et une vie décente dans ce domaine. L'application de l'approvisionnement proportionnel est une première étape. Le ministre du Développement de l'énergie et des ressources s'engage-t-il à appliquer l'approvisionnement proportionnel basé sur le pourcentage des terres forestières appartenant aux propriétaires de lots boisés privés, c'est-à-dire 30 %? Merci.

13:55

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, I would like to thank the member opposite for the question. Just so that it is clear, we have had proportional supply in place since 1992. What has been different in the past six months is that we are a government that has decided to stop looking at it from a spreadsheet or from a paper

pourrais parler longtemps — pendant des heures — de la foresterie et des mesures que nous prenons. Étant donné que nous disposons d'une minute, il est important d'indiquer que deux ou trois facteurs entrent en jeu. Bien entendu, l'investissement que nous prévoyons dans le budget de cette année s'inscrit dans une série d'investissements réalisés au cours des années précédentes, et nous prendrons le tout en compte.

Nous avons aussi eu de nombreuses conversations à la Chambre au sujet des efforts futurs de conservation des forêts, des examens de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* et des mesures visant à améliorer l'accès à la forêt des propriétaires de terrains boisés.

Un budget de 2,3 millions de dollars est alloué à la silviculture et à la foresterie ; ce budget, bien sûr, est lié au passé récent, mais j'aimerais me tourner vers l'avenir, car nous sommes résolus à être un gouvernement qui rencontre les parties prenantes qui n'ont jamais participé aux négociations pour parler de la façon dont nous pouvons faire régner la bonne entente et faire de la forêt du Nouveau-Brunswick un élément dont nous serons tous fiers dans l'avenir.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. With proportional supply not being enforced since 2004, the market share of private woodlot owners and the price they get for their wood are falling or stagnant. Low profitability and the uncertain market share have led to a drop in the workforce and productive capacity of private woodlot owners.

In the long term, we will need to do our best to revolutionize the forestry world to ensure better management of our forests and a decent livelihood in this field. Enforcing proportional supply is a first step. Does the Minister of Energy and Resource Development commit to enforcing proportional supply based on the percentage of forest land owned by private woodlot owners, which is 30%? Thank you.

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, j'aimerais remercier le député d'en face de la question. Par souci de clarté, l'approvisionnement proportionnel est en place depuis 1992. La différence depuis les six derniers mois, c'est que nous sommes un gouvernement qui a décidé de travailler sur le terrain,

perspective and to put boots on the ground. As the minister responsible for that department, I have sat in meetings at woodlot boards, our private woodlot boards. I have met with stakeholders from industry. I have met with stakeholders from conservation groups.

Do you know what? When you put something in place in 1992 and you get 20 or 30 years down the road, things change. They absolutely do. That is why we were the only party that was committed, in our platform, to reviewing and revising the *Crown Lands and Forests Act* and taking into consideration private woodlot owners and the ability to ensure that more of their fibre gets to market. We are on track with that, Mr. Speaker. We are on track with that, and you could speak to the private woodlot owners. You could speak to the boards. You could speak to any stakeholder. They know that we are on the job and we are going to get results. Thank you very much.

NB Power

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. NB Power has spent \$13 million in licensing fees for a multimillion-dollar hydrogen partnership with a Florida start-up company, Joi Scientific. This is like taking a trip to Las Vegas, spinning the roulette wheel, and, fingers crossed, hoping that it lands where you have placed your bet. It is gambling with New Brunswick money that NB Power cannot afford to lose on unproven technology.

According to the media, Joi Scientific is the subject of open and ongoing investigations, including alleged extortion, by the Florida Office of Financial Regulation, the state's financial services regulator. NB Power CEO Gaëtan Thomas has stated that he is confident that the investigations involving Joi Scientific will simply go away. Mr. Speaker, my question is for the Minister of Energy and Natural Resources. Is he aware of whether NB Power did its due diligence before getting involved with this start-up?

plutôt que d'envisager la situation en fonction d'une feuille de calcul ou de documents. En tant que ministre responsable du ministère en question, j'ai assisté à des réunions des offices de commercialisation, nos offices de commercialisation privés. J'ai rencontré des parties prenantes de l'industrie. J'ai rencontré des parties prenantes représentant des groupes voués à la conservation.

Savez-vous quoi? Lorsqu'une mesure est mise en place en 1992 et qu'elle est encore en vigueur 20 ou 30 ans plus tard, les choses changent. Les choses changent certainement. Voilà pourquoi nous étions le seul parti à prendre l'engagement, dans notre plateforme, d'examiner et de réviser la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* ainsi que de tenir compte des propriétaires de terrains boisés privés et de la capacité à garantir qu'une plus grande quantité de leur fibre de bois soit commercialisée. Nous sommes sur la bonne voie à cet égard, Monsieur le président. Nous sommes sur la bonne voie à cet égard, et vous pourriez parler aux propriétaires de terrains boisés privés. Vous pourriez parler aux offices de commercialisation. Vous pourriez parler à toutes les parties prenantes. Elles savent que nous sommes à l'oeuvre et que nous obtiendrons des résultats. Merci beaucoup.

Énergie NB

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Énergie NB a dépensé 13 millions de dollars en droits de licence pour un partenariat d'une valeur de plusieurs millions de dollars concernant l'hydrogène conclu avec une entreprise en démarrage de la Floride, Joi Scientific. C'est comme faire un voyage à Las Vegas, jouer à la roulette et espérer, en se croisant les doigts, que la bille s'arrête sur le numéro sur lequel vous avez misé. Cela revient à jouer avec de l'argent du Nouveau-Brunswick qu'Énergie NB ne peut se permettre de perdre en misant sur de la technologie non éprouvée.

Selon les médias, Joi Scientific fait l'objet d'enquêtes ouvertes portant notamment sur des allégations d'extorsion et menées par le Florida Office of Financial Regulation, l'organisme de réglementation des services financiers de l'État. Gaëtan Thomas, le PDG d'Énergie NB, a déclaré qu'il était sûr que les enquêtes impliquant Joi Scientific allaient tout simplement se régler. Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. Sait-il si Énergie NB a fait

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, I want to thank the member opposite for the question. As the minister responsible for NB Power, I am in the position where I have an opportunity to give oversight at a level of 30 000 ft and encourage the Crown corporation to seek and find opportunities that could bring private sector investment to the province. The other side of that is that I am also the minister responsible for the ratepayers of New Brunswick. I balance that responsibility by encouraging a utility to find and to invest in opportunities and ways that we could move into a greener, cleaner economy and, at the same time, create a benefit to the province, all the while ensuring that those investments are in line with what we need to protect and that ratepayers have a solid, stable utility.

In fact, I am meeting with NB Power as early as this afternoon. I am looking forward to hearing some reports and some information. I am always going to be transparent and bring that information to the House, and I look forward to talking about ways that we could use that green economy to move the...

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. Austin: Mr. Thomas is a member of Joi Scientific's board of directors. Neither NB Power nor Joi Scientific is disclosing secrets behind what is being hailed as a major scientific breakthrough, pending further patents, of course. No other jurisdiction, including the entire state of Florida, which is surrounded by water, is in partnership with this company.

Joi Scientific claims to have developed an efficient way to generate hydrogen gas from seawater on demand. A Vancouver-based energy consultant has described the technology as, frankly, "too good to be true". My question, again, is to the minister. Is New Brunswick so desperate that it is willing to gamble with ratepayers' money when this or any other start-up company and unproven technology comes knocking on the door?

preuve d'une diligence raisonnable avant de faire affaire avec l'entreprise en démarrage?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, je tiens à remercier le député d'en face de la question. En tant que ministre responsable d'Énergie NB, j'ai la possibilité de surveiller de façon très globale la société de la Couronne et de l'encourager à chercher et à trouver des occasions d'affaires qui pourraient attirer des investissements du secteur privé dans la province. L'autre côté de la médaille, c'est que je suis aussi le ministre responsable de la clientèle du Nouveau-Brunswick. Je maintiens l'équilibre entre mes responsabilités en encourageant l'entreprise de service public à trouver des possibilités et des façons pour nous d'évoluer vers une économie verte et moins polluante, à investir dans celles-ci et, en même temps, à créer des avantages pour la province, tout en faisant en sorte que les investissements correspondent à nos besoins en matière de protection et que la clientèle ait une entreprise de service public stable et solide.

En fait, je rencontre des représentants d'Énergie NB dès cet après-midi. J'ai hâte d'entendre des comptes rendus et d'obtenir des renseignements. Je ferai toujours preuve de transparence et j'apporterai les renseignements à la Chambre, et j'ai hâte de parler des façons dont nous pourrions miser sur l'économie verte pour faire progresser le...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Austin : M. Thomas est membre du conseil d'administration de Joi Scientific. Ni Énergie NB ni Joi Scientific ne révèle les dessous de ce qui est salué comme une importante percée scientifique, dans l'attente d'autres brevets, bien sûr. Aucune autre région, y compris tout l'État de la Floride, qui est entouré d'eau, n'est en partenariat avec la compagnie en question.

Joi Scientific affirme avoir mis au point une façon efficace de produire sur demande de l'hydrogène gazeux à partir d'eau de mer. Un consultant en matière d'énergie de Vancouver a décrit la technologie comme étant, franchement, « trop belle pour être vraie ». Ma question s'adresse encore une fois au ministre. Le Nouveau-Brunswick est-il si désespéré qu'il est prêt à jouer avec l'argent de la clientèle lorsqu'une compagnie en démarrage, que ce soit celle-ci ou une autre, se présente avec une technologie non éprouvée?

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, it gives me pleasure to stand and talk about the innovative approach that this government takes toward NB Power. We have given NB Power lots of direction in the past few months regarding looking for opportunities to benefit New Brunswick in a clean and renewable fashion. With that being the case, the member opposite can rest assured that this is also a government that is responsible for ensuring that we receive value for every dollar that we spend. He can rest assured that this project as well as any project that we endeavour to enter into will go through a litmus test to ensure that it is delivering that value for the dollar.

I know that we will be continuing to find opportunities. We are open for business, but it will not be at the expense of the taxpayer. You have my word that I will bring back reports and accountability on any projects that this government enters into as we endeavour to move forward in a green economy in a way that benefits New Brunswick. Thank you very much, Mr. Speaker.

14:00

Floods

Mr. Harvey: Mr. Speaker, members of the House spoke in the past few weeks on preparing our communities for floods and on how important it is for us to take advantage of federal funding for things such as raising roads and other flood mitigation and adaptation measures. Can the Minister of Transportation advise this House on the progress of capital projects that are being submitted to the federal government for consideration, and will there be any projects completed during the fiscal year 2019-20?

Hon. Mr. Oliver: Thank you, Mr. Speaker. To the member opposite, certainly, we are very concerned about the effects that we have recently experienced because of the flooding that has gone on over the entire province. At the present time, we are assessing the damage that was done and putting together a list of projects that we see as being necessary to improve the infrastructure that we have. That project list will be going forward to the federal government. We have had discussions with Minister Goodale and Minister Champagne about these projects and about the assistance that the federal government will be allowing

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, c'est pour moi un plaisir de prendre la parole sur l'approche innovatrice du gouvernement actuel à l'égard d'Énergie NB. Nous avons donné à Énergie NB beaucoup de directives au cours des derniers mois sur la recherche de possibilités de porter avantage au Nouveau-Brunswick de façon propre et renouvelable. Cela étant, le député d'en face peut avoir l'assurance que le gouvernement actuel est aussi responsable de faire en sorte que nous optimisons chaque dollar que nous dépensons. Il peut avoir l'assurance que le projet en question ainsi que tout projet que nous nous efforcerons d'entreprendre seront soumis à un test décisif pour veiller à ce qu'il optimise l'argent dépensé.

Je sais que nous continuerons de trouver des possibilités. Nous sommes prêts à faire des affaires, mais non pas au détriment du contribuable. Je vous promets que je ferai preuve de transparence et que je ferai rapport et rendrai compte de tout projet qu'entreprendra le gouvernement actuel dans le contexte de nos efforts pour progresser vers une économie verte de sorte à porter avantage au Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Inondations

M. Harvey : Monsieur le président, au cours des dernières semaines, des parlementaires ont parlé de la préparation de nos collectivités aux inondations et de l'importance de profiter du financement fédéral pour des mesures d'atténuation des inondations et d'adaptation comme l'élévation des routes. Le ministre des Transports peut-il informer la Chambre de l'état d'avancement des projets d'immobilisations qui seront soumis au gouvernement fédéral pour étude, et des projets seront-ils terminés au cours de l'exercice financier 2019-2020?

L'hon. M. Oliver : Merci, Monsieur le président. Pour répondre à la question du député d'en face, nous sommes certainement très préoccupés des conséquences que nous avons connues récemment à cause des inondations survenues partout dans la province. À l'heure actuelle, nous évaluons les dommages et dressons une liste de projets que nous jugeons nécessaires pour améliorer nos infrastructures existantes. Cette liste de projets sera transmise au gouvernement fédéral. Nous avons eu des discussions avec le ministre Goodale et le ministre Champagne au sujet de ces projets et de l'aide que nous accordera le

to go forward with us. They have said that they will be very flexible with regard to the projects themselves. We hope to have a number of those projects completed this year. When we have the list in place, we will certainly share it with the members opposite. Thank you.

Mr. Harvey: Mr. Speaker, the village of Perth-Andover was fortunate this year to avoid any catastrophic flooding such as we have seen in the lower Saint John River basin. But the people of Perth-Andover know about flooding, having experienced four terrible floods in the past 25 years. Our former Liberal government had a flood mitigation project shovel-ready. It was developed in cooperation with the village of Perth-Andover, and it had many features, including raising roads, Mr. Speaker. Why did the Conservative government, within days of taking office last fall, cancel this project?

Hon. Mr. Oliver: Mr. Speaker, thank you again. To the member opposite, certainly, we are very fortunate that there was no flooding this year in Perth-Andover. As I said, we are grateful for that. We are very aware of the project that has been proposed. That will be one of the projects that we will move forward with when we ask the government to assist us with it, but at this point in time, as I said before, we have a number of projects that we want to put on the list. The federal government originally told us that in order to do that, it needed a limit of up to \$20-million worth of projects, and we want to make sure that when we put these projects forward, it will cover as many as possible. As I said, it will give us some latitude with respect to the amount of work that has to be done. Whether the projects are shovel-ready or not, we certainly will have some latitude with that. Thank you.

Mr. Harvey: Mr. Speaker, it is nice to know that the government is going to move forward with the project, but it is easy to say that. On the other hand, it canceled the project. It was ready to go. It has incurred \$2 million in costs for no reason. Mr. Speaker, this is another clear example of a short-sighted government. It cannot make a decision about the future prosperity of the province of New Brunswick, making the right investment at the right time, and it is really unfortunate

gouvernement fédéral. Les ministres ont dit qu'ils feront preuve de beaucoup de souplesse par rapport aux projets eux-mêmes. Nous espérons qu'un certain nombre de ces projets seront terminés cette année. Après que nous aurons dressé la liste, nous la fournirons certainement aux gens d'en face. Merci.

M. Harvey : Monsieur le président, le village de Perth-Andover a eu la chance cette année d'éviter des inondations catastrophiques comme celles que nous avons vues dans le bassin inférieur du fleuve Saint-Jean. Les gens de Perth-Andover en savent pourtant long sur le sujet, puisqu'ils ont connu quatre terribles inondations au cours des 25 dernières années. Notre ancien gouvernement libéral avait un projet d'atténuation des inondations prêt à démarrer. Le projet a été conçu en collaboration avec le village de Perth-Andover et comportait de nombreuses mesures, notamment l'élévation des routes, Monsieur le président. Pourquoi, quelques jours à peine après être arrivé au pouvoir l'automne dernier, le gouvernement conservateur a-t-il annulé ce projet?

L'hon. M. Oliver : Monsieur le président, je vous remercie encore. Je dis au député d'en face que nous avons certainement eu beaucoup de chance de ne pas avoir eu d'inondations cette année à Perth-Andover. Comme je l'ai dit, nous en sommes reconnaissants. Nous connaissons très bien le projet qui a été proposé. C'est un des projets que nous présenterons lorsque nous demanderons l'aide du gouvernement à cet égard, mais, en ce moment, comme je l'ai déjà dit, nous voulons inscrire un certain nombre de projets sur la liste. Pour ce faire, le gouvernement fédéral nous a dit au départ que la valeur des projets ne devait pas dépasser 20 millions de dollars, et nous voulons veiller à ce qu'il finance le plus grand nombre de projets possible parmi ceux que nous présenterons. Comme je l'ai dit, nous disposerons ainsi d'une certaine latitude en ce qui concerne la quantité de travail à faire. Que les projets soient prêts à démarrer ou non, nous aurons certainement une latitude à cet égard. Merci.

M. Harvey : Monsieur le président, il est bon de savoir que le gouvernement ira de l'avant avec le projet, mais il est facile de dire cela. Le gouvernement a malgré tout annulé le projet. Le projet était prêt à démarrer. Les coûts ont atteint 2 millions de dollars pour aucune raison. Monsieur le président, il s'agit d'un autre bon exemple d'un gouvernement imprévoyant. Il ne peut pas prendre de décision quant à la prospérité future de la province, c'est-à-dire faire le bon investissement au bon moment, et il est très

that it has taken this short-sighted approach to developing New Brunswick.

The project was approved. The project had federal funding. The project was ready to go to address the critical need—a need, not a want. This was a need in the village of Perth-Andover. I am speaking to the government. Will the minister move this project forward in the next few weeks? Will he announce in Perth-Andover that this project is moving forward, and will he do the right thing?

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mr. Oliver: Thank you, Mr. Speaker. Certainly, the member is aware that we have met with the people at the town of Perth-Andover. We have talked to them about their issues. We know exactly what the town is looking for. We agreed to work with them to make sure that the project that we put forward for Perth-Andover is not only one that is acceptable to the people of the area but also one that we certainly can afford, and we want to recognize the issues as they are presented. We know that we have some infrastructure there that needs to be addressed before we go forward with a complete plan, and we will be looking at that very, very shortly. Thank you.

14:05

Le président : La période de questions est terminée.

Points of Order

Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I rise on a point of order. During question period, the member for Miramichi Bay-Neguac made personal attacks and called all the government members “heartless”, and she also attributed those comments to the members of the People’s Alliance. She also made the comment that not one person cares. Mr. Speaker, it is tradition in this House to direct all comments through the Speaker, to direct everything through the Speaker, and the member continuously speaks directly to the members opposite rather than directing her comments through the chair I would appreciate perhaps a gentle reminder of the rules of the House. Thank you, Mr. Speaker.

regrettable qu’il ait adopté une approche imprévoyante à l’égard du développement du Nouveau-Brunswick.

Le projet était approuvé. Le projet bénéficiait d’un financement fédéral. Le projet était prêt à démarrer afin de répondre à un besoin essentiel — un besoin, pas une fantaisie. Le besoin se faisait sentir à Perth-Andover. Je m’adresse au gouvernement. Le ministre présentera-t-il le projet au cours des prochaines semaines? Annoncera-t-il à Perth-Andover que ce projet va de l’avant, et fera-t-il ce qui s’impose?

M. Harvey : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L’hon. M. Oliver : Merci, Monsieur le président. Le député sait assurément que nous avons rencontré les gens de Perth-Andover. Nous avons discuté avec eux de leurs problèmes. Nous savons exactement ce que veut la population. Nous avons convenu de travailler avec les gens afin que le projet que nous avons proposé pour Perth-Andover soit non seulement acceptable pour les gens de la région, mais aussi abordable en toute certitude, et nous voulons tenir compte des problèmes à mesure qu’ils sont signalés. Nous savons qu’il faut examiner des infrastructures là-bas avant que nous puissions mettre en oeuvre un plan complet, et nous nous pencherons sur la question très, très bientôt. Merci.

Mr. Speaker: Question period is over.

Rappels au Règlement

M. Savoie : Merci, Monsieur le président. J’invoque le Règlement. Pendant la période des questions, la députée de Baie-de-Miramichi—Neguac a lancé des attaques personnelles et a qualifié tous les parlementaires du côté du gouvernement de « sans cœur », et elle a également fait les mêmes commentaires à l’égard des membres de l’Alliance des gens. Elle a également déclaré que pas une seule personne ne se soucie de la situation. Monsieur le président, la tradition à la Chambre veut que tous les commentaires soient adressés au président, que tout passe par le président, et la députée s’adresse continuellement directement aux parlementaires d’en face plutôt que de passer par la présidence. J’apprécierais qu’il lui soit rappelé gentiment quelles sont les règles de la Chambre. Merci, Monsieur le président.

Mr. Speaker: I believe that the member was talking to me because she addressed her questions through the Speaker. As far as looking is concerned, I cannot force anyone to look at me. You just have to look. As far as personal attacks are concerned, she did not attack anyone personally. She was speaking about the government and the parties.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. On a point of order, during members' statements, the member for Fredericton-Grand Lake made a comment about the member for Victoria-La-Vallée. He mentioned that the member for Victoria-La-Vallée had made a statement in the House concerning a certain topic that he mentioned. That is false. That is not right. He did not make that statement, and I would ask the honourable member, who is usually accurate in his assessments here in the House, to retract the statement that was directed toward the member for Victoria-La-Vallée and issue an apology. Thank you.

Mr. Speaker: We will review what has been said, and we will come back to the House.

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, on a point of order, as you consider this, I am led to believe that the statement made by the honourable member for Fredericton-Grand Lake...

Mr. Speaker: Are we on the same point?

Mr. G. Arseneault: It has already been posted publicly on Twitter and maybe some other sites, and that is inappropriate as well.

Mr. DeSaulniers: On a point of order, Mr. Speaker, a while ago in this House, the member for Miramichi Bay-Neguac mentioned the Premier by name and mentioned our party leader by name. I believe that is unparliamentary, and I wish that you would make a ruling on that, please.

Mr. Speaker: You said "a while ago". Was it today?

Mr. DeSaulniers: Yes.

Mr. Speaker: Then I will have to look at the transcript, and we will come back to the House.

Le président : Je crois que la députée s'adressait à moi, car elle a posé ses questions par l'entremise du président. En ce qui concerne le regard, je ne peux forcer personne à me regarder. Vous devez simplement regarder. Quant aux attaques personnelles, la députée n'a attaqué personne personnellement. Elle parlait du gouvernement et des partis.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. J'invoque le Règlement. Au cours des déclarations de députés, le député de Fredericton-Grand Lake a fait une remarque au sujet du député de Victoria-La-Vallée. Il a mentionné que le député de Victoria-La-Vallée avait fait une déclaration à la Chambre à propos d'un certain sujet qu'il a soulevé. C'est faux. Ce n'est pas vrai. Le député en question n'a pas fait une telle déclaration, et je demanderais au député, qui est généralement précis dans ses évaluations ici à la Chambre, de retirer la déclaration qui visait le député de Victoria-La-Vallée et de présenter des excuses. Merci.

Le président : Nous allons examiner ce qui a été dit, et nous reviendrons à la Chambre.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Pendant que vous examinez la question, je crois comprendre que la déclaration faite par le député de Fredericton-Grand Lake...

Le président : Sommes-nous sur le même point?

M. G. Arseneault : La déclaration a déjà été publiée sur Twitter et peut-être sur d'autres sites, ce qui est également inapproprié.

M. DeSaulniers : J'invoque le Règlement, Monsieur le président. Il y a peu de temps à la Chambre, la députée de Baie-de-Miramichi—Neguac a mentionné le nom du premier ministre et celui du chef de notre parti. Je pense que cela est non parlementaire, et je vous demande de vous prononcer à ce sujet, s'il vous plaît.

Le président : Vous avez dit « il y a peu de temps ». Était-ce aujourd'hui?

M. DeSaulniers : Oui.

Le président : Je vais donc devoir consulter la transcription, et nous reviendrons à la Chambre.

14:10

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I do not want to prolong this anymore, but when you come back to the House, before issuing your ruling... I think that it would be important for us to hear from all the House Leaders before you issue a ruling because what was mentioned could have been said but might not be unparliamentary. I dispute whether that is unparliamentary. I think that if you go back and look in context, look in the Hansard over the years, and look at what is happening in public media and social media... In fact, I am receiving letters today and I have received letters yesterday and all weekend that refer to the government by certain names or whatever. It is a common fact and common knowledge that the Alliance party and the Conservative Party are working hand in hand. It is one government. That is the way we see it.

Mr. Speaker: Okay. I said that I would review the transcript and come back to the House. Now, let's proceed with the Orders of the Day.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, I am happy to rise today, though not on a point of order. I am very pleased to rise in the House today to announce the beginning of the negotiation process for the First Nation tuition enhancement agreement. The current agreement has allowed us to invest in quality education for Wabanaki students in New Brunswick. Since 2008, the Department of Education and Early Childhood Development, school districts, and Wabanaki communities have had an agreement in place that invests 50% of the funding provided by the federal government for Indigenous students living in Wabanaki communities who attend provincial public schools. The agreement reinvests that money to provide support above and beyond regular educational services.

Une telle mesure a pour but de cultiver des relations, de permettre un apprentissage positif, d'offrir des possibilités d'éducation et une expérience éducative de qualité et de favoriser un milieu scolaire accueillant pour les élèves wabanaki du Nouveau-Brunswick.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je ne veux pas prolonger davantage une telle discussion, mais, lorsque vous reviendrez à la Chambre, avant de rendre votre décision... Je pense qu'il serait important que nous entendions tous les leaders parlementaires avant que vous ne rendiez votre décision, car ce qui a été mentionné aurait pu être dit sans pour autant être non parlementaire. Je conteste le fait que cela soit non parlementaire. Je pense que, si vous revenez en arrière et que vous examinez le contexte, que vous consultez le hansard au fil des ans et que vous regardez ce qui se passe dans les médias publics et les médias sociaux... En fait, je reçois aujourd'hui des lettres, et j'en ai reçu hier et tout au long de la fin de semaine, qui désignent le gouvernement par certains noms ou quoi que ce soit d'autre. Il est de notoriété publique que le parti de l'Alliance et le Parti conservateur travaillent main dans la main. Ils forment tous deux un gouvernement. C'est ainsi que nous voyons les choses.

Le président : D'accord. J'ai dit que j'examinerai la transcription et que je reviendrai à la Chambre. Poursuivons à présent les affaires du jour.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui, mais pas pour invoquer le Règlement. Je suis très content de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour annoncer le début du processus de négociation de l'entente visant l'amélioration des frais de scolarité des Premières Nations. L'entente actuelle nous a permis d'investir dans une éducation de qualité pour les élèves wabanaki du Nouveau-Brunswick. Depuis 2008, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, les districts scolaires et les collectivités wabanaki ont conclu une entente en vigueur qui prévoit d'investir 50 % des fonds fournis par le gouvernement fédéral pour les élèves autochtones vivant dans les collectivités wabanaki et fréquentant les écoles publiques provinciales. L'entente prévoit le réinvestissement de cet argent pour fournir un soutien allant au-delà des services éducatifs habituels.

The goal of this measure is to build relationships, ensure a positive learning experience, provide education opportunities and a quality educational experience, and promote a welcoming school

The Department of Education and Early Childhood Development has started initial discussions with chiefs and Wabanaki communities, and all partners are looking forward to collaboratively working together to plan the objectives under this new agreement.

L'histoire de l'éducation des jeunes autochtones au pays est traumatisante. La chose à faire est donc de réinvestir dans l'éducation pour les élèves wabanaki. Merci, Monsieur le président.

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. I must say that you are looking fine today.

Mr. Speaker, this is very good news. This is wonderful news, because any time we are investing in education, it is a win-win-win situation. As everyone here should be aware, I am very proud to represent First Nations communities in my riding. I know that when we invest in education, in health care, and in their communities in any way, it is always a positive thing to do. There is nothing better than having a welcoming school, for students to be able to walk in and study within their culture to understand who they are, where they are, where they come from, and what their capabilities are. I believe that this service agreement will allow Wabanaki students to have exactly that, and I absolutely do agree with the minister that this is the right thing to do. I only hope that someday, we can have that among all departments. Thank you.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am also pleased to rise in the House and to speak to this news that the negotiation process has begun. I think that as the negotiation process proceeds for the First Nation tuition enhancement program, the focus needs to be on making self-determination a priority for the Wabanaki communities that are involved in this. We need to ensure that the colonial relationship of the past is shed, that there is autonomy, that the Wabanaki communities are able to construct a noncolonial education system that fits them, and that they are the ones helping to make the decisions.

I think that the Minister of Education is right to point out that we have a shameful history that was traumatic and is traumatic for many. It is essential that we

environment for Wabanaki students in New Brunswick.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a entamé des discussions initiales avec les chefs et les collectivités wabanaki, et tous les partenaires ont hâte de travailler ensemble en collaboration pour planifier les objectifs de la nouvelle entente.

The history of the education of young Indigenous people in this country is traumatic. Therefore, the thing to do is to reinvest in education for Wabanaki students. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je dois dire que vous avez l'air bien aujourd'hui.

Monsieur le président, c'est une très bonne nouvelle. C'est une excellente nouvelle, car chaque fois que nous investissons dans l'éducation, tout le monde y gagne. Comme tout le monde ici devrait savoir, je suis très fière de représenter les collectivités des Premières Nations dans ma circonscription. Je sais que, lorsque nous investissons dans l'éducation, dans les soins de santé et dans leurs collectivités de quelque manière que ce soit, c'est toujours une bonne chose. Il n'y a rien de mieux qu'une école accueillante où les élèves peuvent entrer et étudier dans le cadre de leur culture afin de comprendre qui ils sont, où ils se trouvent, d'où ils viennent et quelles sont leurs capacités. Je crois que l'entente de services en question permettra aux élèves wabanaki d'avoir exactement cela, et je suis tout à fait d'accord avec le ministre pour dire que c'est la bonne chose à faire. J'espère seulement que, un jour, tous les ministères pourront en faire autant. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je suis également contente de prendre la parole à la Chambre pour commenter la nouvelle concernant le début du processus de négociation. Je pense que, à mesure que le processus de négociation avance pour le programme d'amélioration des frais de scolarité des Premières Nations, il faut mettre l'accent sur l'autodétermination des collectivités wabanaki concernées. Nous devons veiller à ce que les relations coloniales du passé soient abandonnées, à ce qu'il y ait autonomie, à ce que les collectivités wabanaki puissent construire un système éducatif non colonial qui leur convient et à ce qu'elles participent aux décisions.

Je pense que le ministre de l'Éducation a raison de signaler que nous avons une histoire honteuse qui a été traumatisante et qui reste traumatisante pour

acknowledge our history and learn from it. One way to demonstrate that learning and change has occurred will be through the actions of these negotiations and what these processes look like.

Yesterday, at Mount Allison's convocation, I heard someone quote Senator Murray Sinclair, and I think that what he said is relevant here. Senator Murray Sinclair said: "Education is what got us here and education is what will get us out."

Wela'lin.

Woliwon.

14:15

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I want to commend the minister on his statement today and on the funding that is going to be going to the Wabanaki communities and students. I think that any way we can enhance their lives and their educational opportunities is positive. I just want to stand to say thank you to the minister for the work that has been done on this file.

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, for far too long, hunters have expressed disappointment with not being drawn for a moose licence. Our government heard those concerns, took them seriously, and committed to reviewing the moose tag draw with an eye to fairness and to ensuring that more hunters have a real opportunity to participate.

It is my pleasure to inform the House that changes are being made to the moose hunting regulation to increase the probability of being drawn in the resident moose draw. The number of ballots available to applicants whose names have not been drawn for 20 years or more in the random computerized draw will increase from 81 to 243. This will increase their probability of success to 93.9%.

Another change will require applicants to provide proof of proper training or previous hunting experience prior to applying. Application for the

beaucoup. Il est essentiel que nous reconnaissons notre histoire et que nous en tirions des leçons. Les actions menées dans le cadre des négociations et la forme que prendront de tels processus seront l'une des façons de démontrer qu'un tel apprentissage et qu'un tel changement ont eu lieu.

Hier, lors de la cérémonie de remise des diplômes à Mount Allison, j'ai entendu quelqu'un citer le sénateur Murray Sinclair, et je pense que ses propos sont pertinents ici. Le sénateur Murray Sinclair a déclaré : « L'éducation nous a mis dans ce pétrin, et c'est l'éducation qui nous en sortira. »

Wela'lin.

Woliwon.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je tiens à féliciter le ministre pour sa déclaration d'aujourd'hui et pour le financement qui sera accordé aux collectivités et aux élèves wabanaki. Je pense que tout ce que nous pouvons faire pour améliorer la vie de ceux-ci et leurs possibilités d'éducation est positif. Je tiens simplement à remercier le ministre pour le travail qu'il a accompli dans le dossier.

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, depuis beaucoup trop longtemps, les chasseurs expriment leur déception de ne pas être tirés au sort pour obtenir un permis de chasse à l'original. Notre gouvernement a entendu leurs préoccupations, les a prises au sérieux et s'est engagé à revoir le tirage au sort d'étiquettes de permis de chasse à l'original dans un souci d'équité et afin de garantir à un plus grand nombre de chasseurs une réelle possibilité de participer.

J'ai le plaisir d'informer la Chambre que des modifications sont apportées au *Règlement sur la chasse à l'original* afin d'augmenter la probabilité des gens dans le tirage au sort de permis de chasse à l'original pour résident. Le nombre de bulletins de participation disponibles pour les demandeurs dont les noms n'ont pas été tirés au sort depuis 20 ans ou plus dans le cadre du tirage au sort par ordinateur passera de 81 à 243. Cela augmentera leur probabilité de succès à 93,9 %.

Une autre modification exigera que les demandeurs fournissent la preuve d'une formation adéquate ou d'une expérience préalable de la chasse avant de

resident moose draw opens on May 21, and this year there are 4 744 tags available for the 2019 moose hunting season. Good luck to all hunters who apply, and I wish you a safe and successful hunting season. Thank you very much, Mr. Speaker.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président.

I want to thank the minister for this announcement. I am happy to see that more hunters who have been waiting for a long time to receive such a licence will have a better chance of obtaining one. I am just hoping that it will be truly random and that it will not be through friendships and things such as that. I am hoping that that will be the case. I am hoping that will be the case.

Now, the other thing, though, is the fact that you have to have previous experience and previous certification. I think that is a good idea. However, previously, a lot of people applied for a moose licence without this certification. You had tens of thousands of people who applied, and that came with fees. That was additional revenue for the government. This will probably ensure that fewer people will apply and that hence there will be fewer fees for government to collect. I would argue that it might be interesting for this government to look again at the fee structure. In the past, I know that I have had hunters tell me: We would be willing to pay more if there were ways to increase our chances. This is what this government seems to be doing. We will be monitoring it. It looks interesting, and we will keep looking at it. Thank you.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Tout d'abord, merci beaucoup. Honnêtement, je pense qu'il y a longtemps que les chasseurs demandent ces changements. Je sais que c'est très bien accueilli partout où j'en ai parlé. C'est très bien accueilli dans ma circonscription et partout dans la province. Donc, merci. Vous venez aussi d'augmenter mes chances, car je n'ai jamais obtenu de permis. Alors, je vais vous remercier personnellement, par l'entremise du président, bien sûr, pour cela.

Je veux seulement faire un petit commentaire pour donner suite à ce qu'a dit le député de Kent-Sud. Il faut faire attention en ce qui a trait aux frais. Il ne faut

présenter leur demande. Les demandes pour le tirage au sort de permis de chasse à l'original pour résident débiteront le 21 mai, et, cette année, 4 744 étiquettes sont disponibles pour la saison de chasse à l'original de 2019. Bonne chance à tous les chasseurs qui présenteront une demande, et je vous souhaite une saison de chasse sécuritaire et fructueuse. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Speaker.

Je tiens à remercier le ministre pour son annonce. Je suis heureux de voir que davantage de chasseurs qui attendent depuis longtemps d'obtenir un tel permis auront plus de chances d'en obtenir un. J'espère simplement que le tirage sera vraiment au sort et qu'il ne sera pas influencé par des relations amicales ou autres. J'espère que tel sera le cas. J'espère que tel sera le cas.

L'autre aspect, toutefois, est qu'il faut maintenant avoir une expérience préalable et une certification préalable. Je pense que c'est une bonne idée. Cependant, auparavant, beaucoup de gens demandaient un permis de chasse à l'original sans une telle certification. Des dizaines de milliers de personnes faisaient une demande et devaient ainsi payer des frais. Cela représentait des recettes additionnelles pour le gouvernement. La mesure aura probablement pour effet que moins de personnes feront une demande et que, par conséquent, le gouvernement percevra moins de frais. Je dirais qu'il pourrait être intéressant pour le gouvernement actuel de revoir la structure des frais. Dans le passé, des chasseurs m'ont dit : Nous sommes prêts à payer plus s'il y a des moyens d'augmenter nos chances. C'est ce que semble faire le gouvernement actuel. Nous allons surveiller la situation. La mesure semble intéressante, et nous continuerons à suivre la situation. Merci.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. First of all, thank you very much. Honestly, I think hunters have been asking for these changes for a long time. I know that it has been very well received everywhere I have talked about it. It has been very well received in my riding and throughout the province. So, thank you. You just increased my chances as well, because I have never gotten a permit. So, I am going to thank you personally, through the Speaker, of course, for that.

I just want to make a small comment to follow up on what the member for Kent South said. Caution is needed with respect to fees. However, hunting and our

quand même pas, non plus, que la chasse et nos ressources naturelles deviennent des choses seulement accessibles aux riches. Donc, je pense qu'il faut faire attention et considérer tout cela. Il faut des frais raisonnables pour donner la possibilité à tout le monde qui a, bien sûr, le droit de pouvoir chasser. Car, dans un certain sens, pour plusieurs personnes, c'est une question de souveraineté alimentaire. Encore, c'est une question, pour plusieurs familles en milieu rural, d'avoir de la viande dans leur congélateur pour l'hiver.

Donc, je remercie encore le ministre. Merci.

14:20

Mrs. Conroy: Thank you, Mr. Speaker. I, too, want to stand up and thank the minister for the announcement. I am very pleased to hear the changes in this, and I am sure that a lot of people are. My husband and I have been applying for moose licences for almost 25 years now.

(Interjections.)

Mrs. Conroy: Yes. In 2012, I was lucky enough to get my first moose and tag my first moose. I was instantly hooked. We have each had it a couple of times, but we have hung out with many people who have not had it though they have applied for it for over 30 or 40 years. I think this is great news for everyone. This will be the first year that my oldest son will be able to apply for it, and he is very excited to be able to hit the woods. As I said, we are hooked, and we are really appreciative of these changes. We look forward to good things to come.

Hon. M. Wilson: This week, I will have the pleasure of welcoming hundreds of small business owners from across Atlantic Canada to the city of Fredericton for the Downtowns Atlantic Canada Conference, which is being co-hosted by Downtown Fredericton and Business Fredericton North.

The downtown business improvement areas (BIAs) of Atlantic Canada include representatives from New Brunswick, Nova Scotia, Newfoundland, and Prince Edward Island. There are 350 associations representing 1 000 villages, towns, and cities and over 15 000 businesses. These associations are working to keep our unique downtowns vibrant and prosperous.

natural resources must not become things that are accessible only to the rich either. So, I think attention needs to be paid and consideration given to all of that. Fees have to be reasonable so that everyone has the opportunity, of course, to go hunting. Because, in a sense, for some people, it is a matter of food security. Again, for some families in rural areas, it is about having meat in their freezer for the winter.

So, I thank the minister again. Thank you.

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. Je tiens moi aussi à remercier le ministre pour une telle annonce. Je suis très contente d'apprendre les changements apportés, et je suis sûre que beaucoup de gens le sont aussi. Mon mari et moi demandons des permis de chasse à l'original depuis près de 25 ans maintenant.

(Exclamations.)

M^{me} Conroy : Oui. En 2012, j'ai eu la chance d'abattre mon premier original et d'étiqueter mon premier original. J'ai tout de suite été conquise. Nous avons chacun eu une telle chance à quelques reprises, mais nous avons côtoyé beaucoup de gens qui n'ont jamais eu cette chance, même s'ils en font la demande depuis plus de 30 ou 40 ans. Je pense que la nouvelle est excellente pour tout le monde. Ce sera la première année que mon fils aîné pourra faire une telle demande, et il est très enthousiaste à l'idée de pouvoir aller dans les bois. Comme je l'ai dit, nous sommes conquis, et nous apprécions vraiment les changements. Nous attendons avec impatience les bonnes choses à venir.

L'hon. M. Wilson : Cette semaine, j'aurai le plaisir d'accueillir à Fredericton des centaines de propriétaires de petites entreprises de tout le Canada atlantique pour la conférence de Downtowns Atlantic Canada, dont les hôtes sont Downtown Fredericton et Business Fredericton North.

Les zones d'amélioration commerciale (ZAC) des centres-villes du Canada atlantique comprennent des représentants du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Il existe 350 associations représentant 1 000 villages, petites villes et grandes villes ainsi que plus de 15 000 entreprises. Ces associations s'efforcent de

We can all do our part by buying local and supporting our small businesses. Our downtowns are much more than commercial areas. They are essential to our social and cultural well-being.

Mr. Speaker, our government has listened to the concerns of small businesses, and we are acting to reduce their overall tax burden. With each decision that we make, we are demonstrating that we are going to put New Brunswick businesses first by creating the right kinds of conditions for them to thrive. Our small business owners should know that we are grateful for what they contribute to their communities and the economy. We are grateful, as well, for the business improvement associations and the important role they play in advocating on behalf of downtown businesses throughout Atlantic Canada. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Harvey: Thank you, Mr. Speaker. The conference that is coming up is a very important one. I look forward to attending that. I want to recognize the hard-working small business owners who are the backbone of our communities all across the province. As they come together as downtown groups, these associations work together daily to keep our downtowns vibrant and prosperous.

I have travelled all around the province. You see all these small communities and big communities with vibrant downtowns. They are places for culture, social activity, and commerce, obviously. This is what makes our province great, Mr. Speaker. I can think of a couple of communities. I visited one of my daughters in Saint Andrews, and I remember the vibrancy of its downtown. There are also Sackville, Lamèque, and different communities all across the province. They are a really important part of our culture.

The other thing that I wanted to mention about buying local is that we should also be producing local. It is one thing to buy local, but we need to be producing more locally. I want to mention that. I will just close by saying that we need to work with these groups to drive our economy and to promote economic growth in our province. I wish the minister all the best in her conference. Thank you.

maintenir le dynamisme et la prospérité de nos centres-villes uniques. Nous pouvons tous contribuer à un tel effort en achetant localement et en soutenant nos petites entreprises. Nos centres-villes sont bien plus que des zones commerciales. Ils sont essentiels à notre bien-être social et culturel.

Monsieur le président, notre gouvernement a écouté les préoccupations des petites entreprises, et nous prenons des mesures pour réduire leur fardeau fiscal global. Chaque décision que nous prenons démontre que nous allons donner la priorité aux entreprises du Nouveau-Brunswick en créant les conditions propices à leur prospérité. Nos propriétaires de petites entreprises doivent savoir que nous leur sommes reconnaissants de leur contribution à leurs collectivités et à l'économie. Nous sommes également reconnaissants aux associations d'amélioration commerciale et quant au rôle important qu'elles jouent dans la défense des intérêts des entreprises des centres-villes dans l'ensemble du Canada atlantique. Merci, Monsieur le président.

M. Harvey : Merci, Monsieur le président. La conférence qui approche est très importante. Je me réjouis d'y assister. Je tiens à rendre hommage aux propriétaires de petites entreprises qui travaillent dur et qui sont le pilier de nos collectivités dans toute la province. Les associations qui les regroupent dans chaque centre-ville travaillent ensemble quotidiennement pour maintenir le dynamisme et la prospérité de nos centres-villes.

J'ai voyagé dans toute la province. On voit toutes ces petites et grandes collectivités avec des centres-villes dynamiques. Ce sont des lieux de culture, d'activité sociale et, bien sûr, de commerce. C'est ce qui fait la grandeur de notre province, Monsieur le président. Je pense à quelques collectivités en particulier. J'ai rendu visite à l'une de mes filles à Saint Andrews, et je me souviens du dynamisme de son centre-ville. Il y a aussi Sackville, Lamèque et différentes collectivités partout dans la province. Elles constituent une partie très importante de notre culture.

L'autre chose que je voulais mentionner au sujet de l'achat local, c'est que nous devrions également produire localement. C'est une chose d'acheter local, mais nous devons produire davantage localement. Je tenais à le mentionner. Je terminerai simplement en disant que nous devons travailler avec les groupes en question pour stimuler notre économie et promouvoir la croissance économique dans notre province. Je

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Bien sûr, pour ce qui est d'une conférence, il est très important que les gens se rassemblent pour partager des idées. Ils peuvent discuter des différentes façons de faire vibrer leur propre collectivité.

Cependant, au travers de tout cela, je dirai que, dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick — dans ma circonscription en particulier, mais il y en a bien d'autres autour de la province —, nous pouvons voir que les centres-villes sont touchés par le manque de vision pour le nord de la province et pour différentes régions. Ce sont surtout les régions rurales. Les gens travaillent extrêmement fort. Les entrepreneurs de ma circonscription, comme ceux de n'importe où ailleurs, sont des gens qui travaillent extrêmement fort et qui veulent faire grandir leur collectivité. Ils veulent être là pour les gens de leur collectivité.

Cependant, au travers de tout cela, nous devons vraiment nous doter, nous aussi, en tant que gouvernement, d'une vision globale pour aider les régions rurales à devenir les collectivités que les gens qui y sont veulent qu'elles deviennent. Merci, Monsieur le président.

14:25

Mr. Austin: Mr. Speaker, a couple of years ago, I had some friends down from Ontario, and we had a chance to go through the downtown area of Fredericton. I saw how pleased they were with the beauty of the downtown area. It has something of that city feel, but at the same time, it has the small-town spirit that is seen in a lot of other places in New Brunswick.

Again, I would like to commend the minister on welcoming hundreds of business owners from across Atlantic Canada to this event. Our small businesses and our downtown area certainly need all the support that our government can offer while, at the same time, letting the free market do what the free market does best.

Thank you to the minister and to the Downtowns Atlantic Canada Conference.

souhaite bonne chance à la ministre pour sa conférence. Merci.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. Of course, with respect to a conference, it is very important that people gather to share ideas. They can discuss different ways of invigorating their own communities.

However, through all of this, I would say that, in rural New Brunswick—in my riding in particular, but there are many others throughout the province—we can see that downtowns are affected by a lack of vision for the northern part of the province and various regions. They are mostly rural regions. People work extremely hard. Business people in my riding, like those anywhere else, work extremely hard and want to grow their communities. They want to be there for the people of their communities.

However, through all of this, we must really adopt—us, as members, as well—an overall vision to help rural regions become the communities that the people there want them to become. Thank you, Mr. Speaker.

M. Austin : Monsieur le président, il y a quelques années, j'ai reçu la visite d'amis venus de l'Ontario, et nous avons eu l'occasion de nous promener dans le centre-ville de Fredericton. J'ai vu à quel point ils étaient ravis de la beauté du centre-ville. Il y règne une atmosphère urbaine, mais, en même temps, on y retrouve l'esprit des petites villes que l'on retrouve dans beaucoup d'autres endroits au Nouveau-Brunswick.

J'aimerais féliciter une nouvelle fois la ministre d'accueillir des centaines de propriétaires d'entreprises de partout au Canada atlantique à une telle activité. Nos petites entreprises et notre centre-ville ont certainement besoin de tout le soutien que notre gouvernement peut offrir, tout en laissant le marché libre faire ce qu'il fait le mieux.

Merci à la ministre et à la conférence de Downtowns Atlantic Canada.

Hon. Mr. Urquhart: Mr. Speaker, I would like to recognize that CAA has declared today, May 14, to be Slow Down Move Over Day across the country. I want to take this opportunity to remind New Brunswickers of the importance of always being safe and alert while driving.

In New Brunswick, we have a move-over law. It states that drivers must slow down and proceed with caution whenever they pass an emergency vehicle with flashing lights on the side of the road. Once the driver is certain it is safe to proceed, he or she should move to the left, away from the emergency vehicle. If there are two or more lanes, the driver must move into the far lane, as long as he or she has determined that it is safe to do so.

This law is intended to keep our peace officers, police officers, firefighters, and emergency medical responders safe while they are performing important duties that require them to pull over to the side of the road.

There are serious consequences for drivers who fail to follow this law. Drivers face fines of \$292.50 and a loss of three points on their driving record. Failure to follow this law puts everyone at risk of serious injury—or even death.

Mr. Speaker, my department is currently in the process of reviewing our move-over legislation to determine whether it should be applied to other types of vehicles. For now, I advise everyone travelling on New Brunswick roads to always drive cautiously. Drivers should slow down and move over for any vehicle that is stopped on the side of the road, as long as it is safe to do so—today and every day. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Horsman: I, too, want to thank the minister for his statement. I want to enforce...I hate to use that word, but I think it is employable here. I want to enforce this just as much for vehicles travelling in both directions who see not only a motor vehicle but also a cyclist, walker, or jogger. They should move to the other side of the road when it is safe to do so.

L'hon. M. Urquhart : Monsieur le président, j'aimerais souligner que la CAA a déclaré le 14 mai, aujourd'hui, Journée du corridor de sécurité dans tout le pays. Je profite de l'occasion pour rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick l'importance d'être toujours prudents et vigilants au volant.

Au Nouveau-Brunswick, nous avons une loi du corridor de sécurité. Elle stipule que les conducteurs doivent ralentir et faire montre de prudence lorsqu'ils dépassent un véhicule d'urgence ayant des gyrophares allumés sur le bord de la route. Une fois que le conducteur est certain qu'il peut dépasser en toute sécurité, il doit se déplacer vers la gauche, à l'écart du véhicule d'urgence. S'il y a deux voies ou plus, le conducteur doit se déplacer vers la voie la plus éloignée, à condition qu'il ait déterminé qu'il peut le faire en toute sécurité.

Une telle loi vise à assurer la sécurité de nos agents de la paix, agents de police, pompiers et travailleurs paramédicaux lorsqu'ils accomplissent des tâches importantes qui les obligent à se garer sur le bord de la route.

Les conducteurs qui ne respectent pas la loi en question s'exposent à de graves conséquences. Ils sont passibles d'une amende de 292,50 \$ et d'une perte de trois points à leur dossier de conduite. Le non-respect de cette loi expose tout le monde à un risque de blessures graves, voire mortelles.

Monsieur le président, mon ministère examine actuellement nos mesures législatives sur le corridor de sécurité afin de déterminer si elles devraient s'appliquer à d'autres types de véhicules. Pour l'instant, je conseille à tous ceux qui circulent sur les routes du Nouveau-Brunswick de toujours conduire prudemment. Les conducteurs devraient ralentir et changer de voie lorsqu'un véhicule est arrêté sur le bord de la route, tant que cela peut se faire en toute sécurité, aujourd'hui et tous les jours. Merci, Monsieur le président.

M. Horsman : Je tiens moi aussi à remercier le ministre pour sa déclaration. Je veux imposer... Je déteste utiliser ce mot, mais je pense qu'il est approprié ici. Je veux imposer la même règle pour les véhicules circulant dans les deux sens qui voient non seulement un véhicule à moteur mais aussi un cycliste, un piéton ou un jogger. Ils devraient se déplacer de l'autre côté de la route lorsque cela peut se faire en toute sécurité.

I know that the minister had talked about other vehicles, and I hope that one of those other types of emergency vehicles will be tow trucks. For years, tow truck drivers have served the public in need. These vehicles do have flashing lights, and I hope the minister will take tow trucks into consideration as emergency vehicles.

I also want to take this time to thank all those who continue to serve and protect the people of this province in emergency vehicles, be they police officers, firefighters, ambulance drivers, etc. Through enabling legislation, we should do everything in our power to protect them. Again, thank you very much, and I would like to see this come forward. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président.

I am pleased to rise in the House today to speak to Slow Down Move Over Day. It is a very important reminder for motorists. When we get behind the wheel of a car, we are driving a metal cage that can cause really serious harm to others, so we must make sure that we do whatever possible to minimize the risk of that harm occurring.

14:30

In addition to making sure that we are alert and that, whenever possible, we move over to be careful and not harm our emergency responders, it is true that we also need to be aware and make sure that we are very careful that pedestrians and cyclists are safe as they travel. In my riding, an accident related to this happened. In 2017, New Brunswick native and member of the Amherst RCMP, Cst. Francis “Frank” Deschênes, was killed on the side of the Trans-Canada Highway near Memramcook when he stopped. He pulled over to help someone, and unfortunately, he lost his life. This type of law, if it had been followed, could have saved his life. There are real consequences to not following the slow-down-move-over law.

I am glad to have the opportunity to remind drivers to slow down, move over, drive safely, and protect our emergency responders, such as the RCMP. I do look forward to hearing the results of the review of this

Je sais que le ministre a parlé d'autres véhicules, et j'espère que l'un de ces autres types de véhicules d'urgence sera les dépanneuses. Depuis des années, les conducteurs de dépanneuses sont au service des gens qui ont besoin d'eux. Leurs véhicules sont équipés de gyrophares, et j'espère que le ministre considérera les dépanneuses comme des véhicules d'urgence.

Je veux profiter également de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui continuent de servir et de protéger les gens de la province à bord de véhicules d'urgence, qu'il s'agisse d'agents de police, de pompiers, d'ambulanciers ou autres. Grâce à une loi habilitante, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les protéger. Encore une fois, merci beaucoup, et j'aimerais qu'une telle mesure soit adoptée. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker.

J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre au sujet de la Journée du corridor de sécurité. Elle est un rappel très important pour les automobilistes. Lorsque nous prenons le volant d'une voiture, nous conduisons une cage métallique qui peut causer des dommages très graves à autrui, de sorte que nous devons faire tout notre possible pour minimiser le risque que de tels dommages se produisent.

En plus de veiller à être vigilants et, dans la mesure du possible, de nous écarter pour ne pas blesser les intervenants d'urgence, il est vrai que nous devons également être conscients que les piétons et les cyclistes doivent pouvoir se déplacer en toute sécurité et que nous devons user d'une grande prudence à cette fin. Dans ma circonscription, un accident lié à une telle situation s'est produit. En 2017, le gendarme Francis « Frank » Deschênes, originaire du Nouveau-Brunswick et membre de la GRC d'Amherst, a été tué sur le bord de la Transcanadienne près de Memramcook alors qu'il s'était arrêté. Il s'était garé pour aider quelqu'un et a malheureusement perdu la vie. Une loi du genre, si elle avait été respectée, aurait pu lui sauver la vie. Le non-respect de la loi sur le corridor de sécurité a des conséquences réelles.

Je suis contente d'avoir l'occasion de rappeler aux conducteurs de ralentir, de se déplacer, de conduire prudemment et de protéger nos intervenants d'urgence, tels que la GRC. J'attends avec impatience les résultats de l'examen de la mesure législative en

legislation that might be applied more widely. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. First, I would like to thank the minister for bringing this to the House today. Slow Down Move Over Day is very important. I know that he takes this very seriously.

I just want to reiterate a few things. When police officers have cars pulled over to the side, they never know what is going to happen. A person inside that car could spray them with mace or whatever, and they could jump back. They should not have to worry about people running into them. People need to move over. People need to care about our first responders, all of them—ambulance people, firefighters, everybody. You have to be cognizant and move over. Even when the person is driving in a bike lane, their wheel could go into a rut and throw them out onto the road. You have to be cautious. You have to do your due diligence when you are driving.

I want to thank the minister again for bringing this forward today. It is very important. Thank you.

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, thank you for the chance to speak today. I am pleased to rise in the House again. This time, it is to share news that parents and guardians of preschool and school-aged children and youth with autism spectrum disorder in New Brunswick now have access to a free departmental online training program that is currently offered to preschool autism agencies and educational personnel.

Les modules de formation en ligne gratuits permettent aux parents de se familiariser avec les interventions comportementales et avec les stratégies d'apprentissage destinées aux enfants et aux jeunes atteints d'autisme. Les modules permettent aux parents de mieux comprendre et d'appuyer le programme d'intervention ou d'éducation destiné à leur enfant. Les recherches démontrent que la participation parentale aux programmes d'intervention auprès des enfants a une incidence positive.

question qui pourrait être appliquée plus largement. Merci, Monsieur le président.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Tout d'abord, je tiens à remercier le ministre d'avoir soulevé une telle question à la Chambre aujourd'hui. La Journée du corridor de sécurité est très importante. Je sais que le ministre prend le sujet très au sérieux.

Je veux simplement réitérer quelques points. Lorsque les agents de police demandent à des voitures de se garer sur le côté, ils ne savent jamais ce qui va se passer. Une personne à l'intérieur de la voiture pourrait les asperger de gaz lacrymogène ou autre, et ils pourraient reculer. Ils ne devraient pas avoir à s'inquiéter que des gens leur rentrent dedans. Les gens doivent changer de voie. Les gens doivent se soucier de nos premiers intervenants, tous les premiers intervenants, à savoir les ambulanciers, les pompiers, tout le monde. Il faut être conscient de leur présence et changer de voie. Même lorsque la personne roule sur une voie cyclable, sa roue peut se prendre dans une ornière et la projeter sur la chaussée. Il faut être prudent. Il faut faire preuve de diligence raisonnable lorsque l'on conduit.

Je tiens à remercier encore une fois le ministre d'avoir soulevé une telle question aujourd'hui. C'est très important. Merci.

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, merci de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. C'est un plaisir pour moi de m'adresser de nouveau à la Chambre. Cette fois-ci, c'est pour annoncer que les parents et tuteurs d'enfants d'âge préscolaire et scolaire et de jeunes atteints d'un trouble du spectre de l'autisme au Nouveau-Brunswick ont désormais accès à un programme de formation en ligne gratuit du ministère, qui est actuellement offert aux fournisseurs de services aux enfants d'âge préscolaire atteints de l'autisme et au personnel enseignant.

The free online training modules enable parents to familiarize themselves with behavioural interventions and learning strategies for children and young people with autism. The modules enable parents to better understand and support their child's intervention or educational programs. Research shows that parental involvement in children's intervention programs has a positive impact.

The online training modules have been provided to preschool autism agencies and school personnel across both linguistic sectors in all seven school districts for the past few years. I am proud, Mr. Speaker, that this training program offered by the department's Autism Learning Partnership branch has been reviewed and validated by experts in this field. Mr. Speaker, expanding the availability of this training is an important step toward providing these families with the tools and supports they need to support their child's transition to school and to be successful in an inclusive, world-class education system from elementary to high school. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. C. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. At the top of the page, it says "check against delivery". If my recollection is right, this statement was delivered about a month ago, and he did probably the same job today as he did back then with the exception of a few words. I remember what my response was when he first delivered it, Mr. Speaker, so I will deliver that response again.

I would say that, when a child reaches school age, the parents have been introduced to behavioural intervention more than once and are getting pretty adept at it. I was proud to be part of a government that established these modules in the first place so that educators could have access to them. Educators obviously may not have had the personal experience at home. I think that it is probably okay that educators are reaching out to the parents of these children on the spectrum because they may be able to glean a information that is useful to them.

What I really think is going to make a difference, Mr. Speaker, is if this government can dig down deep, find the necessary resources... What I am hearing from parents of children on the spectrum is that they need more resources in the schools to help them. I think that is where the focus should be. I thank the minister for his statement, and I thank him for his attempts to reuse and recycle. Thank you.

14:35

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. This does, indeed, look very familiar, but I am pleased to have the opportunity to speak about inclusivity and about youth

Les modules de formation en ligne sont fournis depuis quelques années aux fournisseurs de services aux enfants d'âge préscolaire atteints d'autisme et au personnel scolaire des deux secteurs linguistiques dans tous les sept districts scolaires. Je suis fier, Monsieur le président, qu'un tel programme de formation offert par la Direction du partenariat d'apprentissage en autisme du ministère ait été examiné et validé par des experts dans le domaine. Monsieur le président, l'élargissement de l'accès à cette formation est une étape importante pour fournir aux familles les outils et le soutien dont elles ont besoin pour aider leurs enfants à faire la transition vers l'école et à réussir dans un système d'éducation inclusif de calibre mondial, du primaire au secondaire. Merci, Monsieur le président.

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président. En haut de la page, il est écrit « Priorité à la déclaration prononcée ». Si ma mémoire est bonne, une telle déclaration a été prononcée il y a environ un mois, et le ministre a probablement dit aujourd'hui la même chose qu'à ce moment-là, à quelques mots près. Je me souviens de ma réponse lorsqu'il l'a prononcée pour la première fois, Monsieur le président, et je vais donc réitérer cette réponse.

Je dirais que, lorsqu'un enfant atteint l'âge scolaire, ses parents ont été initiés à l'intervention comportementale à plusieurs reprises et sont devenus assez habiles à cet égard. J'étais fier de faire partie d'un gouvernement qui a mis en place les modules en question afin que les éducateurs puissent y avoir accès. Il est évident que les éducateurs n'ont peut-être pas eu une telle expérience personnelle au foyer. Je pense qu'il est probablement normal que les éducateurs contactent les parents des enfants autistes, car ils peuvent ainsi obtenir des informations qui leur sont utiles.

Ce qui, à mon avis, fera vraiment la différence, Monsieur le président, c'est que le gouvernement puisse creuser en profondeur, trouver les ressources nécessaires... Ce que j'entends de la part des parents d'enfants autistes, c'est qu'ils ont besoin de plus de ressources dans les écoles pour les aider. Je pense que c'est là-dessus qu'il faut se concentrer. Je remercie le ministre pour sa déclaration et pour ses efforts en matière de réutilisation et de recyclage. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Une telle déclaration me semble en effet très familière, mais je suis contente d'avoir l'occasion de parler de

and children who are on the autism spectrum and the services that they need. I believe that we need to ensure that there is enough funding and enough resources and that we expand the resources to make sure that they follow the students from kindergarten to Grade 12. We need to make sure that students who are on the autism spectrum are getting the appropriate resources they need to prepare them for life once they are no longer in school.

Je suis contente que cela permette aux parents de mieux comprendre et d'appuyer ces programmes d'intervention ou d'éducation. Il est très important que tous nos enfants soient inclus dans nos écoles et ont accès aux ressources pour réussir à l'école et dans la vie. Il faut aussi appuyer les parents et les familles des enfants et des jeunes atteints d'autisme.

I am pleased to have the opportunity to say thank you to the minister and the Department of Education for providing these resources for parents. I look forward to seeing what other resources can be offered and how this can be built upon to better support youth and students and their families dealing with autism spectrum disorder. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. I, too, want to thank the minister for bringing this forward in the House today.. I think online autism training for parents is a very important tool, and I recall the minister talking about all this with Terry Seguin from CBC one morning . The ideas and the things that they were throwing around were amazing. I believe that this tool could be used by the whole family. It does not have to be a parent. You could have the whole family sitting in on these modules, and they all could learn together. I think that anything we can do to help advance these children, help them be successful, and help make their parents' lives easier and better is a good thing, and I am certainly not going to criticize this. Thank you very much.

Rapports de comités

(**M. Savoie**, à titre de président, présente le premier rapport du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires.)

M. Savoie : Le comité s'est réuni à la Chambre de l'Assemblée législative les 9, 10, 11, 12, 16, 17, 18, 23, 24 et 25 avril et les 7, 8 et 10 mai 2019 pour étudier

l'inclusivité, des jeunes et des enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme et des services dont ils ont besoin. Je pense que nous devons veiller à ce qu'il y ait suffisamment de financement et de ressources et que nous devons élargir ces ressources afin qu'elles accompagnent les élèves de la maternelle à la 12^e année. Nous devons nous assurer que les élèves atteints du trouble du spectre de l'autisme bénéficient des ressources appropriées dont ils ont besoin pour se préparer à la vie une fois qu'ils auront quitté l'école.

I am glad this enables parents to better understand and support these intervention or educational programs. It is very important that all our children be included in our schools and have access to resources to succeed in school and in life. Parents and families of children and young people with autism must be supported.

Je suis contente d'avoir l'occasion de remercier le ministre et le ministère de l'Éducation de fournir de telles ressources aux parents. J'ai hâte de voir quelles autres ressources peuvent être offertes et comment celles-ci peuvent être développées pour mieux soutenir les jeunes, les élèves et leurs familles qui sont confrontés au trouble du spectre de l'autisme. Merci, Monsieur le président.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Je tiens moi aussi à remercier le ministre d'avoir soulevé une telle question à la Chambre aujourd'hui. Je pense que la formation en ligne sur l'autisme destinée aux parents est un outil très important, et je me souviens que le ministre en a parlé un matin avec Terry Seguin, de la CBC. Les idées et les éléments qu'ils ont avancés étaient formidables. Je crois qu'un tel outil pourrait être utilisé par toute la famille. Il n'est pas nécessaire que ce soit un parent. Toute la famille pourrait suivre de tels modules et apprendre ensemble. Je pense que tout ce que nous pouvons faire pour aider les enfants autistes à progresser, les aider à réussir et aider leurs parents à avoir une vie plus facile et meilleure est une bonne chose, et je ne vais certainement pas critiquer. Merci beaucoup.

Committee Reports

Mr. Savoie, as Chair, presented the first report of the Standing Committee on Estimates and Fiscal Policy.)

Continuing, **Mr. Savoie** said: Your committee met in the Legislative Assembly Chamber on April 9, 10, 11, 12, 16, 17, 18, 23, 24, and 25, and May 7, 8, and 10,

les prévisions budgétaires dont il a été saisi, suite à la résolution de la Chambre adoptée le 29 mars 2019. Le comité fait rapport qu'il a étudié les questions dont il a été saisi et a adopté les crédits, lesquels sont énumérés dans le rapport ci-joint. Le comité recommande que la Chambre adopte les crédits qu'il a votés.

(**Mr. Speaker**, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

14:40

Notices of Motion

Mr. Austin gave notice of Motion 53 for Thursday, June 20, 2019, to be seconded by **Mr. DeSaulniers**, as follows:

WHEREAS the government is best tailored to support New Brunswick businesses by eliminating barriers that hinder them from succeeding, expanding and building in New Brunswick;

WHEREAS support for businesses in New Brunswick needs to be the top priority as we do not have the same per capita demographics as other provinces in place to support growth;

WHEREAS in order to keep competitive pricing, we need multiple New Brunswick companies and factories to create pricing competition, which in turn creates a competitive market and not a monopoly;

WHEREAS New Brunswick businesses and factories will generate profit and that generated profit will then go back into the New Brunswick economy;

WHEREAS the continued support and systems put in place will encourage growth for current New Brunswick companies and encourage new companies to open factories and businesses here, which in turn creates jobs;

WHEREAS the growth and building of these companies will encourage a population increase, as

2019, to consider the estimates referred to your committee by resolution of the House adopted March 29, 2019. Your committee wishes to report that they have passed all estimates referred to them and outlined in this report. Your committee recommends that these estimates be concurred in by the House.

(**Le président**, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Avis de motion

M. Austin donne avis de motion 53 portant que, le jeudi 20 juin 2019, appuyé par **M. DeSaulniers**, il proposera ce qui suit :

attendu que le gouvernement est le mieux placé pour appuyer les entreprises du Nouveau-Brunswick, en éliminant les obstacles qui les empêchent de connaître du succès, de croître et de développer leurs activités au Nouveau-Brunswick ;

attendu que le soutien des entreprises au Nouveau-Brunswick doit constituer la priorité absolue étant donné que, comparativement à d'autres provinces, nous n'avons pas la densité de population nécessaire pour soutenir la croissance ;

attendu que, afin que les prix demeurent compétitifs, nous devons avoir au Nouveau-Brunswick de multiples compagnies et usines pour créer une concurrence sur le plan des prix, créant ainsi un marché concurrentiel et non un monopole ;

attendu que les entreprises et les usines du Nouveau-Brunswick généreront un profit et que ce profit sera ensuite réinvesti dans l'économie du Nouveau-Brunswick ;

attendu que l'appui soutenu et les mécanismes adoptés favoriseront la croissance des compagnies actuelles du Nouveau-Brunswick, inciteront de nouvelles compagnies à ouvrir des usines et favoriseront le lancement d'entreprises dans la province, ce qui créera des emplois ;

attendu que la croissance et le développement des activités des compagnies en question favoriseront une

people will immigrate to our province and not emigrate;

WHEREAS the government should ensure that New Brunswick companies are not at any disadvantage due to current interprovincial trade agreements;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government of New Brunswick to begin the process of assessing all aspects of the tendering and bidding and regulations applicable to New Brunswick companies that will inhibit their success and expansion as well as new companies that want to build their operations in New Brunswick.

Mr. DeSaulniers gave notice of Motion 54 for Thursday, June 20, 2019, to be seconded by **Mr. Austin**, as follows:

WHEREAS the New Brunswick government needs to recognize and support voluntary firefighters and auxiliary police with a provincial tax credit to offset the increased travel expense due to the carbon tax;

WHEREAS volunteer firefighters and auxiliary police assist and support communities with no monetary gain;

WHEREAS volunteer firefighters and auxiliary police pay for their transportation costs to and from these emergency calls;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government of New Brunswick to create a tax break for voluntary firefighters and auxiliary police similar to what the Nova Scotia provincial government has implemented for their voluntary firefighters.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. It is the government's intention that bills introduced Friday will go for second reading tomorrow. They are Bills 29, 30, 31, 32, and 33. After the adjournment of the House today, it is the government's intention to go

croissance de la population, car les gens d'ici et d'ailleurs s'installeront dans la province au lieu d'aller s'installer ailleurs ;

attendu que le gouvernement devrait voir à ce que les ententes de commerce interprovincial en vigueur ne présentent pas de désavantages pour les compagnies du Nouveau-Brunswick ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à entamer le processus d'évaluation de tous les aspects liés aux appels d'offres et aux soumissions ainsi que des règlements applicables aux compagnies du Nouveau-Brunswick et aux nouvelles compagnies qui veulent développer leurs activités au Nouveau-Brunswick afin de s'assurer qu'ils ne nuisent pas à leur succès ni à leur croissance.

M. DeSaulniers donne avis de motion 54 portant que, le jeudi 20 juin 2019, appuyé par **M. Austin**, il proposera ce qui suit :

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit soutenir les pompiers volontaires et les agents de police auxiliaires et récompenser leurs services au moyen d'un crédit d'impôt provincial pour compenser la hausse des frais de déplacement qui résulte de la taxe sur le carbone ;

attendu que les pompiers volontaires et les agents de police auxiliaires aident et servent les collectivités sans obtenir de gain financier ;

attendu que, lorsqu'ils interviennent en situation d'urgence, les pompiers volontaires et les agents de police auxiliaires paient leurs frais de déplacement ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à offrir aux pompiers volontaires et aux agents de police auxiliaires un allègement fiscal semblable à celui que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse offre à ses pompiers volontaires.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Le gouvernement a l'intention de soumettre demain à la deuxième lecture les projets de loi déposés vendredi. Il s'agit des projets de loi 29, 30, 31, 32 et 33. Après l'ajournement de la Chambre aujourd'hui, le

to Committee of the Whole House for Bills 13 and 14. Thank you, Mr. Speaker.

Also, I would like to move the adjournment of the House. Thank you, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Mr. Savoie: Scratch that, Mr. Speaker. We do not want to adjourn the House. Thank you.

Mr. Speaker: Would you repeat the two bills, please?

Mr. Savoie: It is Committee of the Whole House for Bills 13 and 14.

Mr. Speaker: Do we have unanimous consent for a two-minute recess?

Hon. Members: Agreed.

(The House recessed at 2:45 p.m.)

The House resumed at 2:49 p.m.)

14:49

Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. My apologies for the confusion. It is the government's intention to call for second reading of Bills 15, 16, and 17, after which the House will resolve itself into Committee of the Whole House for Bills 13 and 14. Thank you, Mr. Speaker.

14:50

Debate on Second Reading of Bill 15

Hon. Mrs. Anderson-Mason, after the Speaker called for second reading of Bill 15, *An Act to Amend the Proceedings Against the Crown Act*: Mr. Speaker, I rise to speak to the second reading of a bill entitled *An Act to Amend the Proceedings Against the Crown Act*.

In December 2014, federal, provincial, and territorial governments began negotiations to strengthen and modernize the Agreement on Internal Trade. The new Canadian Free Trade Agreement came into force on

gouvernement a l'intention de soumettre les projets de loi 13 et 14 au Comité plénier. Merci, Monsieur le président.

Je propose également l'ajournement de la Chambre. Merci, Monsieur le président.

(Exclamations.)

M. Savoie : Annulez cela, Monsieur le président. Nous ne voulons pas ajourner la Chambre. Merci.

Le président : Pourriez-vous répéter les deux projets de loi, s'il vous plaît?

M. Savoie : Il s'agit du Comité plénier pour les projets de loi 13 et 14.

Le président : Avons-nous le consentement unanime pour une pause de deux minutes?

Des voix : Oui.

(La séance est suspendue à 14 h 45.)

La séance reprend à 14 h 49.)

M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je m'excuse pour la confusion. Le gouvernement a l'intention d'appeler la deuxième lecture des projets de loi 15, 16 et 17, après quoi la Chambre se formera en Comité plénier pour examiner les projets de loi 13 et 14. Merci, Monsieur le président.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 15

L'hon. M^{me} Anderson-Mason, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 15, *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne* : Monsieur le président, je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture d'un projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne*.

En décembre 2014, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont entamé des négociations visant à renforcer et à moderniser l'Accord sur le commerce intérieur. Le nouvel Accord

July 1, 2017. The Canadian Free Trade Agreement includes a comprehensive dispute resolution process. The disputes may be government-to-government, but the process will also permit New Brunswick persons and companies to challenge trade practices that fall outside the commitments of the agreement.

Lorsqu'un différend ne peut être résolu, un groupe spécial peut être constitué pour statuer sur la question et pour formuler des recommandations.

The amendments to the *Proceedings Against the Crown Act* will allow for the enforcement of orders for monetary penalties and tariff costs against the Crown made by a judicative body under the Canadian Free Trade Agreement and will have the same force and effect as an order made by the Court of Queen's Bench. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Kenny: After listening to the minister opposite, I agree that we all want to make sure that we have fair trade and that we make any improvements that we need to through legislation here in the province. From what I gather here on Bill 15, it appears to me that on the face of it, the bill refers to what I believe are some housekeeping matters. The minister has indicated that enforcement of the orders made under the Canadian Free Trade Agreement will be the same as under the Agreement on Internal Trade. The changes are primarily due to name changes.

In Committee of the Whole, I will have some questions to confirm that this bill has a very limited scope and that there will be no unintended consequences. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(Bill 15, *An Act to Amend the Proceedings Against the Crown Act*, was read a second time and referred to the Committee of the Whole House.)

de libre-échange canadien est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2017. L'Accord de libre-échange canadien comprend un processus complet de règlement des différends. Les différends peuvent être entre gouvernements, mais le processus permettra également aux personnes et aux compagnies du Nouveau-Brunswick de contester les pratiques commerciales qui ne respectent pas les engagements pris dans le cadre de l'accord.

When a dispute cannot be resolved, a panel can be established to adjudicate the matter and make recommendations.

Les modifications de la *Loi sur les procédures contre la Couronne* permettront que des ordonnances rendues par un organe décisionnel en vertu de l'Accord de libre-échange canadien enjoignant à la Couronne de payer des sanctions pécuniaires et des dépens prévus au tarif et de produire soient exécutées et qu'elles aient le même effet qu'une ordonnance rendue par la Cour du Banc de la Reine. Merci, Monsieur le président.

M. Kenny : Après avoir écouté la ministre d'en face, je conviens que nous voulons tous nous assurer que nous avons un commerce équitable et que nous apportons les améliorations nécessaires au moyen de mesures législatives ici, dans la province. D'après ce que je comprends du projet de loi 15, il me semble à première vue qu'il fait référence à ce que je considère comme des questions d'ordre administratif. La ministre a indiqué que l'exécution des ordonnances rendues en vertu de l'Accord de libre-échange canadien sera la même que celle prévue par l'Accord sur le commerce intérieur. Les modifications sont principalement attribuables à des changements de nom.

En Comité plénier, j'aurai quelques questions à poser afin de confirmer que le projet de loi a une portée très limitée et qu'il n'aura pas de conséquences imprévues. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 15, *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité plénier.)

Debate on Second Reading of Bill 16

Hon. Mrs. Anderson-Mason, after the Speaker called for second reading of Bill 16, *An Act to Amend the Judicature Act*: Mr. Speaker, I rise to speak to the second reading of a bill entitled *An Act to Amend the Judicature Act*. This bill is directly linked to the previous bill introduced in this House, entitled *An Act to Amend the Proceedings Against the Crown Act*. Again, it is related to the new Canadian Free Trade Agreement that came into force on July 1, 2017.

As we explained previously, the Canadian Free Trade Agreement includes a comprehensive dispute resolution process. Disputes may be government-to-government, but the process will also permit New Brunswick persons and companies to challenge trade practices that fall outside the commitments of the agreement.

The amendments being made to the *Proceedings Against the Crown Act* involve enforceability of orders for monetary penalties, tariff costs, and additional costs issued by presiding bodies created under the dispute resolution provisions of the Canadian Free Trade Agreement.

The amendments to the *Proceedings Against the Crown Act* will give orders made under the Canadian Free Trade Agreement the same force and effect against the Crown, as previously said, as those made in the Court of Queen's Bench. The amendments to the *Judicature Act* will give orders made under the Canadian Free Trade Agreement the same force and effect as those made in the Court of Queen's Bench against persons or entities other than the Crown. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Kenny: Thank you to the Speaker and to the minister opposite. Again, it sounds as though the amendments will be mostly housekeeping, but I do agree that these are important changes to make sure that we can enforce trade agreements and be able to help our businesses in them. With regard to Bill 16, we will proceed with putting it to the Committee of the

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 16

L'hon. M^{me} Anderson-Mason, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*: Monsieur le président, je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture d'un projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*. Ce projet de loi est directement lié au projet de loi précédent déposé à la Chambre, intitulé *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne*. Il est également lié au nouvel Accord de libre-échange canadien qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2017.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'Accord de libre-échange canadien comprend un processus complet de règlement des différends. Les différends peuvent être entre gouvernements, mais le processus permettra également aux personnes et aux compagnies du Nouveau-Brunswick de contester les pratiques commerciales qui ne respectent pas les engagements pris dans le cadre de l'accord.

Les modifications apportées à la *Loi sur les procédures contre la Couronne* concernent l'exécution des ordonnances relatives aux sanctions pécuniaires, aux dépens prévus au tarif et aux frais supplémentaires rendues par les organes décisionnels créés en vertu des dispositions de l'Accord de libre-échange canadien en matière de règlement des différends.

Les modifications apportées à la *Loi sur les procédures contre la Couronne* donneront aux ordonnances rendues en vertu de l'Accord de libre-échange canadien le même effet à l'égard de la Couronne, comme indiqué précédemment, que celles rendues par la Cour du Banc de la Reine. Les modifications apportées à la *Loi sur l'organisation judiciaire* donneront aux ordonnances rendues en vertu de l'Accord de libre-échange canadien le même effet que celles rendues par la Cour du Banc de la Reine à l'égard de personnes ou d'entités autres que la Couronne. Merci, Monsieur le président.

M. Kenny: Merci au président et à la ministre d'en face. Encore une fois, il semble que les modifications soient principalement d'ordre administratif, mais je conviens qu'il s'agit de changements importants pour garantir que nous puissions faire respecter les accords commerciaux et aider nos entreprises à en tirer parti. En ce qui concerne le projet de loi 16, nous le

Whole where we will be able to ask any questions appropriate to this bill at that time.

14:55

Second Reading

(Mr. Speaker put the question, and Bill 16, *An Act to Amend the Judicature Act*, was read a second time and referred to Committee of the Whole House.)

Debate on Second Reading of Bill 17

Hon. Mr. Flemming, after the Speaker called for second reading of Bill 17, *An Act to Amend the Midwifery Act*: Thank you, Mr. Speaker. I am rising in the House today to speak on the second reading of *An Act to Amend the Midwifery Act*. Our government understands that health care is a priority for New Brunswickers. We know that access to quality health care is important to everyone, and we know that the availability and delivery of health services is an integral part of moving the province forward.

In 2008, legislation was enacted to introduce and regulate the practice of midwifery in New Brunswick. Regulations under the *Midwifery Act* were adopted in 2010 with further amendments in 2016. Since then, midwives have been assessing and monitoring women in New Brunswick during pregnancy, labour, and the postpartum period and their newborn babies. The Midwifery Council of New Brunswick is the regulatory body governing the practice of midwifery in the province, and among its other responsibilities, it must establish and maintain standards of practice in accordance with the *Midwifery Act* and regulations thereto.

Currently, the Act requires that the standards of practice for the profession be established in regulation by the Lieutenant-Governor in Council. This requirement can result in a cumbersome and lengthy process anytime the council wishes to make small adjustments to its standard of practice. Advances in health care services occur at an ever-increasing rate, and regulatory bodies must be able to act quickly to adjust their standards in response to new practices and procedures within their scope of practice. It is common

soumettrons au Comité plénier, où nous pourrions alors poser toutes les questions pertinentes à son sujet.

Deuxième lecture

(Le président met la question aux voix ; le projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité plénier.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 17

L'hon. M. Flemming, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi sur les sages-femmes* : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui à la Chambre à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur les sages-femmes*. Notre gouvernement comprend que les soins de santé sont une priorité pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous savons que l'accès à des soins de santé de qualité est important pour tout le monde, et nous savons que la disponibilité et la prestation des services de santé font partie intégrante du progrès de la province.

En 2008, une mesure législative a été édictée afin d'instaurer et de réglementer la pratique de la profession de sage-femme au Nouveau-Brunswick. Des règlements en vertu de la *Loi sur les sages-femmes* ont été adoptés en 2010, puis modifiés en 2016. Depuis lors, les sages-femmes évaluent et font le suivi de femmes du Nouveau-Brunswick pendant leur grossesse, l'accouchement et la suite des couches, ainsi que de leurs nouveau-nés. Le Conseil de l'Ordre des sages-femmes du Nouveau-Brunswick est l'organisme de réglementation qui régit la pratique de la profession de sage-femme dans la province, et, entre autres responsabilités, il doit établir et maintenir des normes de pratique conformes à la *Loi sur les sages-femmes* et aux règlements de celle-ci.

Actuellement, la loi exige que les normes de pratique de la profession soient établies par règlement du lieutenant-gouverneur en conseil. Une telle exigence peut entraîner un processus fastidieux et long chaque fois que le conseil souhaite apporter de légères modifications à ses normes de pratique. Les progrès dans le domaine des services de santé se succèdent à un rythme toujours plus rapide, et les organismes de réglementation doivent être en mesure d'agir rapidement pour adapter leurs normes en fonction des

practice for provisions related to scope and practice to be captured in legislation but for standards of practice and codes of ethics to be established in policy documents rather than legislation.

Legislative amendments are required in order to reduce the regulatory burden and provide greater autonomy to the Midwifery Council of New Brunswick in the regulation of the midwifery profession. The Act would remove the requirement that standards of practice for the profession be established by regulation. The amendments requested would repeal any sections of the Act prescribing that standards of practice be established by regulation. As Minister of Health, my goal and my responsibilities are to offer New Brunswickers the best services possible right now and in the future. Thank you, Mr. Speaker.

M. D'Amours : Merci, Monsieur le président. J'ai le grand plaisir cet après-midi de participer au débat sur la modification de la *Loi sur les sages-femmes*, dont la Chambre est actuellement saisie, à l'étape de la deuxième lecture.

Comme vous le savez, il est important, pour l'ensemble des parlementaires et des gens, que le gouvernement apporte les modifications opportunes et nécessaires lorsqu'il le juge opportun. Comme nous le savons tous, cela ne fait quand même pas si longtemps qu'est en place la *Loi sur les sages-femmes* qui sera modifiée. Toutefois, il est important de la réexaminer pour s'assurer qu'elle est toujours à jour.

Reconnaître l'autonomie de l'Ordre des sages-femmes du Nouveau-Brunswick, comme vous le savez, est très important. Il nous faut aussi reconnaître le travail que font actuellement les sages-femmes au Nouveau-Brunswick. Les sages-femmes, qui sont présentes pendant la grossesse et durant et après l'accouchement, s'assurent du bien-être des mères à la naissance de leur nouveau-né. C'est un travail qui est extrêmement important et reconnu par la population.

15:00

Mr. Speaker, Bill 17 presents a few modifications, and I am awaiting the Committee of the Whole to make sure that the changes are well evaluated. Also, the

nouvelles pratiques et procédures relevant de leur champ d'activité. Il est courant que les dispositions relatives au champ d'activité et à la pratique soient inscrites dans les mesures législatives mais que les normes de pratique et les codes de déontologie soient établis dans des documents de politique plutôt que dans les mesures législatives.

Des modifications législatives sont nécessaires afin de réduire le fardeau réglementaire et d'accorder une plus grande autonomie au Conseil de l'Ordre des sages-femmes du Nouveau-Brunswick dans la réglementation de la profession de sage-femme. La loi supprimerait l'exigence de normes de pratique réglementaires. Les modifications demandées abrogeraient toutes les dispositions de la loi exigeant des normes de pratique réglementaires. En tant que ministre de la Santé, mon objectif et mes responsabilités consistent à offrir aux gens du Nouveau-Brunswick les meilleurs services possibles, aujourd'hui et à l'avenir. Merci, Monsieur le président.

Mr. D'Amours: Thank you, Mr. Speaker. I have the great pleasure this afternoon to participate in the debate on the amendment to the *Midwifery Act* that is currently before the House at second reading.

As you know, it is important for all members and the public that the government make the amendments that are appropriate and necessary when it deems it advisable. As we all know, the *Midwifery Act* that will be amended has not been in place for very long. However, it is important to review it to ensure that it is up to date.

Recognizing the autonomy of the Midwifery Council of New Brunswick, as you know, is very important. We must also recognize the work currently being done by midwives in New Brunswick. Midwives, who are there during pregnancy and during and after birth, ensure the well-being of mothers at the birth of their newborns. This job is an extremely important one and is recognized by the public.

Monsieur le président, le projet de loi 17 présente quelques modifications, et j'attends que le Comité plénier s'assure que ces changements sont bien évalués. De plus, les réponses du ministre seront

answers from the minister will be very positive to present to the people of this province.

Il ne faut jamais oublier, aussi, la question du projet pilote. Je suis convaincu que, en Comité plénier, nous serons en mesure de poser des questions au ministre concernant le projet pilote pour les sages-femmes, qui est en cours au Nouveau-Brunswick. Nous savons tous que c'est un projet dans une seule collectivité. Il faudra examiner les possibilités et voir de quelle façon le ministre prévoit s'y prendre afin de mettre en place des projets similaires dans d'autres régions de la province.

D'ici là, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous allons laisser aller de l'avant l'étape de la deuxième lecture. Nous serons présents en Comité plénier afin de continuer les délibérations et de poser les questions importantes en vue de nous assurer que le projet de loi sera étudié en bonne et due forme.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise and speak at second reading of *An Act to Amend the Midwifery Act*. Midwifery is so important, and it really should be a service that is available to all people in New Brunswick who are giving birth if they choose to have that type of care. Anything that moves in the direction of having proper regulation and having more access is a positive thing. This health care service is accessible in many other places. In Canada, for example, it is available in Ontario and British Columbia. It is much more accessible in some countries, such as England and New Zealand. We need to make sure that this gets extended to the rest of New Brunswick.

In those other places, there is this type of self-regulation that happens. The Canadian Midwifery Regulators Council regulates midwifery in Canada, and the Midwifery Council of New Brunswick is the regulatory body for the registration and practice of midwifery in New Brunswick. I think that it is a positive thing to amend this to be in line with what happens elsewhere.

I think that there is often a lot of confusion about what exactly midwifery is and some questions about why it should be made more accessible. At the moment, we only have a handful of midwives. I know that some of them in New Brunswick are themselves on maternity leave. Right now, it is only available to people in

présentées de manière très positive à la population de la province.

The pilot project must never be forgotten. I am sure that, in Committee of the Whole, we will be able to ask the minister questions about the midwife pilot project, which is ongoing in New Brunswick. We all know that this is a project in just one community. The possibilities will have to be examined to see how the minister plans to establish similar projects in other regions of the province.

In the meantime, as I mentioned earlier, we are going to let second reading move forward. We will be in Committee of the Whole to continue deliberations and ask the important questions to ensure that this bill is duly studied.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur les sages-femmes*. Les services dispensés par les sages-femmes sont très importants et devraient vraiment être accessibles à toutes les personnes du Nouveau-Brunswick qui accouchent et qui choisissent un tel type de soins. Tout ce qui va dans le sens d'une réglementation adéquate et d'un meilleur accès est positif. De tels services de soins de santé sont accessibles dans de nombreux autres endroits. Au Canada, par exemple, ils sont offerts en Ontario et en Colombie-Britannique. Ils sont beaucoup plus accessibles dans certains pays, comme l'Angleterre et la Nouvelle-Zélande. Nous devons veiller à ce qu'ils soient étendus au reste du Nouveau-Brunswick.

Dans les autres endroits nommés, il existe une forme d'autoréglementation. Le Canadian Midwifery Regulators Council réglemente la profession de sage-femme au Canada, et le Conseil de l'Ordre des sages-femmes du Nouveau-Brunswick est l'organisme de réglementation chargé de l'inscription et de l'exercice de la profession de sage-femme au Nouveau-Brunswick. Je pense qu'il est positif d'apporter des modifications pour s'aligner sur ce qui se fait ailleurs.

Je pense qu'il y a souvent beaucoup de confusion quant à la définition exacte de la profession de sage-femme et que certaines questions se posent quant à la raison pour laquelle les services de sage-femme devraient être rendus plus accessibles. À l'heure actuelle, nous ne comptons qu'une poignée de sages-femmes. Je sais que certaines d'entre elles au

Fredericton and people within a one-hour catchment of the city of Fredericton.

The practice of midwifery means the care, assessment, and monitoring of women and people giving birth with a normal pregnancy, labour, and postpartum period and of their healthy newborns. It is management of low-risk deliveries. There are many benefits to midwifery, such as that it can cost less to the health care system. It can also produce better outcomes and provide better care, especially postpartum care, and that is something that is missing in New Brunswick. Having spoken with people who have received midwifery care elsewhere and with people who have received care here in New Brunswick, I have heard that there was a stark contrast in the type of care they received.

I look forward to this moving forward. Hopefully, there will be other steps to build up the practice of midwifery and make it more accessible. I look forward to the committee stage, where we will be able to ask some questions and get some answers. I am pleased to speak in favour of this at the second reading. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I had the opportunity, back when the snow was flying, to meet with someone from an organization that advocates for midwifery. She was talking about some of the challenges that are faced here with the lack of midwives and other resources to carry out their duties. You know, when you look at it as a whole, you see that there are some people who utilize those services, and I think that they should be free to do so.

15:05

From what I understand of this amendment to the Act, to me, it seems as though it is going to be putting more emphasis and authority back with the Midwifery Council of New Brunswick, which is where it should be. It really should not be up to us, as politicians, to sit here and be overbearing in terms of how midwives

Nouveau-Brunswick sont elles-mêmes en congé de maternité. À l'heure actuelle, leurs services ne sont accessibles qu'aux personnes résidant dans la ville de Fredericton et dans un rayon d'une heure autour de Fredericton.

L'exercice de la profession de sage-femme consiste à évaluer, à faire le suivi des femmes et des personnes et à prodiguer des soins pendant une grossesse normale, un accouchement normal et la suite de couches normales, ainsi qu'à évaluer et à faire le suivi de leur nouveau-né en santé. Il s'agit de la gestion des accouchements à faible risque. L'exercice de la profession de sage-femme présente de nombreux avantages, notamment celui de réduire les coûts pour le système de soins de santé. Elle peut également donner de meilleurs résultats et offrir de meilleurs soins, en particulier pendant la suite des couches, ce qui fait défaut au Nouveau-Brunswick. Après avoir discuté avec des personnes qui ont bénéficié des soins d'une sage-femme ailleurs et avec des personnes qui ont reçu des soins ici, au Nouveau-Brunswick, j'ai constaté qu'il y avait un contraste frappant entre les types de soins qu'elles avaient reçus.

J'ai hâte que les choses avancent. Il est à espérer que d'autres mesures seront prises pour développer les services de sage-femme et les rendre plus accessibles. J'attends avec impatience l'étape de l'examen en comité, où nous pourrions poser des questions et obtenir des réponses. Je suis contente de m'exprimer en faveur du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'ai eu l'occasion, lorsque la neige tombait, de rencontrer une femme d'un organisme qui défend la profession de sage-femme. Elle m'a parlé des défis auxquels nous sommes confrontés ici en raison du manque de sages-femmes et de ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Vous savez, quand on regarde la situation dans son ensemble, on constate qu'il y a des personnes qui ont recours à leurs services, et je pense qu'elles devraient être libres de le faire.

D'après ce que je comprends des modifications de la loi, il me semble qu'elles vont redonner plus d'importance et d'autorité au Conseil de l'Ordre des sages-femmes du Nouveau-Brunswick, ce qui est normal. Ce n'est vraiment pas à nous, en tant que politiciens, de nous montrer autoritaires à la Chambre sur la manière dont les sages-femmes doivent faire

should conduct their business. The council should be doing that, and it should have the authority to do that.

I look forward to the Minister of Health continuing to look into this. As I said, at face value, it looks to be a good move. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(Bill 17, *An Act to Amend the Midwifery Act*, was read a second time and referred to the Committee of the Whole House.)

Committee of the Whole

(**Mr. Speaker** vacated the chair, the House going into Committee of the Whole.)

Mrs. M. LeBlanc took the chair at the committee table.)

Bill 13

Hon. Mr. Carr, after Bill 13, *An Act to Amend the Local Governance Act*, had been presented: Thank you, Madam Chair. I thought I would wait a couple of minutes for my staff to come in and get settled. I think that is normal procedure before providing opening comments, but I will continue.

We have been talking a little bit about accommodation levies here in New Brunswick, and there are different opinions on them. We have met with several of the municipal associations; to be clear, there were three that we met with on this. We provided some briefings to the other parties that had requested them, and some of the schedules were difficult to coordinate. But we made it happen, and we had a good discussion of that.

I am looking forward to any further questions on this amendment. I appreciate the opportunity to answer questions from my honourable colleagues.

Madam Chairperson: Thank you, minister. Are there questions?

Y a-t-il des questions à ce sujet?

leur travail. C'est au conseil de le faire, et il devrait avoir l'autorité pour le faire.

J'espère que le ministre de la Santé continuera à se pencher sur la question. Comme je l'ai dit, à première vue, la mesure semble bonne. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi sur les sages-femmes*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité plénier.)

Comité plénier

(**Le président** de la Chambre quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en Comité plénier.)

M^{me} M. LeBlanc prend le fauteuil au bureau du comité.)

Projet de loi 13

L'hon. M. Carr, à l'appel du projet de loi 13, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale* : Merci, Madame la présidente. J'ai pensé attendre quelques minutes que mon personnel arrive et s'installe. Je pense que c'est la procédure normale avant de faire des observations liminaires, mais je vais continuer.

Nous avons discuté un peu des taxes sur l'hébergement ici au Nouveau-Brunswick, et les opinions divergent sur le sujet. Nous avons rencontré plusieurs associations municipales à ce sujet, trois en fait pour être clair. Nous avons fourni des séances d'information aux autres parties qui en avaient fait la demande, et certains calendriers ont été difficiles à coordonner. Nous y sommes toutefois parvenus, et nous avons eu une bonne discussion sur le sujet.

J'attends avec impatience les questions additionnelles sur la modification. Je suis content d'avoir l'occasion de répondre aux questions de mes collègues.

La présidente : Merci, Monsieur le ministre. Y a-t-il des questions?

Are there any questions about this?

15:10

M. K. Chiasson : Merci, Madame la présidente. Merci aussi au ministre. Avant de commencer à poser mes questions, j'aimerais évidemment souhaiter la bienvenue à l'équipe du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Comme je le dis tout le temps, ce sont des gens très compétents. J'ai eu la chance de travailler au sein de ce ministère et j'ai adoré mon expérience. Donc, je suis content que ces personnes soient ici aujourd'hui pour aider le ministre à répondre aux questions et pour nous éclairer un peu sur le projet de loi qui est proposé ici, aujourd'hui.

Mes premières questions visent en quelque sorte à comprendre comment le projet de loi est venu au monde pour que le ministre le dépose ici à la Chambre. Donc, pour les gens qui nous écoutent et qui aimeraient savoir comment nous nous sommes rendus ici aujourd'hui... Voici ma première question : Depuis combien de temps le ministère travaille-t-il au dossier de la taxe sur l'hébergement?

Hon. Mr. Carr: Thank you, Madam Chair, to the member opposite. First of all, I appreciate the member's acknowledgement of the fine work that we do and that the staff does at the department. He has worked with many of the staff members in the past. This is actually a request that has been coming from the municipal associations for quite some time. It has come in different forms, obviously, depending on what it looked like at different times. In our platform, we committed to doing a little more for the municipal associations, and this is one of those items that we have taken on. The staff drafted the final wording of it this year, so that is how we got to the place we are now.

M. K. Chiasson : Merci, Monsieur le ministre, par l'entremise de la présidente. Moi aussi, j'ai eu la chance de rencontrer les trois associations. Effectivement, elles sont très contentes du projet de loi. Elles sont contentes que le gouvernement reconnaisse leur autorité et leur donne la capacité de progresser et de faire avancer les choses dans leur région. Ma prochaine question est la suivante : Y a-t-il d'autres scénarios qui ont été étudiés ou bien a-t-il toujours été question de donner cette capacité aux municipalités? Le gouvernement a-t-il évalué la possibilité de gérer lui-même la taxe sur l'hébergement?

Mr. K. Chiasson: Thank you, Madam Chair. Thank you to the minister, too. Before starting to ask my questions, I would, of course, like to welcome the team from the Department of Environment and Local Government. As I always say, they are very competent people. I had the chance to work in that department and I loved my experience. So, I am pleased that they are here today to help the minister answer questions and to enlighten us a bit on the bill that has been introduced here today.

My first questions are about getting some understanding of how this bill came to be tabled here in the House by the minister. For the people who are listening to us and would like to know how we got here today... Here is my first question: How long has the department been working on the accommodation levy?

L'hon. M. Carr : Merci, Madame la présidente, au député d'en face. Tout d'abord, je suis gré au député de reconnaître l'excellent travail que nous accomplissons et que le personnel accomplit au ministère. Il a travaillé avec de nombreux membres du personnel dans le passé. Il s'agit en fait d'une demande que les associations municipales formulent depuis un certain temps déjà. Elle a pris différentes formes, évidemment, en fonction de la situation à différents moments. Dans notre programme électoral, nous nous sommes engagés à en faire un peu plus pour les associations municipales, et c'est l'un des éléments que nous avons pris en charge. Le personnel a rédigé le texte final cette année, et c'est ainsi que nous en sommes arrivés là où nous en sommes aujourd'hui.

Mr. K. Chiasson: Thank you, minister, through the chair. I, too, had the chance to meet with the three associations. In fact, they are very pleased with the bill. They are pleased that the government recognizes their authority and is enabling them to advance and move things forward in their regions. My next question is this: Were other scenarios studied, or has it always been about enabling municipalities to do this? Did the government consider managing the accommodation levy itself?

15:15

Hon. Mr. Carr: Thank you, Madam Chairperson, through you, to the member opposite. We did the jurisdictional scan on what other jurisdictions do, and that brought us here, where we are now. It is the most common. It fit in line very well with our promise to give municipalities more of their own power, more of their own autonomy, and the ability to do business in their own capacity. That is pretty well how we arrived at other scenarios and arrived at the direction we picked.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup pour la réponse. Des consultations ont-elles été menées auprès d'autres ministères par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ou par le ministre avant que ne soit prise la décision finale sur le projet de loi?

Hon. Mr. Carr: Yes, Madam Chair, we did talk with several departments throughout the undertaking, I guess I could say, of this amendment. To name a few, we talked to Finance, Tourism, and the Office of the Attorney General (OAG). That would be the normal course of action. It's normal to consult with the departments that would be, or could be, affected by a piece of legislation like this.

M. K. Chiasson : Merci pour la réponse. Voici ma prochaine question : Vous avez mentionné que vous aviez rencontré également les représentants des associations et qu'ils semblaient être favorables à ce projet de loi. Avez-vous aussi rencontré les intervenants du secteur touristique de la province pour connaître un petit peu leurs observations et leur opinion sur ce que vous proposez?

Hon. Mr. Carr: Through you, Madam Chair, to the member opposite, staff here met with the tourism industry and the Tourism Industry Association of New Brunswick (TIANB). Staff from Tourism met with the industry as well. Those meetings took place prior to the bill being introduced here in the Legislature.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup.

Before I start asking questions about the mechanics of how the municipalities will get this done, maybe I can ask the minister to explain the bill in terms of just what

L'hon. M. Carr : Merci au député d'en face par votre entremise, Madame la présidente. Nous avons fait une analyse de ce que font d'autres administrations, et cela nous a amenés là où nous en sommes aujourd'hui. Il s'agit de la solution la plus courante. Elle correspondait très bien à notre promesse de donner aux municipalités plus de pouvoir, plus d'autonomie et la possibilité de mener leurs activités en leur propre capacité. C'est à peu près ainsi que nous avons examiné d'autres scénarios et que nous avons choisi la direction que nous avons adoptée.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much for the answer. Were consultations held with other departments by the Department of Environment and Local Government or by the minister before the final decision on the bill was made?

L'hon. M. Carr : Oui, Madame la présidente, nous avons discuté avec plusieurs ministères tout au long du processus, si je puis dire, relativement aux modifications. Pour n'en citer que quelques-uns, nous avons discuté avec Finances, avec Tourisme et avec le Cabinet du procureur général. C'est la procédure normale. Il est normal de consulter les ministères qui seraient ou pourraient être touchés par une telle mesure législative.

Mr. K. Chiasson: Thank you for the answer. Here is my next question: You mentioned that you had also met with representatives of the associations and that they seemed to be in favour of this bill. Did you also meet with stakeholders in the province's tourism sector to get some observations and opinions on what you are proposing?

L'hon. M. Carr : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je m'adresse au député d'en face pour lui dire que le personnel ici a rencontré des représentants de l'industrie du tourisme et de l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick (AITNB). Le personnel du ministère du Tourisme a également rencontré des représentants de l'industrie. De telles rencontres ont eu lieu avant que le projet de loi ne soit déposé ici à l'Assemblée législative.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much.

Avant de commencer à poser des questions sur les modalités de mise en œuvre par les municipalités, je voudrais peut-être demander au ministre d'expliquer

exactly the government wants to get through. For those who are just tuning in and have no idea what we are talking about, maybe you could just run through the bill very quickly. Then we will be able to move on to the mechanics of the questions.

15:20

Hon. Mr. Carr: Madam Chairperson, I do have some pieces of the second reading that I will go through, but I will not read it word for word because we have heard it before. We will give the Coles Notes version, as they say, for all those people who are just signing in. Maybe they just finished watching *Another World* or *The Edge of Night*, and here they are, coming to the Legislature channel after their favourite show.

This amendment will give local governments the option of implementing a tourism accommodation levy. Municipalities will now be able to ask hotels and motels in the municipalities to levy a certain amount of tax. That will go to the municipalities so that they can put it into a tourism fund, for lack of a better word.

For the past several years, a variety of stakeholders in the tourism sector have expressed interest. We heard in a previous question that this is something that has been requested for quite some time. We are supporting the local governments that are interested in establishing this accommodation levy. It was part of our platform, and the amendment is in line with our government's commitment to expand local choice and control over decision-making.

From conversations with different regions... In the Chaleur region, there are some municipalities that are really starting to work on this so that there is some standardization in how they implement this within their own municipalities. In speaking with the municipal associations, we heard that they also have that goal of standardizing this as much as possible across different areas of the province and different regions so that they do not compete each other out of business or market themselves out of business.

Municipalities will be given the opportunity to put this levy on hotel operators in their communities. They will

le projet de loi sous l'angle de ce que le gouvernement souhaite exactement faire adopter. Pour les gens qui viennent de se joindre à nous et qui n'ont aucune idée de ce dont nous parlons, vous pourriez peut-être passer rapidement en revue le projet de loi. Nous pourrions ensuite passer aux questions sur les modalités.

L'hon. M. Carr : Madame la présidente, j'ai quelques passages de la deuxième lecture que je vais passer en revue, mais je ne vais pas les lire mot à mot, car nous les avons déjà entendus. Nous allons donner une version abrégée, comme on dit, pour tous ceux qui viennent de se connecter. Peut-être viennent-ils de terminer de regarder *Another World* ou *The Edge of Night*, et les voilà qui se connectent à la chaîne de l'Assemblée législative après leur émission préférée.

La modification donnera aux gouvernements locaux la possibilité de mettre en place une taxe sur l'hébergement touristique. Les municipalités pourront désormais demander aux hôtels et motels dans leur territoire de prélever une taxe d'un certain montant. Celle-ci ira aux municipalités afin qu'elles puissent l'affecter à un fonds touristique, faute d'un meilleur terme.

Depuis plusieurs années, diverses parties prenantes du secteur touristique ont manifesté leur intérêt. Nous avons entendu dans une question précédente que cela faisait longtemps qu'une telle mesure était demandée. Nous soutenons les gouvernements locaux qui souhaitent instaurer une telle taxe sur l'hébergement. Cela faisait partie de notre programme électoral, et la présente modification est conforme à l'engagement de notre gouvernement d'élargir le choix et le contrôle des gouvernements locaux en matière de prise de décision.

D'après les conversations avec différentes régions... Dans la région Chaleur, certaines municipalités commencent vraiment à travailler sur le sujet afin d'harmoniser de quelque façon la manière dont elles mettront en œuvre une telle taxe au sein de leur propre municipalité. En discutant avec les associations municipales, nous avons appris qu'elles avaient également pour objectif d'harmoniser autant que possible la taxe dans les différentes régions de la province afin d'éviter qu'elles ne se fassent concurrence ou ne se mettent hors jeu.

Les municipalités auront la possibilité d'imposer la taxe en question aux exploitants d'hôtels dans leur

collect funds as an area. In Saint John, we have Discover Saint John, which can benefit from this infusion of cash that local municipalities can now bring in and put into this broader fund. Miramichi is the same. Saint Andrews has the same sort of system set up, and Edmundston does as well.

This is a process that will be accounted for; it will be very transparent coming from the municipalities, and that is a key piece of this as well. There is the transparency piece so that people can see where this levy is going, where it ends up, and how it is distributed by the municipal associations and municipalities.

That is a Coles Notes version, I think, of what the amendment is about. I do look forward to some more questions you may have on that, getting into the mechanics of the amendment and whatnot.

M. K. Chiasson : Merci pour ce bref résumé. Je vais maintenant entrer dans les détails. Si jamais le projet de loi est adopté à la Chambre, la première question que je me pose est la suivante : Que devront faire les municipalités pour commencer à percevoir la taxe sur l'hébergement? Devront-elles adopter une loi? Devront-elles consulter d'autres régions? Devront-elles signer un accord avec la province? Donc, j'aimerais en savoir plus sur l'aspect technique de tout cela. Donc, que devront faire les municipalités la première journée pour mettre cela en place?

15:25

Hon. Mr. Carr: To the member opposite, that is a very excellent question. This is the opportunity to empower the municipalities. Obviously, technically, they would have to write a bylaw in the municipality, and it would go through the proper number of readings, the consultation, and whatnot. I think it is the goal of those municipalities across all the regions to have it as close to standardized as possible. There are discussions going on now between municipal associations and the municipalities to draft their bylaws so that they really make the best sense, as far as market conditions go and what makes sense for their region. The writing of the bylaws would be the next piece to give them their own empowerment locally.

Mr. K. Chiasson: If ever this bill does receive royal assent, that means municipalities can do the work by

collectivité. Elles collecteront les fonds à l'échelle régionale. À Saint John, nous avons Découvrez Saint John, qui peut bénéficier d'un tel apport de liquidités que les gouvernements locaux peuvent désormais percevoir et verser dans un tel fonds plus large. Il en va de même à Miramichi. Saint Andrews a mis en place un système similaire, tout comme Edmundston.

Le processus fera l'objet d'un suivi, et il sera très transparent de la part des municipalités, ce qui est également un élément clé. La transparence est importante afin que les gens puissent voir où va la taxe, où elle aboutit et comment elle est distribuée par les associations municipales et les municipalités.

Voilà en quelques mots, je pense, ce que prévoit la modification. J'attends avec impatience les questions supplémentaires que vous pourriez avoir sur le sujet, notamment sur les mécanismes de cette modification et autres détails.

Mr. K. Chiasson: Thank you for this brief summary. Now, I am going to get into the details. If this bill is ever passed in the House, the first question I will ask myself is: What will municipalities have to do to start collecting the accommodation levy? Will they have to pass an Act? Will they have to consult other regions? Will they have to sign an agreement with the province? I would like to know more about the technical aspect of all that. So what will municipalities have to do on the first day to establish this?

L'hon. M. Carr : Il s'agit d'une excellente question de la part du député d'en face. C'est l'occasion de donner plus de pouvoir aux municipalités. Évidemment, sur le plan technique, elles auraient à rédiger un arrêté municipal, qui serait soumis au nombre approprié de lectures, à la consultation et autres. Je pense que l'objectif des municipalités de toutes les régions est de se rapprocher le plus possible d'une norme. Des discussions sont en cours entre les associations municipales et les municipalités afin de rédiger leurs arrêtés de manière à ce qu'ils soient vraiment sensés et adaptés aux conditions du marché et aux spécificités de leur région. La rédaction des arrêtés serait la prochaine étape pour donner aux municipalités leur propre pouvoir au niveau local.

M. K. Chiasson : Si le projet de loi reçoit la sanction royale, cela signifiera que les municipalités pourront

themselves. They will not have to negotiate with the province. There will not be any agreements. They are kind of on their own. They pass their bylaws just as they would with any other bylaw they would have to pass in the municipality. Is that correct?

Hon. Mr. Carr: That is correct, Madam Chairperson. There is no provincial approval necessary. They can put pen to paper and start drafting. I think it is a breath of fresh air for the municipalities as well as some of us in here to see that things can just get moving. The municipalities can move forward with good legislation or with their own good bylaws. Most of them are capable of knowing what they want now and what the wording will look like, for the most part. I think that most of them have been thinking about this for a long time. They have been thinking about what it means to their regions as well. Yes, the bylaw stage is the next stage, as you say, assuming that this does go through and does reach third reading.

Mr. K. Chiasson: I am going to combine the next two questions because I don't think the answers will be very long. I just want to make sure. Whether it is a city, municipality, or rural community, is it the same process? That would be the first question. It is just a bylaw. There are no specifications as to whether it is one or the other. It is all the same. I just want to make sure of that. The second part of the question is this: Is it mandatory?

Hon. Mr. Carr: Those are excellent questions, and I appreciate the combining of those. It is very efficient, and we appreciate efficiency in here. Right, Madam Chairperson? The answer to the first question is yes, in incorporated areas. The answer to the second question is no, they do not have to incorporate a levy in the municipality. The municipality can do that if it wishes to write the bylaw and go forward with that. The amendment will not be forced onto the municipalities.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup pour la réponse. Dans le fond, si je comprends bien, les municipalités n'ont pas besoin de faire quoi que ce soit si elles décident de ne pas appliquer la taxe sur l'hébergement. En parlant avec les associations et avec les différentes municipalités, lors des rencontres que vous avez eues avec elles, avez-vous eu des indications selon lesquelles il y aurait peut-être des municipalités qui ne

faire le travail elles-mêmes. Elles n'auront pas à négocier avec la province. Il n'y aura pas d'ententes. Les municipalités seront en quelque sorte autonomes. Elles adopteront leurs arrêtés comme elles le feraient pour tout autre arrêté municipal. Est-ce exact?

L'hon. M. Carr : C'est exact, Madame la présidente. Aucune approbation provinciale n'est nécessaire. Les municipalités peuvent prendre la plume et commencer à rédiger. Je pense que c'est une bouffée d'air frais pour les municipalités ainsi que pour certains d'entre nous ici présents de voir que les choses peuvent enfin avancer. Les municipalités peuvent aller de l'avant avec une bonne mesure législative ou avec leurs propres arrêtés. La plupart d'entre elles sont capables de savoir ce qu'elles veulent maintenant et à quoi ressemblera la formulation, dans l'ensemble. Je pense que la plupart d'entre elles y réfléchissent depuis longtemps. Elles ont également réfléchi à ce que cela signifie pour leurs régions. Oui, l'étape des arrêtés est la prochaine étape, comme vous le dites, en supposant que le projet de loi suive son cours et atteigne la troisième lecture.

M. K. Chiasson : Je vais regrouper les deux questions suivantes, car je pense que les réponses ne seront pas très longues. Je veux juste être sûr. Que ce soit une ville, une municipalité ou une communauté rurale, le processus est-il le même? Voilà ma première question. Il s'agit simplement d'un arrêté. Il n'y a aucune spécification quant à savoir s'il s'agit de l'un ou de l'autre. C'est la même chose dans tous les cas. Je veux juste m'en assurer. La deuxième partie de ma question est la suivante : Est-ce obligatoire?

L'hon. M. Carr : Voilà d'excellentes questions, et je vous sais gré de les avoir regroupées. C'est très efficace, et nous apprécions l'efficacité ici. N'est-ce pas, Madame la présidente? La réponse à la première question est oui, dans les secteurs constitués en municipalité. La réponse à la deuxième question est non, les municipalités ne sont pas tenues d'instaurer une taxe municipale. La municipalité peut le faire si elle souhaite rédiger l'arrêté et aller de l'avant. La modification ne sera pas imposée aux municipalités.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much for the answer. Essentially, if I understand correctly, municipalities do not need to do anything if they decide not to charge the accommodation levy. Speaking with the associations and different municipalities in meetings you had with them, did you

voudraient pas mettre en place la taxe sur l'hébergement?

15:30

Hon. Mr. Carr: Madam Chairperson, through you, no, we did not get the sense that there were any municipalities that did not want to do this. Of course, there are many municipalities that do not have the option because some do not have the accommodations or the sector within their boundaries. That is not something that we heard. We didn't hear that anybody did not want to go in that direction or that they were against it. If you have heard of some, I would not mind hearing their point of view, but it is not something that we have heard or got a sense of.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much. I have not heard, so far, that any municipalities have come forward. Again, to explain to those just tuning in, I just wonder whether you can break down, just a little bit, the advantages that this bill will have for municipalities or rural communities.

Hon. Mr. Carr: Quite simply, it is a revenue tool that the municipalities can use to invest in their tourism sector and help them grow. We know that tourism is a major driver of our economy in all areas of the province. This is just another tool of empowerment and autonomy that our government has decided to let the municipalities use in their favour to give them a positive gain. Basically, that is what it is about.

M. K. Chiasson : D'accord, merci beaucoup pour la réponse, Monsieur le ministre. Je vais peut-être revenir un peu en arrière, afin de mieux comprendre le projet de loi. Les municipalités, les villes ou les communautés rurales pourront mettre en place une taxe sur l'hébergement. Donc, par exemple, la personne qui passe deux nuits à l'hôtel... La portion de taxe sur l'hébergement est-elle payée à l'hôtel, et ce dernier envoie-t-il ensuite l'argent à la municipalité? Pouvez-vous m'expliquer un petit peu le mécanisme et la manière dont tout cela fonctionnera, s'il vous plaît?

Hon. Mr. Carr: The member is absolutely right. The hotels or the operators will collect the levy through

get indications that there may be municipalities that would not want to establish an accommodation levy?

L'hon. M. Carr : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, non, nous n'avons pas eu l'impression qu'il y avait des municipalités qui ne voulaient pas instaurer une telle taxe. Bien sûr, de nombreuses municipalités n'ont pas une telle option, car certaines n'ont pas les établissements d'hébergement ou le secteur nécessaires sur leur territoire. Ce n'est pas quelque chose que nous avons entendu. Nous n'avons pas entendu dire que certaines municipalités ne voulaient pas aller dans une telle direction ou qu'elles s'y opposaient. Si vous en connaissez, je serais intéressé d'entendre leur point de vue, mais ce n'est pas quelque chose que nous avons entendu ou perçu.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup. Jusqu'à présent, je n'ai pas entendu parler de municipalités qui se seraient manifestées. Encore une fois, pour expliquer aux gens qui viennent de se joindre à nous, je me demande si vous pourriez nous décrire un peu plus en détail les avantages que le projet de loi apportera aux municipalités ou aux communautés rurales.

L'hon. M. Carr : Il s'agit tout simplement d'un outil fiscal que les municipalités peuvent utiliser pour investir dans leur secteur touristique et les aider à se développer. Nous savons que le tourisme est un moteur important de notre économie dans toutes les régions de la province. Il s'agit simplement d'un outil supplémentaire d'habilitation et d'autonomie que notre gouvernement a décidé de laisser les municipalités utiliser à leur avantage afin de leur procurer un gain positif. Voilà en gros de quoi il s'agit.

Mr. K. Chiasson: Okay, thank you very much for the answer, minister. I may go back a bit to better understand this bill. Municipalities, towns, cities, or rural communities will be able to establish an accommodation levy. So, for example, a person who spends two nights in a hotel... Is the accommodation levy paid at the hotel, and then does the hotel send the money to the municipality? Can you explain to me a bit about the mechanism and how all of that will work, please?

L'hon. M. Carr : Le député a tout à fait raison. Les hôtels ou les exploitants percevront la taxe au moyen de leur système de facturation. Elle sera ensuite versée

their invoicing system. Then it will be remitted to the municipality in which they reside or operate.

Mr. K. Chiasson: This is actually quite an easy question. Who will fix the rates? Will it be the municipalities who determine what the rates are, or will the province give them guidelines?

Hon. Mr. Carr: The municipalities will set those rates, and they will set them within their bylaws when they write them. Again, I am hoping, as the discussions have already started, that it will be fairly standardized across the province. I think that the municipal associations have started having those discussions and have had them. They kind of know what the market rates are. They have compared themselves to other provinces that do it, including our neighbours, actually, and some other provinces. They will set those rates with their own bylaws.

15:35

Mr. K. Chiasson: Thank you very much for that answer. So there is hope that they are going to talk with each other to try to find a standard rate, but there is nothing really in place that will make sure that there is an even rate across the province. Is there any fear that there might be competition between regions when it comes to getting the best price out there in order to attract different tourists and stuff like that? For a better example, let's say that a community group or even government wants to hold a meeting and has to rent a large number of rooms. Well, you might have some areas that want to compete for that business. Is there any fear that this will create competition between certain regions in our own province because there are no guidelines as to what rate municipalities should apply?

Hon. Mr. Carr: Thank you, Madam Chairperson, through you to the member opposite. We do not have any concerns that some areas of the province will be out of sync with the other areas of the province. We are really confident that the municipal associations are having this discussion and do not want to market themselves out of the business. They also do not want to overly compete with other parts of the province. I think that the associations are pretty strong in that way. They are always discussing and talking, and they have been talking about this for a long time.

à la municipalité dans laquelle ils se trouvent ou exercent leurs activités.

M. K. Chiasson : C'est en fait une question assez simple. Qui fixera les taux? Les municipalités détermineront-elles les taux, ou la province leur donnera-t-elle des lignes directrices?

L'hon. M. Carr : Ce sont les municipalités qui fixeront les taux, et elles les fixeront dans leurs arrêtés lorsqu'elles les rédigeront. Encore une fois, j'espère, comme les discussions ont déjà commencé, qu'il y aura une assez grande uniformisation dans l'ensemble de la province. Je pense que les associations municipales ont commencé à avoir de telles discussions ou les ont eues. Elles connaissent en quelque sorte les taux du marché. Elles se sont comparées à d'autres provinces qui établissent des taux, y compris nos voisins, en fait, et certaines autres provinces. Elles fixeront ces taux dans le cadre de leurs propres arrêtés.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup pour la réponse. Il y a donc bon espoir que les municipalités se concerteront pour essayer de trouver un taux uniforme, mais rien n'est vraiment en place pour garantir un tarif uniforme dans toute la province. Y a-t-il une crainte qu'il puisse y avoir une concurrence entre les régions pour obtenir le meilleur prix afin d'attirer différents touristes et autres? Pour prendre un exemple plus concret, supposons qu'un groupe communautaire ou même le gouvernement veuille organiser une réunion et doit louer un grand nombre de pièces. Eh bien, certaines régions pourraient vouloir se faire concurrence pour obtenir un tel marché. Y a-t-il une crainte que cela crée une concurrence entre certaines régions de notre province, étant donné qu'il n'existe aucune ligne directrice sur les taux que les municipalités devraient appliquer?

L'hon. M. Carr : Merci, Madame la présidente, par votre intermédiaire au député d'en face. Nous ne craignons pas que certaines régions de la province soient en décalage avec les autres. Nous sommes vraiment convaincus que les associations municipales discutent de la question et ne veulent pas se mettre elles-mêmes hors jeu. Elles ne veulent pas non plus entrer en concurrence excessive avec d'autres régions de la province. Je pense que les associations sont assez fortes à cet égard. Elles discutent et dialoguent en

I guess that there is a bit of give-and-take on it too. The idea of government was to give the municipalities that power, to enable them to levy this tourism accommodation levy. In saying that, we did not want to have to put restrictions on them either. If we are going to give them the power, we want to give them the power to do those things. Market conditions will dictate whether they are overcharging or not.

15:40

If you look at the jurisdictional scan, you will see that there is not a wide range of percentage differences between provinces, even in the Maritimes and further. We do not see it as though it is one area only charging 1% and another area charging up to 5%. I do not think the market will allow that to happen. I think the associations are having the discussions, and quite frankly, they have worked pretty strongly as a team to bring their concerns to government. They would have done that in the past when you were at the table with them as well. I am pretty impressed with their camaraderie, and they will be able to move this forward in a unified fashion as well as possible.

Mr. K. Chiasson : Ma prochaine question va dans le même sens. Avez-vous étudié un peu la façon dont les autres provinces sont parvenues à déterminer un montant en ce qui touche cette taxe sur l'hébergement? Dans les autres provinces, les municipalités décident-elles du montant ou le gouvernement intervient-il dans le processus?

Hon. Mr. Carr: That is actually an excellent question, Madam Chairperson. It is a mixed bag. Some provinces mandate the amount that they charge, and some provinces leave it up to the municipalities. It is about a 60-40 split. Some 60% do allow the municipalities to do what we are doing here, and the other 40%, with a couple of different variations, do have some caps in place.

Mr. K. Chiasson: For people who have maybe never travelled and never paid this hotel tax levy in other provinces, what amount are we talking about? How much can we expect municipalities to add to the hotel fee?

permanence, et elles parlent du sujet qui nous occupe depuis longtemps.

Je suppose qu'il y a aussi un certain compromis en la matière. L'idée du gouvernement était de donner un tel pouvoir aux municipalités, de leur permettre de prélever la taxe sur l'hébergement touristique. En disant cela, nous ne voulions pas non plus leur imposer de restrictions. Si nous leur donnons un tel pouvoir, nous voulons leur donner le pouvoir de faire de telles choses. Les conditions du marché détermineront si elles pratiquent des taux excessifs ou non.

Si on examine l'analyse des administrations, on constate qu'il n'y a pas de grandes différences de pourcentage entre les provinces, même dans les Maritimes et au-delà. Nous ne voyons pas qu'une région ne prélève que 1 % et une autre jusqu'à 5 %. Je ne pense pas que le marché le permette. Je pense que les associations sont en train de tenir des discussions à cet égard, et, très franchement, elles ont travaillé très dur en équipe pour faire part de leurs préoccupations au gouvernement. Elles l'auraient fait dans le passé lorsque vous étiez à la table avec elles également. Je suis très impressionné par leur camaraderie, et elles seront en mesure de faire avancer le dossier de la manière la plus unifiée possible.

Mr. K. Chiasson: My next question is in the same vein. Did you look a bit at the way other provinces have managed to determine an amount for this accommodation levy? In other provinces, do the municipalities decide on the amount or does the government get involved in the process?

L'hon. M. Carr : Voilà en fait une excellente question, Madame la présidente. La situation varie. Certaines provinces imposent le montant à facturer, tandis que d'autres laissent la décision aux municipalités. La répartition est d'environ 60-40. Environ 60 % permettent aux municipalités de faire ce que nous faisons ici, tandis que les 40 % restants, avec quelques variations, ont mis en place des plafonds.

Mr. K. Chiasson : Pour les personnes qui n'ont peut-être jamais voyagé et qui n'ont jamais payé une taxe hôtelière dans d'autres provinces, de quel montant parlons-nous? Quel montant pouvons-nous nous attendre de voir les municipalités ajouter au tarif hôtelier?

Hon. Mr. Carr: We did do some calculations on that. In our jurisdictional scan, we found that the average levy was 3%. We have applied the average of 3% to some hotels in the Fredericton-Oromocto area. Some 3% on \$100 would be \$3, so if your room was \$100... Obviously, some facilities have more, so they charge more. We know all about that. About 3%, or \$3 on a one-night stay, would be the average fee that you would pay at the counter.

15:45

Mr. K. Chiasson: Thank you very much. If 3% seems to be the norm in other provinces, we could just assume that New Brunswick would probably also follow suit with that 3%.

Je vais poser ma prochaine question en français. C'est la question qui tue. Nous savons que les villes, les municipalités et les collectivités rurales peuvent adopter ce règlement sur leur territoire. Qu'arrivera-t-il dans les DSL? Qu'en est-il de l'hébergement qui se trouve à l'extérieur des limites d'une ville ou d'une municipalité?

Hon. Mr. Carr: That is another very good question, because I know that the topic has been talked about in the media, obviously, and with the municipal associations. So the only way that government or an organization could collect the levy from a hotel in an unincorporated area would be for the provincial government to collect it and redistribute it through the tourism associations in the regions, if there are such things set up. That does not fall into the spirit of what the legislation was, nor does it really fall into the ideology of this government.

We did not want to create another level of tax collection and redistribution. However—and this is being done now—hotels in unincorporated areas can participate with the tourism industry in their region. This is being done in the Saint Andrews area, actually. There is a motel outside the village of Saint Andrews that collects a levy and contributes it to the local tourism industry in that area. That is a very good possibility.

I think that is an example that has been set. It is a strong possibility that all hotels can do it, if they want to buy in. If they do not, they do not have to. This is a way for those industries in the unincorporated areas to contribute and be part of a greater tourism strategy in

L'hon. M. Carr : Nous avons fait quelques calculs à ce sujet. Dans notre analyse des administrations, nous avons constaté que la taxe moyenne était de 3 %. Nous avons appliqué cette moyenne de 3 % à certains hôtels de la région de Fredericton-Oromocto. Une taxe de 3 % sur 100 \$, cela fait 3 \$, de sorte que, si la chambre coûte 100 \$... Évidemment, certains établissements ayant des tarifs plus élevés, ils facturent plus. Nous le savons bien. Environ 3 %, soit 3 \$ pour une nuitée, serait le montant moyen qu'on paierait à la réception.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup. Si 3 % semble être la norme dans d'autres provinces, nous pouvons simplement supposer que le Nouveau-Brunswick s'alignera probablement sur ces 3 %.

I am going to ask my next question in the other language. It is the burning question. We know that towns, cities, municipalities, and rural communities can adopt this regulation in their jurisdictions. What will happen in LSDs? What about accommodations that are outside a town, city, or municipal limit?

L'hon. M. Carr : Voilà une autre très bonne question, car je sais que le sujet a été abordé dans les médias, évidemment, et avec les associations municipales. La seule façon pour le gouvernement ou un organisme de percevoir la taxe auprès d'un hôtel situé dans un secteur non constitué en municipalité serait que le gouvernement provincial la perçoive et la redistribue par l'intermédiaire des associations touristiques régionales, si celles-ci existent. Cela ne correspond pas à l'esprit de la mesure législative ni à l'idéologie du gouvernement actuel.

Nous ne voulions pas créer un autre niveau de perception et de redistribution fiscales. Cependant, et c'est ce qui se fait actuellement, les hôtels situés dans des secteurs non constitués en municipalité peuvent participer à l'industrie touristique de leur région. C'est d'ailleurs ce qui se fait dans la région de Saint Andrews. Il y a un motel à l'extérieur du village de Saint Andrews qui perçoit une taxe et la verse à l'industrie touristique locale de la région. C'est une très bonne possibilité.

Je pense que c'est un exemple qui a été montré. Il est fort probable que tous les hôtels puissent agir ainsi s'ils le souhaitent. S'ils ne le souhaitent pas, ils n'y sont pas obligés. C'est un moyen pour les industries des secteurs non constitués en municipalité de

their region or area. That is kind of the Coles Notes of that process and what the thinking was around that.

M. K. Chiasson : D'accord, merci beaucoup. Donc, si je comprends bien, c'est sur une base volontaire.

15:50

D'autres provinces se trouvent-elles dans la même situation où des endroits sont à l'extérieur des limites de la municipalité, ce qui fait qu'elles se demandent comment faire, dans le fond, pour appliquer la même taxe sur l'hébergement aux établissements à l'extérieur d'une municipalité? Avez-vous examiné ce que font les autres provinces?

Hon. Mr. Carr: That is another good question, the comparisons with other jurisdictions. For some of our closest neighbours, the levy only applies... In Prince Edward Island, for instance, Charlottetown and PEI are the only areas. Maybe in Cavendish there is a little bit—

(Interjection.)

Hon. Mr. Carr: What did I say? I meant Summerside and Charlottetown. I am not sure what I said. Anyhow, maybe over in Cavendish, there is one that may apply. The rest of the province of Prince Edward Island does not. It is small geographically, but tourism is huge over there. It is a major driver. In Nova Scotia, they have only a couple of areas of the province that collect, I believe. That is why we took the approach here in New Brunswick. This is the province that I am most familiar with, as you are as well. When you travel around, when you start at the St. Croix River and go all the way around the coast of New Brunswick and up into the Restigouche, man alive, we have a lot of tourism opportunities here in the province.

By writing in the levy in this way, 83% of the operators or the hotels and motels that are captured by this are inside municipal boundaries. Only 17% of those are in unincorporated areas. That 17% accounts for only 4% of the revenues. We have tried to do it in a way where we capture the most that we can inside the municipalities so that they can do the most good with what they have. Also, the opportunity is still there for

contribuer et de participer à une stratégie touristique plus large dans leur région ou leur secteur. C'est en quelque sorte le résumé du processus et de la réflexion qui l'a sous-tendu.

Mr. K. Chiasson: Okay, thank you very much. So, if I understand correctly, it is voluntary.

Do other provinces find themselves in the same situation where some places are outside municipal limits, which makes them wonder what to do, basically, to charge the same accommodation levy to establishments outside a municipality? Did you look at what other provinces are doing?

L'hon. M. Carr : Voilà une autre bonne question, sur les comparaisons avec les autres administrations. Pour certains de nos voisins les plus proches, la taxe ne s'applique qu'à... À l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, Charlottetown et l'Île-du-Prince-Édouard sont les seules régions concernées. Peut-être que, à Cavendish, il y a un peu de...

(Exclamation.)

L'hon. M. Carr : Qu'est-ce que j'ai dit? Je voulais dire Summerside et Charlottetown. Je ne suis pas sûr de ce que j'ai dit. Quoi qu'il en soit, peut-être que, à Cavendish, il y a une taxe qui s'applique. Ce n'est pas le cas dans le reste de la province de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est une petite province sur le plan géographique, mais le tourisme y est très important. C'est un moteur majeur. En Nouvelle-Écosse, je crois qu'il n'y a que quelques régions de la province qui perçoivent la taxe en question. C'est pourquoi nous avons adopté une telle approche ici, au Nouveau-Brunswick. C'est la province que je connais le mieux, tout comme vous. Lorsqu'on voyage, qu'on part de la rivière St. Croix et qu'on longe toute la côte du Nouveau-Brunswick jusqu'à la rivière Restigouche, bon sang, on se rend compte que nous avons beaucoup d'opportunités touristiques ici, dans la province.

En établissant la taxe d'une telle manière, 83 % des exploitants ou des hôtels et motels concernés se trouvent à l'intérieur des limites municipales. Seuls 17 % d'entre eux se trouvent dans des secteurs non constitués en municipalité. Ces 17 % ne représentent que 4 % des recettes. Nous avons essayé de faire en sorte de collecter le plus possible à l'intérieur des municipalités afin qu'elles puissent tirer le meilleur

those in unincorporated areas to opt in and voluntarily contribute to the tourism strategies in their areas.

15:55

Mr. K. Chiasson: Okay. Thank you very much for that answer. Let's move on a bit.

Let's just assume that this bill does receive royal assent and that the municipalities do go forward with passing it in their town councils. They start collecting this hotel tax levy of \$3 to \$5. What do they do with the money once they get it? Is it every municipality for itself? Do the municipalities pool their money? Maybe you could explain a bit about what the government's expectations are for the money that is going to be taken in by this tax levy. Thanks.

Hon. Mr. Carr: Thank you for the question, Madam Chairperson, through you. Actually, we are not going to mandate how they pool that money, how they disburse that money, or to whom they give it. Obviously, it will be a transparent process, and I have touched on that. What is really encouraging are some of the discussions that are going on in different areas of the province. Even Mayor Arnold from Moncton was really excited about working in the region as a region, pooling the money, and having a Moncton regional discussion on how to market. The Chaleur region is having discussions now too. I spoke with the mayors of Bathurst and Belledune, and they are working on a plan for a regional discussion. If you go even into Miramichi or Saint Andrews... The Saint Andrews area is a little smaller. I gave the example earlier of an establishment that is in an unincorporated area, and that region is working together there too.

We are encouraged by the discussions that are going on. With this piece of legislation, we also still want to give the municipalities that autonomy and show that government does trust them to be able to do what is right. As I say, they are well on their way toward the planning, and they have been talking about this for years. We are very confident here that they will use the

parti de ce qu'elles ont. De plus, les exploitants et établissements se trouvant dans des secteurs non constitués en municipalité ont toujours la possibilité de se joindre à l'initiative et de contribuer volontairement aux stratégies touristiques de leur région.

M. K. Chiasson : D'accord. Merci beaucoup pour la réponse. Passons à autre chose.

Supposons simplement que le projet de loi reçoive la sanction royale et que les municipalités l'adoptent par l'entremise de leurs conseils municipaux. Elles commencent à percevoir une telle taxe hôtelière de 3 \$ à 5 \$. Que font-elles de cet argent une fois qu'elles l'ont perçu? Chaque municipalité gère-t-elle cet argent pour son propre compte? Les municipalités mettent-elles leur argent en commun? Vous pourriez peut-être expliquer un peu quelles sont les attentes du gouvernement concernant l'argent qui sera perçu grâce à la taxe. Merci.

L'hon. M. Carr : Merci de votre question, par votre intermédiaire, Madame la présidente. En fait, nous n'allons pas imposer la manière dont les municipalités mettront en commun l'argent, comment elles le dépenseront ou à qui elles le donneront. Il est évident que le processus sera transparent, et j'ai déjà abordé le sujet. Ce qui est vraiment encourageant, ce sont certaines des discussions qui ont lieu dans différentes régions de la province. Même la mairesse Arnold, de Moncton, était très enthousiaste à l'idée de travailler dans la région en tant que région, de mettre en commun l'argent et d'organiser une discussion régionale à Moncton sur la manière d'aborder le marché. La région Chaleur est également en train de mener une telle discussion. J'ai parlé avec les maires de Bathurst et de Belledune, et ils travaillent à l'élaboration d'un plan pour une discussion régionale. Si on va même à Miramichi ou à Saint Andrews... La région de Saint Andrews est un peu plus petite. J'ai donné plus tôt l'exemple d'un établissement situé dans un secteur non constitué en municipalité, et cette région travaille également de concert.

Nous sommes encouragés par les discussions en cours. Grâce à la mesure législative en question, nous voulons aussi toujours donner une telle autonomie aux municipalités et montrer que le gouvernement leur fait confiance pour faire ce qui est approprié. Comme je l'ai dit, elles sont en bonne voie pour la planification et discutent du sujet depuis des années. Nous sommes convaincus qu'elles utiliseront la taxe de manière

levy in an appropriate way and further their tourism industry and sector in their areas.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much. We hope that they are going to work collaboratively, but there is nothing in place that is actually going to entice them to work together or pool their resources. My concern is with smaller regions or regions where there are a lot of smaller municipalities. They might have just one hotel or just a few rooms, so they are not going to be generating a lot of revenue. In order for the regions to really promote themselves, they are going to have to rely on the fact that they have to work together.

16:00

So nothing is in place to—I do not want to say force—really strongly encourage these municipalities to work together. Maybe some regions already work together. What about the regions that traditionally have not worked together because of distances or other factors and that are not used to it? Is the government going to assist those regions in working together? Will there be any tools available for these regions to maybe start working collaboratively together? I am just trying to figure out the mechanics. If you are a mayor of a small municipality and you have kind of always done things on your own, how do you go about starting to work together? Is there a body or entity that could come in and say: Okay, just give us the money, and we will take care of everything? Have you had those discussions? How do you see that?

Hon. Mr. Carr: Thank you, Madam Chairperson, through you. Actually, through the tourism associations, TIANB, and that sector, the small municipalities have already been making those connections with their regions and their neighbours on how they can partner to strengthen their individual efforts. This is just another tool for them to be able to use that revenue, gain that revenue legally, for lack of a better word, and work with the sector that they have already been working in. As far as the partnerships go, a lot of this has been established. However, this is just another tool to help them fund the end goal, which is to have more marketing and better development. It just gives them that tool.

appropriée et qu'elles feront progresser l'industrie et le secteur du tourisme dans leurs régions.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup. Nous espérons que les municipalités travailleront en collaboration, mais rien n'est en fait en place pour les inciter à travailler ensemble ou à mettre leurs ressources en commun. Je m'inquiète pour les petites régions ou les régions qui comptent beaucoup de petites municipalités. Elles n'ont peut-être qu'un seul hôtel ou quelques chambres, et elles ne génèrent donc pas beaucoup de revenus. Pour que les régions puissent vraiment se promouvoir, elles vont devoir compter sur le fait qu'elles doivent travailler ensemble.

Il n'y a donc rien en place pour non pas forcer mais vraiment encourager fortement de telles municipalités à travailler ensemble. Certaines régions travaillent peut-être déjà ensemble. Qu'en est-il des régions qui, traditionnellement, ne travaillent pas ensemble en raison de la distance ou d'autres facteurs et qui n'ont pas l'habitude de le faire? Le gouvernement va-t-il aider ces régions à travailler de concert? Y aura-t-il des outils à la disposition de ces régions pour qu'elles puissent peut-être commencer à collaborer? J'essaie simplement de comprendre le mécanisme. Si on est maire d'une petite municipalité et qu'on a toujours en quelque sorte fait les choses soi-même, comment s'y prend-on pour commencer à travailler avec d'autres? Y a-t-il un organisme ou une entité qui pourrait intervenir et dire : D'accord, donnez-nous l'argent, et nous nous occuperons de tout? Avez-vous eu de telles discussions? Comment voyez-vous cela?

L'hon. M. Carr : Merci, Madame la présidente, par votre intermédiaire. En fait, grâce aux associations touristiques, à AITNB et au secteur touristique, les petites municipalités ont déjà établi des liens avec leurs régions et leurs voisins afin de déterminer comment elles peuvent s'associer pour renforcer leurs efforts individuels. La taxe est simplement un outil supplémentaire leur permettant d'utiliser les recettes en question, de les obtenir légalement, faute d'un meilleur terme, et de travailler avec le secteur dans lequel elles opèrent déjà. En ce qui concerne les partenariats, beaucoup de choses ont déjà été mises en place. La taxe n'est qu'un outil supplémentaire pour aider les municipalités à financer l'objectif ultime, qui est d'avoir plus de marketing et un meilleur développement. Le projet de loi leur donne simplement un tel outil.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup, Monsieur le ministre. Donc, la taxe sur l'hébergement va générer de nouveaux fonds pour les municipalités. D'après ce que je comprends, celles-ci peuvent garder l'argent afin de faire de la promotion ou elles peuvent l'investir avec d'autres municipalités pour créer un plus gros fonds. Est-ce les commissions des services régionaux ou les offices du tourisme qui s'en occuperont? Une municipalité peut-elle créer elle-même une nouvelle entité précisément pour gérer ces nouvelles recettes?

16:05

Hon. Mr. Carr: Absolutely. Municipalities can pool their money through the regional service commissions (RSCs). They can work through the RSCs, and there are some regions that are talking about doing that now in the regional tourism industry. The difference with this is that areas will be fully transparent and accountable as to where they receive the money from, which hotel and operators they get it from, and how they give it back out or administer it. That information will be reported to their municipal governments, their councils. That will be an open and transparent process, which we thought was important. New Brunswickers or outsiders that come to New Brunswick to stay want to see what the end product is and what the return is on those expenditures. That is just another part of the important piece of this legislation.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much, minister. You mentioned the fact that they could use this new revenue stream to do some marketing and stuff like that, but can they use it elsewhere? Can they use the money that they are generating to do things other than marketing?

Hon. Mr. Carr: That is a good question. I am sure there are many people out there wondering what else they can use that money for. You cannot just go out and buy whatever you want, I guess. Subsection 101.1(8) says:

101.1(8) A local government that imposes a levy shall use the proceeds of the levy collected for tourism promotion and development.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much, minister. So, the accommodation levy is going to generate new funds for municipalities. From what I understand, they can keep the money for advertising or invest it with other municipalities to create a larger fund. Will the regional service commissions or tourism offices take care of that? Can a municipality create a new entity itself specifically to manage this new revenue?

L'hon. M. Carr : Absolument. Les municipalités peuvent mettre leur argent en commun par l'intermédiaire des commissions de services régionaux (CSR). Elles peuvent travailler par l'intermédiaire des CSR, et certaines régions envisagent actuellement de le faire dans le secteur du tourisme régional. La différence est que les régions seront totalement transparentes et responsables quant à la provenance de l'argent, quant aux hôtels et aux exploitants qui le leur versent et quant à la manière dont elles le redistribuent ou le gèrent. De telles informations seront communiquées à leurs administrations municipales, à leurs conseils. Ce sera un processus ouvert et transparent, ce qui nous semblait important. Les gens du Nouveau-Brunswick ou les gens d'ailleurs qui viennent séjourner au Nouveau-Brunswick veulent voir le résultat final et le rendement de telles dépenses. C'est là un autre aspect important de la mesure législative.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup, Monsieur le ministre. Vous avez mentionné le fait que les municipalités pourraient utiliser une telle nouvelle source de recettes pour faire du marketing et d'autres choses du genre, mais peuvent-elles l'utiliser à d'autres fins? Peuvent-elles utiliser l'argent qu'elles génèrent pour faire autre chose que du marketing?

L'hon. M. Carr : C'est une bonne question. Je suis sûr que beaucoup de gens se demandent à quoi d'autre l'argent en question pourrait servir. On ne peut pas simplement aller acheter tout ce qu'on veut, j'imagine. Le paragraphe 101.1(8) stipule :

101.1(8) Tout gouvernement local qui impose la taxe est tenu d'affecter le produit de la taxe perçue à la promotion et au développement du tourisme.

It is really just tourism centred, and it says right here in the amendments what that money can be used for. That limit is there.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much. Can they use it, for example, for infrastructure projects that touch on tourism?

16:10

Hon. Mr. Carr: That is another excellent question. At our level, the provincial level, we set the box. We set the parameters of promotion and development. What that looks like regionally or locally will be up to the municipalities to define within their bylaws, and then councils would also go and set those parameters. I think I understand what you are asking. Are they going to be promoting with a marketing strategy and advertising, or will they take the money and go buy a snowplow because they have to plow the road for tourism? They will set parameters around that locally, and it may mean different things for different regions in terms of what that looks like.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup pour la réponse. La raison pour laquelle je pose cette question est que je suis très préoccupé par le fait que le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a réduit de 7,5 millions de dollars les crédits affectés à la promotion. Par conséquent, je me demande si l'argent provenant de cette taxe sur l'hébergement ne servira pas à financer des projets d'infrastructure, dont le budget, je dois le dire, a également été réduit par le gouvernement actuel. Il y a donc moins de projets d'infrastructure, mais le besoin est toujours présent, même si le gouvernement ne l'a pas inscrit dans ses prévisions budgétaires.

Mon inquiétude est que, dans le fond, si l'argent est plutôt dirigé vers des projets d'infrastructures, il n'y en aura pas beaucoup qui sera consacré à la promotion de notre région. En effet, nous avons vu la décision prise par le gouvernement quant à une réduction de 7,5 millions de dollars, ce qui semble vouloir dire : Nous ne voulons plus consacrer de l'argent à la promotion ; nous allons laisser cela aux municipalités. Toutefois, les municipalités ont, elles aussi, d'autres défis et d'autres priorités.

Dans un monde idéal, nous aurions vu les recettes de cette taxe d'hébergement s'ajouter à l'argent qu'investit déjà la province dans la promotion de

Il s'agit vraiment d'une mesure axée sur le tourisme, et les modifications précisent à quoi l'argent peut être utilisé. La limite est là.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup. Les municipalités peuvent-elles utiliser l'argent, par exemple, pour des projets d'infrastructure liés au tourisme?

L'hon. M. Carr : C'est une autre excellente question. À notre niveau, le niveau provincial, nous fixons le cadre. Nous fixons les paramètres de promotion et de développement. Ce à quoi cela ressemblera au niveau régional ou local sera défini par les municipalités dans leurs arrêtés, puis les conseils municipaux fixeront également de tels paramètres. Je crois comprendre votre question. Les municipalités vont-elles faire de la promotion à l'aide d'une stratégie de marketing et de publicité, ou vont-elles prendre l'argent pour acheter un chasse-neige parce qu'elles doivent déneiger les chemins pour le tourisme? Elles fixeront les paramètres à cet égard au niveau local, et cela peut avoir des implications différentes selon les régions.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much for the answer. I am asking this question because I am very concerned that the Department of Tourism, Heritage and Culture cut the advertising budget by \$7.5 million. Therefore, I am wondering if the money from this accommodation levy will not go toward funding infrastructure projects, the budget for which, I must say, was also cut by this government. So, there are fewer infrastructure projects, but the need is still there, even if the government did not include it in its budget.

My worry is that, basically, if the money is directed toward infrastructure projects instead, there will not be much put into advertising our region. In fact, we saw the decision the government made about a \$7.5 million cut, which seems to mean: We do not want to put money into advertising anymore; we are going to leave that to the municipalities. However, municipalities have other challenges and priorities, too.

In an ideal world, we would have seen the revenue from this accommodation levy added to the money that the province is already investing in advertising

certaines régions, de sites touristiques et autres. En effet, ce n'est pas la décision que vous avez prise.

Je veux simplement m'assurer qu'une portion de l'argent servira à faire de la promotion. Je répète donc ma question : Vous ne mettez pas de mécanisme en place pour vous assurer qu'un certain pourcentage des fonds sera attribué au marketing. Si, par exemple, une région décide de consacrer en premier tout l'argent aux infrastructures, elle peut le faire. Est-ce bien cela?

Hon. Mr. Carr: I think that I have heard the member's concern before, though from other people, obviously. We allow those and allow the regions to set their priorities with that. If they want to fund an attraction and, once that is paid for, fund marketing, it is really their choice to do that, and they set their priorities locally as well. I do not think that government should, and we have said very strongly that we want to give the municipalities that power and more local autonomy. We were not even discussing the budget when we wrote this legislation, so there is no direct correlation between those two. However, I appreciate the member's concern, and I appreciate him bringing the questions forward because those are what make good discourse—the questions.

16:15

M. K. Chiasson : Merci beaucoup, Monsieur le ministre. Je vais sûrement revenir sur ce point un peu plus tard dans mes questions. Au total, combien d'argent la province prévoit-elle que la taxe sur l'hébergement générera pour les municipalités?

Hon. Mr. Carr: Actually, Madam Chairperson, there is really no way to predict it because we, as a provincial government, do not know how many of the municipalities will go through with this. I guess that we could do a maximum scenario in which everybody bought in and enacted these bylaws. But again, this is a tool to give the municipalities that autonomy and that power, so that is not a number that we have researched.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much, minister. I have a hard time believing that. I imagine that it is a fairly simple calculation. I mean, you take the number of rooms, multiply that by \$3 or \$5, and it gives you a

certain regions, tourist attractions, and so on. In fact, that is not the decision you made.

I just want to ensure that some of the money will go toward advertising. So, I will repeat my question: You are not establishing a mechanism to ensure that a certain percentage of the funds are allocated to marketing. If, for example, a region decides to prioritize spending the money on infrastructure, it can do so. Is that right?

L'hon. M. Carr : Je pense avoir déjà entendu la préoccupation du député, mais de la part d'autres personnes, évidemment. Nous autorisons cela et permettons aux régions de fixer leurs priorités en la matière. Si elles souhaitent financer une attraction et, une fois celle-ci payée, financer le marketing, c'est vraiment leur choix, et elles fixent également leurs priorités au niveau local. Je ne pense pas que le gouvernement devrait le faire, et nous avons très clairement indiqué que nous voulons donner un tel pouvoir et davantage d'autonomie locale aux municipalités. Nous ne discutons même pas du budget lorsque nous avons rédigé la présente mesure législative, de sorte qu'il n'y a pas de corrélation directe entre les deux. Cependant, je comprends la préoccupation du député, et je lui suis reconnaissant d'avoir soulevé de telles questions, car ce sont elles, les questions, qui font un bon débat.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much, minister. I will definitely come back to this point a little later in my questions. In total, how much money does the province expect the accommodation levy to generate for municipalities?

L'hon. M. Carr : En fait, Madame la présidente, il n'y a vraiment aucun moyen de faire une prédiction à cet égard, car nous, en tant que gouvernement provincial, ne savons pas combien de municipalités vont se lancer dans une telle voie. Je suppose que nous pourrions envisager un scénario maximal dans lequel tout le monde accepterait la mesure et adopterait de tels arrêtés. Mais encore une fois, il s'agit d'un outil visant à donner aux municipalités une telle autonomie et un tel pouvoir, de sorte que nous n'avons pas cherché à établir un chiffre à cet égard.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup, Monsieur le ministre. J'ai du mal à croire cela. J'imagine qu'il s'agit d'un calcul assez simple. En fait, on prend le nombre de chambres, on le multiplie par 3 \$ ou 5 \$, et

rough amount. At the beginning, you mentioned that you got the indication that most municipalities were on board, so it could kind of give you a global amount, I imagine. I am going to ask again. Is there an amount that has been floating out there of what this kind of tax could generate? I will go a bit further. Have you also talked about the breakdown for different regions in the province? Obviously, there are some regions where there are a lot of hotel facilities, and there are some regions where there are fewer. Has that discussion been had with the department?

Hon. Mr. Carr: When we go back to the discussion of what the estimated amount could be, we do not even know what levels of room numbers the municipalities are going to include. Some might include buildings with 5 rooms or more and some might do buildings with 10 or more. We do not really know. It is really almost impossible to estimate those numbers at this point. I mean, you can believe that if you want. It is up to you.

M. K. Chiasson : Bien. Merci. J'ai un petit peu de difficulté à obtenir de l'information. Encore là, ma préoccupation est la suivante : Comme je l'ai mentionné, certaines régions auront la capacité de générer beaucoup de recettes, alors que d'autres régions plus rurales vont en générer beaucoup moins. Donc, si l'argent est utilisé pour faire de la promotion, évidemment, les régions qui connaissent un grand achalandage touristique seront favorisées. Avez-vous eu une discussion sur cette question à savoir si certaines régions seront favorisées par ce nouveau projet de loi et si d'autres le seront moins?

16:20

Hon. Mr. Carr: I will do my best to answer the question. I will give you as much information as I possibly can—as much as we know. There are way too many variables to calculate what the exact number would be, or even to come close. What we have heard from regions is this: The Saint John area has said that this could create \$1 million for that area, and in the Greater Moncton area, it could be as much as \$2 million. However, it still all depends on who opts in, what the size of the establishment is, and how many rooms they set as a limit, such as 5 plus or 10 plus, as I said.

on obtient un montant approximatif. Au début, vous avez mentionné que vous aviez reçu l'indication que la plupart des municipalités étaient d'accord, de sorte que cela pourrait vous donner un montant global, j'imagine. Je vais reposer la question. Y a-t-il un montant qui circule quant à ce qu'une taxe du genre pourrait générer? Je vais aller un peu plus loin. Avez-vous également discuté de la répartition entre les différentes régions de la province? Il est évident que certaines régions comptent beaucoup d'établissements hôteliers, tandis que d'autres en comptent moins. Une telle discussion a-t-elle eu lieu avec le ministère?

L'hon. M. Carr : Pour en revenir à la question du montant estimatif, nous ne savons même pas quel nombre de chambres les municipalités vont inclure. Certaines pourraient inclure les bâtiments de 5 chambres ou plus, d'autres pourraient inclure ceux de 10 chambres ou plus. Nous ne le savons pas vraiment. Il est pratiquement impossible, vraiment, d'estimer de tels chiffres à ce stade. À vrai dire, vous pouvez le croire si vous le voulez. C'est à vous de décider.

Mr. K. Chiasson: Well. Thank you. I am having a little bit of trouble getting information. Again, my concern is this: As I mentioned, some regions will have the ability to generate a lot of revenue while other more rural regions will generate a lot less. So, if the money is used for marketing, the regions with more tourists will obviously have an advantage. Have you had a discussion about whether some regions will benefit more from this new bill and others will benefit less?

L'hon. M. Carr : Je vais faire de mon mieux pour répondre à la question. Je vais vous donner autant d'informations que possible, autant que nous en avons. Il y a beaucoup trop de variables pour calculer le chiffre exact, ou même s'en approcher. Voici ce que nous avons entendu de la part de certaines régions : La région de Saint John a dit que la taxe pourrait générer pour elle 1 million, et, dans la région du Grand Moncton, le montant pourrait atteindre 2 millions. Cependant, tout dépend encore de qui choisit de participer, de la taille de l'établissement et du nombre de chambres fixé comme limite, par exemple plus de 5 ou plus de 10, comme je l'ai dit.

The regions have economies of scale. The smaller areas will not have that major revenue influx that the larger areas will, but this piece of legislation was not about picking winners and losers. It was about giving everybody an equal opportunity with that tool that they can use.

When it comes to the smaller municipalities around the larger areas, we know that the tourism spending of the larger areas spills out into the smaller areas as well. In terms of the goal of this legislation... I go back to the autonomy of the municipalities and giving them that authority and that power. They can administer that. We have full trust in those municipalities and their ability to apply that levy to their own bylaws, administer that levy, and redistribute that levy back toward their tourism strategies that, quite frankly, they already work on. The municipalities have strategies in place, and they have the projects that they want to work on and the marketing materials. Those things are there. They just have this extra tool now to be able to help finance that.

16:25

M. K. Chiasson : Merci, Monsieur le ministre. C'était là toutes mes questions, mais, avant de céder la parole à mon collègue, j'aimerais faire un commentaire.

Je suis content pour les municipalités de la province, car je sais que cela fait longtemps qu'elles demandaient plus de pouvoir et d'autorité, comme je l'ai mentionné au début. Donc, je trouve que ce projet de loi pourrait précisément leur donner plus de flexibilité ou leur permettre de faire plus pour leur région en ce qui concerne le développement. Toutefois, ma grande préoccupation est la suivante : L'argent sera-t-il distribué d'une façon équitable dans l'ensemble de la province? Auparavant, c'était vraiment la province qui assumait le rôle de faire la promotion des différents sites touristiques qui se trouvaient aux quatre coins de la province. Maintenant, si j'ai bien compris, les municipalités ou, dans le fond, les nouvelles entités seront responsables de la gestion de ces nouveaux fonds.

Comme je l'ai mentionné auparavant, et je vais le faire de nouveau, ce que j'aurais aimé voir, c'est que ce nouveau fond soit consacré au marketing. Je suis très déçu que le gouvernement et le ministre du Tourisme,

Les régions bénéficient d'économies d'échelle. Les petites régions ne bénéficieront pas d'un afflux de recettes aussi important que les grandes régions, mais la mesure législative n'a pas pour but de désigner des gagnants et des perdants. Il s'agit de donner à tous les mêmes chances grâce à l'outil en question qu'ils peuvent utiliser.

En ce qui concerne les petites municipalités situées autour des grandes régions, nous savons que les dépenses touristiques des grandes régions se répercutent également sur les petites régions. Pour ce qui est de l'objectif de la mesure législative... Je reviens à l'autonomie des municipalités et au fait de leur donner une telle autorité et un tel pouvoir. Elles peuvent gérer cela. Nous avons pleinement confiance dans les municipalités et dans leur capacité à appliquer la taxe dans leurs propres arrêtés, à l'administrer et à la redistribuer dans le cadre de leurs stratégies touristiques sur lesquelles, très franchement, elles travaillent déjà. Les municipalités ont mis en place des stratégies, elles ont les projets sur lesquels elles veulent travailler, et elles ont le matériel de promotion. Tout cela est déjà en place. Les municipalités disposent désormais, simplement, d'un outil supplémentaire pour aider à financer tout cela.

Mr. K. Chiasson: Thank you, minister. Those were all my questions, but before giving my colleague the floor, I would like to make a comment.

I am happy for the municipalities in the province because I know they have been asking for more power and authority for a long time, as I mentioned at the start. So, I think this bill could actually give them more flexibility or enable them to do more for their regions in terms of development. However, my big concern is this: Will the money be distributed equitably throughout the province? Previously, it was really the province that did the marketing of the different tourist attractions in the province. Now, if I understand correctly, the municipalities or, basically, the new entities will be responsible for managing these new funds.

As I mentioned earlier, and I am reiterating, what I would have liked to see is for this new funding to be spent on marketing. I am very disappointed that the government and the Minister of Tourism, Heritage and

du Patrimoine et de la Culture aient décidé de réduire de 7,5 millions le budget du ministère. Je sais que, la semaine dernière, le ministre s'est vanté ici, à la Chambre, de s'être rendu en Louisiane et en France et que tout était beau là-bas. Toutefois, le Nouveau-Brunswick est une très belle province, et nous devons en faire la promotion.

Je suis aussi déçu par les réductions qui ont été faites dans les infrastructures. Beaucoup de municipalités utilisaient cet argent précisément pour bâtir des infrastructures touristiques qui contribuaient à attirer plus de gens dans leur région et dans la province, ce qui a eu comme résultat, dans le fond, de générer plus de recettes pour la province en général.

D'après ce que je comprends, d'un côté, le gouvernement a fait des réductions et, de l'autre, il a donné plus d'autorité aux municipalités, ce qui est une bonne chose, mais la responsabilité de faire la promotion de leur propre région leur incombe. Donc, je souhaite que les régions puissent travailler ensemble. Je souhaite que le gouvernement repense sa réduction de l'enveloppe consacrée au marketing dans le budget du ministère du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine et j'espère qu'il y remettra cet argent. Je pense que, ensemble, nous pourrions faire une belle promotion de la province. Tout le monde en sortirait gagnant.

Madame la présidente, je n'ai plus de questions pour le moment ; donc, je cède la parole à mon collègue. Merci beaucoup et merci aussi aux fonctionnaires du ministère.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Madam Chairperson. To the minister, I also want to recognize the department heads who are here today so that we can ask questions on this bill. Also, Mr. Minister, I want to thank you for the time that you are also spending here for us to ask these questions.

I also have some preoccupations. I have concerns. I think this bill is an okay bill. I personally think we could have done a little more extensive research. I come from a tourism riding. The industry is vibrant and growing. I know that you realize the importance of tourism in this province. It is a growing industry. For every dollar that is spent on tourism in our province, there will be a \$3 return on that investment. This is a very viable and feasible investment to track tourists in our province.

Culture decided to cut the departmental budget by \$7.5 million. I know the minister bragged here in the House last week about going to Louisiana and France and said everything was beautiful there. However, New Brunswick is a very beautiful province, and we must advertise that.

I am also disappointed by the cuts made in infrastructure. A lot of municipalities used that money specifically to build tourism infrastructure that would help attract more people to their regions and the province, which ultimately generated more revenue for the province overall.

From what I understand, the government made cuts on the one hand and gave more authority to municipalities on the other, which is a good thing, but the responsibility for marketing their own regions is theirs. So, I hope the regions can work together. I hope the government rethinks its cut to the envelope for marketing in the budget for the Department of Tourism, Culture and Heritage, and I hope it puts the money back. I think that together we could do great marketing for the province. It would be win-win.

Madam Chair, I have no further questions for now, so I give my colleague the floor. Thank you very much and thank you to the departmental officials.

M. J. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. Au ministre, je tiens également à remercier les dirigeants du ministère qui sont ici aujourd'hui afin que nous puissions poser des questions sur le projet de loi. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le ministre, pour le temps que vous nous consacrez ici afin que nous puissions poser ces questions.

J'ai également quelques préoccupations. J'ai des inquiétudes. Je pense que le projet de loi est acceptable. Personnellement, je pense que nous aurions pu mener des recherches un peu plus approfondies. Je viens d'une circonscription touristique. L'industrie est dynamique et en pleine croissance. Je sais qu'on comprend l'importance du tourisme dans la province. C'est une industrie en pleine croissance. Pour chaque dollar dépensé dans le tourisme dans notre province, il y a un rendement de 3 \$ sur l'investissement. C'est un investissement très

I just want to talk more about specific questions. Do you have the breakdown, Mr. Minister, on the hotel and motel stays related to the percentage of bookings from out-of-province visitors and in-province visitors? Thank you.

16:30

(**Mr. C. Chiasson** took the chair.)

Hon. Mr. Carr: Thank you for the question, to the member opposite, through you, Mr. Chairman. The approximate numbers are—we received these from the Department of Tourism—60% from outside the province, and 40% of hotel stays are from those of us inside the province. So, it is 60-40.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Minister. Mr. Chairman, to the minister, I am going to ask another question with regard to... We are going to go to campgrounds because I looked at the bill and saw that it includes campgrounds. I also did a little bit of studying. We talked about neighbouring provinces. There is not another province where campgrounds impose a levy. I hope that this does not put us out of the market. My only concern is that we do not price ourselves out of the market. I have heard this concern from different stakeholders.

There is a specific question that I would like to talk to you about regarding campgrounds. What is the monetary value on the decision to include campgrounds? Has your department consulted with the campground association on whether to include them as part of this bill?

16:35

Hon. Mr. Carr: Thank you to the member opposite for the question. Basically, this is about giving local governments the ability and the tool to use. I know that they are well aware of the campgrounds in those municipalities that have them, and I know that discussions are ongoing, with some exclusions. Some of the municipal governments are going to exclude

viable et réalisable pour suivre les touristes dans notre province.

Je veux simplement aborder des questions plus spécifiques. Avez-vous, Monsieur le ministre, une ventilation des séjours dans les hôtels et les motels en fonction du pourcentage de réservations effectuées par des visiteurs provenant de l'extérieur de la province et par des visiteurs provenant de la province? Merci.

(**M. C. Chiasson** prend le fauteuil.)

L'hon. M. Carr : Merci au député d'en face pour la question par votre intermédiaire, Monsieur le président. Les chiffres approximatifs, que nous avons reçus du ministère du Tourisme, sont les suivants : 60 % des séjours à l'hôtel sont effectués par des visiteurs provenant de l'extérieur de la province, et 40 % sont effectués par des visiteurs provenant de la province. Le ratio est donc de 60-40.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le ministre. Monsieur le président, au ministre, je vais poser une autre question concernant... Nous allons parler des terrains de camping, car j'ai examiné le projet de loi et j'ai vu qu'il inclut les terrains de camping. J'ai également fait quelques recherches. Nous avons parlé des provinces voisines. Aucune autre province n'impose de taxe sur les terrains de camping. J'espère que cela ne nous exclura pas du marché. Ma seule préoccupation est que nous ne nous mettions pas à l'écart du marché en raison de nos prix. J'ai entendu une telle préoccupation de la part de différentes parties prenantes.

J'aimerais vous poser une question précise au sujet des terrains de camping. Quelle est la valeur monétaire de la décision d'inclure les terrains de camping? Votre ministère a-t-il consulté l'association des terrains de camping pour savoir s'il fallait les inclure dans le projet de loi?

L'hon. M. Carr : Je remercie le député d'en face pour sa question. Il s'agit essentiellement de donner aux gouvernements locaux la capacité et les outils nécessaires. Je sais qu'ils connaissent bien les terrains de camping dans les municipalités qui en ont, et je sais que des discussions sont en cours, avec certaines exceptions. Certaines administrations municipales

their campgrounds; they do not have to, but they know the market, and they know the negative effects of having a large levy on a camper trailer.

We have put trust in the municipal associations and the municipalities to do the right thing and write proper bylaws that will not impact their areas negatively.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Minister, for that answer. Can you maybe clarify the second question that I had? Under the proposed bill, will this be impacting the seasonal people who have campers at those campgrounds, or will it just be impacting the people who are there for a certain amount of time? Could you clarify that for me? Is it impacting every camper at a campground? Is it for seasonal campers? Are we excluding them? Is it just for people who are coming to stay for a restricted amount of time? If so, I would like to ask: What is that time?

Hon. Mr. Carr: In the legislation, there is a piece that covers anybody who rents or stays for longer than 31 days. Let's say that a seasonal camper wants to sign a seasonal contract and signs that contract for more than 31 days. That person is excluded from being charged a levy for any of those days.

16:40

Now, if I were to come to Shediac and stay in a motel for two weeks, I would pay a levy if the town of Shediac decided to write that bylaw to levy it for 15 days. I understand where you are coming from on the seasonal campground and seasonal vacationers. If they are staying more than 31 days, they will not be subject to a levy, which, by the way, is not imposed by the province. It is administered by the local government.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Minister, through the chair. I have a third question on the same subject. The province of New Brunswick, the government, manages campgrounds. How is the municipality going to impose a levy on a campground that is managed by Parks NB? Can you answer that question?

vont exclure leurs terrains de camping. Elles ne sont pas obligées de le faire, mais elles connaissent le marché, et elles connaissent les effets négatifs d'une taxe élevée sur les autocaravanes.

Nous devons faire confiance aux associations municipales et aux municipalités de prendre les bonnes décisions et rédiger des arrêtés appropriés qui n'auront pas d'incidence négative sur leur territoire.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le ministre, pour la réponse. Pourriez-vous peut-être clarifier la deuxième question que j'ai posée? Le projet de loi proposé aura-t-il une incidence sur les visiteurs saisonniers qui ont des autocaravanes sur les terrains de camping, ou aura-t-il seulement une incidence sur les personnes qui y séjournent pendant une certaine période? Pourriez-vous m'éclairer à ce sujet? Y aura-t-il une incidence sur tous les campeurs d'un terrain de camping? Est-ce que cela concerne les campeurs saisonniers? Les excluons-nous? La mesure vise-t-elle uniquement les personnes qui viennent séjourner pendant une période limitée? Si tel est le cas, j'aimerais vous demander : Quelle est cette période?

L'hon. M. Carr : Dans la mesure législative, il y a une disposition visant toute personne qui loue ou séjourne pendant plus de 31 jours. Supposons qu'un campeur saisonnier souhaite signer un contrat saisonnier et signe ce contrat pour plus de 31 jours. Cette personne est exclue du paiement d'une taxe pour tous ces jours-là.

Par ailleurs, si je venais à Shediac et que je séjournais dans un motel pendant deux semaines, je paierais une taxe si la ville de Shediac décidait d'adopter un arrêté prévoyant une taxe pour 15 jours. Je comprends votre point de vue concernant les terrains de camping saisonniers et les vacanciers saisonniers. S'ils restent plus de 31 jours, ils ne seront pas assujettis à une taxe qui, soit dit en passant, n'est pas imposée par la province. Elle est administrée par le gouvernement local.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le ministre, par l'intermédiaire de la présidence. J'ai une troisième question sur le même sujet. La province du Nouveau-Brunswick, le gouvernement, gère les terrains de camping. Comment la municipalité va-t-elle imposer une taxe sur un terrain de camping géré par Parcs NB? Pouvez-vous répondre à cette question?

Hon. Mr. Carr: If there are provincial parks within municipal boundaries and the municipalities themselves decide to include campgrounds in their bylaws, then those entities would pay the levy to the municipalities just like any other campgrounds. That campground would pay the levy to the municipality if the municipality chooses to include campgrounds.

Mr. J. LeBlanc: Thank you very much for the answer. On the same side of the question, my understanding is that there are a lot more campgrounds located outside municipal boundaries, in local service districts (LSDs). I know that my colleague discussed the local service districts a little bit and the mechanism. Can you clarify for me what the intent is? How do we bring everybody to the same level playing field? What is your intent with campgrounds that are in local service districts in regard to bringing them on board with municipalities and being able to have everybody on the same page?

16:45

Hon. Mr. Carr: As I have said previously, the intent of this legislation is to delegate that authority to have the levies at the municipal level. While I recognize that most of the campgrounds are outside municipalities, I do not think that, really, any of us want to see campgrounds get taxed any more than they are. However, I think that is something that we should monitor as we go forward. Between you and I and anyone else here who has campgrounds in their areas—I have a small, little one—I think that this is something that we should keep top-of-mind as we go forward, just to make sure that people are being treated equitably and everybody stays in line. I think that this is a good issue to raise, and we should keep a close eye on that.

Mr. Chairman: Thank you, minister. Members, we will now recess for a short health break for a couple of minutes.

(The committee recessed at 4:47 p.m.)

The committee resumed at 4:56 p.m.)

L'hon. M. Carr : S'il y a des parcs provinciaux à l'intérieur des limites municipales et que les municipalités elles-mêmes décident d'inclure les terrains de camping dans leurs arrêtés, les entités en question paieraient alors la taxe aux municipalités comme n'importe quel autre terrain de camping. Le terrain de camping en question paierait la taxe à la municipalité si celle-ci choisissait d'inclure les terrains de camping.

M. J. LeBlanc : Merci beaucoup pour la réponse. Dans le même ordre d'idées, je crois comprendre qu'il y a beaucoup plus de terrains de camping situés à l'extérieur des limites municipales, dans les districts de services locaux (DSL). Je sais que mon collègue a un peu parlé des districts de services locaux et du mécanisme. Pouvez-vous m'expliquer clairement quelle est l'intention? Comment pouvons-nous mettre tout le monde sur un pied d'égalité? Quelle est votre intention concernant les terrains de camping situés dans les districts de services locaux pour ce qui est de les aligner sur les municipalités et de mettre tout le monde sur la même longueur d'onde?

L'hon. M. Carr : Comme je l'ai déjà dit, l'intention de la mesure législative est de déléguer le pouvoir de percevoir des taxes au niveau municipal. Je reconnais que la plupart des terrains de camping sont situés en dehors des municipalités, mais je ne pense vraiment pas que quiconque parmi nous souhaite voir les terrains de camping être taxés davantage qu'ils ne le sont déjà. Cependant, je pense que c'est un point que nous devrions surveiller à l'avenir. Entre vous, moi et tous ceux ici présents qui ont des terrains de camping dans leur région — j'en ai un petit —, je pense que c'est une question que nous devrions toujours garder à l'esprit à mesure que nous avançons, afin de nous assurer que les gens sont traités équitablement et que tout le monde respecte les règles. Je pense que c'est une bonne question à soulever et que nous devrions la suivre de près.

Le président : Merci, Monsieur le ministre. Mesdames et Messieurs les parlementaires, nous allons maintenant faire une courte pause-santé de quelques minutes.

(La séance est suspendue à 16 h 47.)

La séance reprend à 16 h 56.)

16:56

Mr. Chairman: I call the meeting back to order.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Chairman. To the minister, I appreciate his comment. Also, on that comment, I want to recognize that there are municipalities in my riding that... A considerable number of the municipalities have campgrounds. In the neighbouring LSD, there are some campgrounds. We do not want to price the market of campgrounds among themselves. You do not want them to be competing with this levy. I hope that this is not the intent. I do not think that it is.

In one of the previous questions that I asked...I am going to incorporate these two questions into one. Are the Tourism Industry Association, the association of campgrounds, as I have had some meetings with the association of campgrounds, and the association of hunting lodges and fishing lodges fully in support of this levy program that has been set up?

Hon. Mr. Carr: Absolutely, to the member through you, Mr. Chairman. No piece of legislation is ever one hundred percent satisfying to everybody, including all the stakeholders. I am aware of the concerns of the Campground Owners Association. What I do know is that as we speak, there are conversations going on between the municipalities and the campgrounds in those areas. I think what is very clear, too—and I think you, more than anybody, could attest to this with your experience—is that the mayors and councils of those specific municipalities that have campgrounds in them are very aware of the impacts or nonimpacts of a levy that they have power over. I think it is those people on the ground who know those impacts and understand the tourism dollars that campers bring to their local areas.

17:00

In your area, as we have spoken about, there are a lot of campgrounds. As a former mayor, you understand the business that they bring into your municipality. We understand that those discussions between campground owners and the municipalities in those areas are ongoing. I see pretty good partnerships there

Le président : La séance reprend.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je remercie le ministre pour son commentaire. À ce propos, par ailleurs, je tiens à souligner qu'il y a des municipalités dans ma circonscription qui... Un nombre considérable de municipalités ont des terrains de camping. Dans le DSL voisin, il y a quelques terrains de camping. Nous ne voulons pas que les terrains de camping se fassent concurrence sur le marché. On ne veut pas qu'ils se fassent concurrence avec la taxe en question. J'espère que telle n'est pas l'intention. Je ne pense pas que ce soit le cas.

Dans l'une des questions précédentes que j'ai posées... Je vais regrouper deux questions en une seule. L'Association de l'industrie touristique, l'association des terrains de camping, avec laquelle j'ai eu quelques réunions, et l'association des pavillons de chasse et de pêche appuient-elles pleinement le programme de taxe qui a été élaboré?

L'hon. M. Carr : Absolument, au député par votre intermédiaire, Monsieur le président. Aucune mesure législative ne satisfait jamais tout le monde entièrement, y compris toutes les parties prenantes. Je suis conscient des préoccupations de l'Association des propriétaires de terrains de camping. Ce que je sais, c'est que, en ce moment même, des discussions sont en cours entre les municipalités et les terrains de camping des régions concernées. Je pense qu'il est également très clair, et je pense que vous pouvez en témoigner mieux que quiconque grâce à votre expérience, que les maires et les conseils municipaux des municipalités qui comptent des terrains de camping sont très conscients des répercussions ou de l'absence de répercussions d'une taxe sur laquelle ils ont un pouvoir. Je pense que ce sont les gens sur le terrain qui connaissent ces répercussions et comprennent les retombées touristiques que les campeurs apportent à leur région.

Dans votre région, comme nous en avons parlé, il y a beaucoup de terrains de camping. En tant qu'ancien maire, vous comprenez les retombées économiques qu'ils apportent à votre municipalité. Nous comprenons que les discussions entre les propriétaires de terrains de camping et les municipalités des régions en question se poursuivent. Je vois là de très bons

as well as resolutions that will come about from those discussions.

Mr. J. LeBlanc: Thank you for those comments, Mr. Minister, through the chair. I am going to talk more about the bill itself. Under paragraph 101.1(3)(b)—and I am quoting—an agency may be engaged to “collect the levy.” Does that mean that a percentage of that levy will go to that agency?

Hon. Mr. Carr: What it says is that it allows the municipality to designate an operator or hotel to be the agent that collects that revenue from its patrons and then submits it to the municipality or the entity that they set up to administer it.

Mr. J. LeBlanc: Thank you for clarifying that section. Also, another question that I have, since I have also dwelled in the profession of accounting, is this: Will HST be charged on that levy?

17:05

La TVH sera-t-elle imposée sur la taxe d'hébergement, Monsieur le ministre?

Hon. Mr. Carr: I guess the answer, as you know, is yes. HST would be charged on the levy when the municipality charges it to the operators. I do not think that there is anybody in this room who enjoys seeing a tax on a tax, but it is the normal accounting procedure. The short answer is yes.

Mr. J. LeBlanc: Thank you for your honesty on that answer. In the future, maybe we could look at the possibility of accounting for that amount of money and redistributing it to the local associations or to the tourism department. It could be a considerable amount of money if we count that levy's additional amount. That is just a recommendation.

What type of enforcements or enforcement powers are anticipated under this Act?

17:10

Hon. Mr. Carr: That is a good question. Subsection 101.1(4) of the amendment talks about what the bylaw may provide for, and it talks about

partenariats ainsi que des résolutions qui découleront de ces discussions.

M. J. LeBlanc : Merci pour vos commentaires, Monsieur le ministre, par l'intermédiaire de la présidence. Je vais parler davantage du projet de loi lui-même. En vertu de l'alinéa 101.1(3)b), et je cite, un organisme peut être désigné pour « percevoir la taxe ». Cela signifie-t-il qu'un pourcentage de cette taxe ira à cet organisme?

L'hon. M. Carr : Ce que cela signifie, c'est que la municipalité peut désigner un exploitant ou un hôtel comme mandataire chargé de percevoir les recettes auprès de ses clients, puis de les lui remettre, à elle-même ou à l'entité qu'elle a mise en place pour les administrer.

M. J. LeBlanc : Merci d'avoir clarifié la disposition. J'ai également une autre question, puisque j'ai moi-même exercé la profession de comptable : La TVH sera-t-elle appliquée à la taxe en question?

Will HST be charged on the accommodation levy, minister?

L'hon. M. Carr : Je suppose que la réponse, comme vous le savez, est oui. La TVH serait appliquée à la taxe lorsque la municipalité la facture aux exploitants. Je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un dans la salle qui aime voir une taxe sur une taxe, mais telle est la procédure comptable normale. La réponse courte est oui.

M. J. LeBlanc : Merci pour votre honnêteté dans votre réponse. À l'avenir, nous pourrions peut-être envisager la possibilité de comptabiliser le montant et de le redistribuer aux associations locales ou au ministère du Tourisme. Si nous tenons compte du montant supplémentaire de la taxe, cela pourrait représenter une somme considérable. Ce n'est qu'une recommandation.

Quels types de mesures d'exécution ou de pouvoirs d'exécution sont prévus dans le cadre de la loi?

L'hon. M. Carr : C'est une bonne question. Le paragraphe 101.1(4) de la modification traite de ce que l'arrêté peut indiquer, ainsi que des exonérations de la

exemptions from the levy and whom the municipalities may exempt. There are penalties for failing to comply with the bylaw, so a municipality would put into the bylaw what those penalties could be. The bill includes interest on those levies or penalties, the assessment of outstanding levies, penalties, and interest that would be incurred on them, and audit and inspection powers. The municipality would want to have the ability to audit in order to see that operators are remitting what they bring in. That is another important piece of the transparency part of it. Then, there is one more:

(f) the establishment and use of such enforcement measures as the local government considers appropriate

—again, it is the local government—

if an amount assessed for outstanding levies, penalties or interest remains unpaid after it is due, including the creation and registration of liens.

Those are all basic and standard, but crucial, portions of that.

Right now, in the areas where this is being collected voluntarily, there is actually a 99% success rate. The operators see the advantage of remitting that levy for the tourism strategies in their areas. It has a very high success rate, actually. I was surprised to hear that it was 99%. That is with the voluntary ones, of course. When it is voluntary, they know what their end product is and they know why they are investing in it.

That is in subsection 101.1(4).

Mr. J. LeBlanc: Thank you very much for that answer.

I am just going to talk a little bit about this. I know the other MLA talked previously about the question, and it is an important one. Maybe there are ways that municipalities will be able to take some of that money and fund other infrastructure projects. I just want to make sure that the money is... We have talked about transparency. We have talked about accountability. The Act suggests that the fees can be levied for tourism

taxe et des personnes que les municipalités peuvent exonérer. Des pénalités sont prévues en cas d'inobservation de l'arrêté, de sorte qu'une municipalité préciserait dans l'arrêté quelles pourraient être ces pénalités. Le projet de loi prévoit des intérêts sur les taxes ou les pénalités, l'établissement d'une cotisation à l'égard des taxes, des pénalités et des intérêts impayés, ainsi que des pouvoirs de vérification et d'inspection. La municipalité voudra avoir la possibilité de procéder à des vérifications afin de s'assurer que les exploitants versent bien ce qu'ils doivent. Voilà un autre élément important de la transparence du processus. Il y en a un autre :

(f) l'établissement et la prise de mesures d'exécution que le gouvernement local estime indiquées

— encore une fois, il s'agit du gouvernement local —

si un montant de taxe, de pénalités ou d'intérêts faisant l'objet d'une cotisation reste impayé après sa date d'échéance, notamment la création et l'enregistrement de privilèges.

Ce sont là des éléments fondamentaux et normaux, mais essentiels.

À l'heure actuelle, dans les régions où la taxe est perçue sur une base volontaire, le taux de réussite est en fait de 99 %. Les exploitants voient l'avantage de verser cette taxe pour les stratégies touristiques de leur région. Le taux de réussite est donc très élevé. J'ai été surpris d'apprendre qu'il était de 99 %. Cela concerne bien sûr les contributions volontaires. Lorsqu'elles sont volontaires, les entreprises savent quel est le produit final et pourquoi elles investissent dans le processus.

Cela figure au paragraphe 101.1(4).

M. J. LeBlanc : Merci beaucoup pour la réponse.

Je vais juste parler un peu de cela. Je sais que l'autre député a déjà abordé la question, qui est importante. Il existe peut-être des moyens pour les municipalités de prélever une partie de l'argent et de financer d'autres projets d'infrastructure. Je veux juste m'assurer que l'argent est... Nous avons parlé de transparence. Nous avons parlé de responsabilité. La loi suggère que la taxe peut être perçue pour la promotion et le

promotion and development. It is the “development” side that I am a little concerned about. Would the minister not agree that this is unusually broad and that a municipality could virtually spend the funds on whatever it chooses if it can argue that it would promote tourism, such as, for example, fixing up municipal roadways where tourists travel?

17:15

Hon. Mr. Carr: That is an excellent question again, to the member opposite. The wording in this legislation is not unlike any enabling legislation of other jurisdictions. What I can say is that I am pretty confident that as the municipalities go through their bylaw procedures locally, the industry of each area will be watching to make sure that all those bases are covered. Furthermore, I would say that if a municipality decided to use these funds in an inappropriate way that did not line up with the tourism strategy of the area or the operators there, the court of public opinion would probably be fairly harsh and would not allow it to happen.

I can think of what you are thinking too, and as they go through, I think that those things will kind of police themselves. The tourism industries in those areas that will really benefit from this are already talking with those municipalities that are considering the levies or have had the voluntary levies. I do not see it as a major issue, but, again, I think it would be something that we would want to keep an eye on. Also, if we have to make adjustments in the future, I think we have to realize that we should be open to doing that. Thank you for the question.

Mr. J. LeBlanc: Thank you for the answer, Mr. Minister. Yes, I totally agree. We will have to make sure that we are vigilant, that all responsible parties and levels are held accountable, and that this is done in a proper nature of transparency and accountability.

I want to end on a few other questions, especially those focused on the big cities or big areas compared to the smaller areas. In our province, we have always cherished the equal opportunity for everyone to grow. With this levy, do you feel that the larger municipalities will outgrow the smaller areas in the province? There are definitely some major areas, and

développement du tourisme. C’est le volet « développement » qui me préoccupe un peu. Le ministre ne convient-il pas que la disposition est inhabituellement large et qu’une municipalité pourrait pratiquement dépenser les fonds comme elle l’entend si elle peut faire valoir que cela favoriserait le tourisme, par exemple en réparant les routes municipales empruntées par les touristes?

L’hon. M. Carr : Je dirai au député d’en face que voilà encore une excellente question. Le libellé de la mesure législative n’est pas différent de celui des mesures législatives habilitantes d’autres administrations. Je peux dire que je suis assez confiant que, lorsque les municipalités élaboreront leurs arrêtés locaux, l’industrie de chaque région observera le processus pour veiller à ce que tous les aspects soient pris en compte. De plus, je dirais que, si une municipalité décidait d’utiliser les fonds de manière inappropriée, sans tenir compte de la stratégie touristique de la région ou des exploitants locaux, le tribunal de l’opinion publique serait probablement assez sévère et ne le permettrait pas.

Je peux aussi comprendre ce que vous pensez, et je pense que de telles questions se régleront d’elles-mêmes de quelque façon au fur et à mesure. Les industries touristiques des régions qui bénéficieraient réellement de la mesure sont déjà en pourparlers avec les municipalités qui envisagent d’instaurer des taxes ou qui ont déjà mis en place des taxes volontaires. Je ne pense pas qu’il s’agisse d’un problème majeur, mais, encore une fois, je pense que c’est quelque chose que nous devrions surveiller. De plus, si nous devons apporter des ajustements dans l’avenir, je pense que nous devons comprendre qu’il nous faut être prêts à le faire. Merci pour votre question.

M. J. LeBlanc : Merci pour votre réponse, Monsieur le ministre. Oui, je suis tout à fait d’accord. Nous devons veiller à rester vigilants, à ce que toutes les parties et tous les niveaux responsables sont tenus de rendre des comptes et à ce que cela se fait dans un esprit de transparence et de responsabilité.

Je voudrais terminer par quelques autres questions, notamment celles qui portent sur les grandes villes ou les grandes régions par rapport aux petites régions. Dans notre province, nous avons toujours chéri les chances égales pour tous en matière de croissance. Grâce à une telle taxe, pensez-vous que les grandes municipalités vont croître davantage que les petites

there are other areas that are not as big. I just do not want the smaller areas to be at a disadvantage. Do you feel that, by bringing in this bill, we are going to give certain areas an advantage compared to other areas?

Hon. Mr. Carr: Mr. Chairman, through you, I appreciate the question. This is really about giving that tool to the local governments so that, large or small, they have that same tool. In my riding, I represent smaller municipalities as well. They do not have operators in their boundaries, so they will not be able to benefit from this. However, before this, nobody benefited unless they contributed voluntarily. I do not know. I do not see it as... That is not the intent of it.

17:20

I know one thing. When governments, including governments from all past terms, collect any kind of tax or levy and then redistribute it, they are the ones that start creating winners and losers. I think that by allowing the system—the industry and the municipalities at the local level—to level that playing field, it will create more equal opportunity. I think that doing it in that fashion will give it the best chance.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Minister, for answering the question. By the same token, I have been a big believer that there is strength in numbers. The more people who are able to participate in this levy... I hope that it will also be done on a regional base. I hope that the municipalities will work together regionally. That was always my objective in my previous endeavours as mayor. I worked on a regional basis.

We are also leaving out the unincorporated areas. I think that it is important and imperative for you to know that the unincorporated areas need to be included. I think that we need to work together to ensure that this is part of the legislation in the future because there needs to be better collaboration with the unincorporated areas. Do you believe so?

Hon. Mr. Carr: I certainly do not want this to be another barrier between the unincorporated areas and

régions de la province? Il y a certainement des régions importantes, et d'autres qui ne sont pas aussi grandes. Je ne veux simplement pas que les petites régions soient désavantagées. Estimez-vous que, en présentant le projet de loi, nous allons donner à certaines régions un avantage par rapport à d'autres?

L'hon. M. Carr : Par votre intermédiaire, Monsieur le président, je sais gré de la question. Il s'agit en réalité de donner un tel outil aux gouvernements locaux afin qu'ils disposent tous, que la municipalité soit grande ou petite, du même instrument. Dans ma circonscription, je représente également des municipalités plus petites. Elles n'ont pas d'exploitants sur leur territoire et ne pourront donc pas bénéficier d'une telle mesure. Cependant, avant cela, personne n'en bénéficiait à moins d'y contribuer volontairement. Je ne sais pas. Je ne vois pas cela comme... Ce n'est pas le but visé.

Je sais une chose. Lorsque les gouvernements, y compris ceux des mandats précédents, perçoivent des taxes puis les redistribuent, ce sont eux qui créent des gagnants et des perdants. Je pense que le fait de permettre au système, à savoir l'industrie et les municipalités au niveau local, d'uniformiser les règles du jeu, créera davantage d'égalité des chances. Je pense qu'une telle approche offre les meilleures chances à cet égard.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le ministre, d'avoir répondu à la question. Par ailleurs, je crois fermement que l'union fait la force. Plus il y aura de personnes qui pourront participer à la taxe... J'espère que cela se fera également à l'échelle régionale. J'espère que les municipalités travailleront ensemble au niveau régional. Cela a toujours été mon objectif dans mes précédentes fonctions de maire. Je travaillais à l'échelle régionale.

Nous laissons également de côté les régions non constituées en municipalité. Je pense qu'il est important et impératif que vous sachiez que les régions non constituées en municipalité doivent être incluses. Je pense que nous devons travailler ensemble pour veiller à ce que leur inclusion fasse partie de la mesure législative à l'avenir, car il faut une meilleure collaboration avec les régions non constituées en municipalité. Êtes-vous d'accord?

L'hon. M. Carr : Je ne veux certainement pas que la taxe devienne une autre barrière entre les régions non

the incorporated areas. I am hoping that... Here I am. I said "hope", and you said "hope". I think the regional collaboration is evident with the tourism piece. Even now, the Chaleur region is talking about working with its RSC to administer some of these advantages.

I think that, down the road, there may be an opportunity or a way to include the unincorporated areas in this, but I do not want to see it... This government does not want it to be us levying that levy and then redistributing it. It creates more positions within the system, obviously.

I can see some small operators in unincorporated areas opting in voluntarily. I really can. Even in the Fredericton area, there are a few, although not a lot, which is surprising. In the Fredericton-Oromocto area, there are probably three to four operators. That is a big area that is outside an unincorporated area. It would be to their advantage to opt in. I do not see how operators would gain an advantage by refraining from the levy in order to try to be competitive, because people are going to stay where they stay, for their own various reasons.

I think that the discussion on how unincorporated and incorporated areas can jell and work toward this is a discussion that is worth having. We do not want to leave anybody behind, as you say. We want to make sure that it is not this government that is collecting this and creating another tax authority at the provincial level.

Mr. J. LeBlanc: Thank you for those comments, Mr. Minister, through the chair.

This is my final comment, and it can be taken as a question. I think we need to start somewhere. This is a start. However, we are always a little reluctant about the way things are being brought to us. I wish we could have had this on a broader scale. I still think that by having it on a province-wide basis, it would have been a little bit more transparent and accountable. The whole province could have had a better say in this. We will leave it at that.

constituées en municipalité et les régions constituées en municipalité. J'espère que... Me voilà en train de dire « j'espère », et vous avez vous-même dit « j'espère ». Je pense que la collaboration régionale est évidente dans le domaine du tourisme. Même maintenant, la région Chaleur envisage de travailler avec sa CSR pour gérer certains de ces avantages.

Je pense que, à l'avenir, il y aura peut-être une occasion ou un moyen d'inclure les régions non constituées en municipalité dans une telle mesure, mais je ne veux pas voir... Le gouvernement actuel ne veut pas que ce soit nous qui prélevions la taxe et la redistribuons ensuite. Cela créerait évidemment davantage de postes au sein du système.

Je peux imaginer que certains petits exploitants des régions non constituées en municipalité choisissent volontairement d'adhérer à la taxe. Je le peux vraiment. Même dans la région de Fredericton, il y a quelques exploitants, mais pas beaucoup, ce qui est surprenant. Dans la région de Fredericton-Oromocto, il y a probablement trois ou quatre exploitants. C'est une grande région qui se trouve en dehors d'une région non constituée en municipalité. Il serait avantageux pour cette région d'y adhérer. Je ne vois pas comment les exploitants pourraient tirer avantage à s'abstenir de percevoir la taxe afin d'essayer d'être compétitifs, car les gens séjourneront où ils le veulent, pour diverses raisons qui leur sont propres.

Je pense que la discussion sur la manière dont les régions non constituées en municipalité et les régions constituées en municipalité peuvent s'entendre et travailler ensemble à cet égard mérite d'être menée. Nous ne voulons laisser personne de côté, comme vous le dites. Nous voulons nous assurer que ce n'est pas le gouvernement actuel qui perçoit la taxe en question et qui crée une autre autorité fiscale au niveau provincial.

M. J. LeBlanc : Merci pour vos commentaires, Monsieur le ministre, par l'intermédiaire de la présidence.

Voici ma dernière remarque, qui peut être considérée comme une question. Je pense que nous devons commencer quelque part. C'est un début. Cependant, nous sommes toujours un peu réticents quant à la manière dont les choses nous sont présentées. J'aurais aimé que la mesure soit prise à plus grande échelle. Je continue de penser que, en l'étendant à l'ensemble de la province, elle aurait été un peu plus transparente et responsable. L'ensemble de la province aurait pu avoir

17:25

I want to thank your department, Mr. Minister, for at least bringing something in and moving things forward. For me, those are all my questions. I still want to thank everybody in your department, your staff, for being here today. In the past, I have always had good discussions with them in my previous responsibility. I want to thank you for everything. Thanks.

Hon. Mr. Carr: I appreciate those comments as well. It is a starting point. We have to start somewhere. To us, it was an easy thing to do. However, carrying it out through the municipal associations and the municipalities themselves and seeing how it unfolds will be something to watch.

I appreciate your comments regarding our staff. They do excellent work. They whipped this up, and they have been talking about it for a long time. The municipal associations and the municipalities have been talking about it for a long time. It was time to move this in a positive direction, and, as you said, it is a starting point. We will be watching and looking at the successes as well as the challenges that come along with it too—because there will be some. There is no doubt about that. I appreciate your questions, member.

Mr. J. LeBlanc: Those are all my comments for the day. Thank you.

Le président : Merci, Monsieur le député. Merci, Monsieur le ministre.

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Monsieur le président. Merci beaucoup à l'équipe et au ministre d'être ici aujourd'hui pour nous parler du projet de loi 13.

Certains de mes collègues ici, à la Chambre, me qualifient parfois de radical. Je suis quelqu'un qui aime aller à la racine des choses. Je pense que ce projet de loi nous montre le grand nombre de problèmes que nous avons à la racine. Ce n'est pas un mauvais projet de loi, mais il n'est pas bon. C'est un peu comme un pansement sur un bobo. C'est quelque chose qui aurait

davantage son mot à dire à ce sujet. Nous en resterons là.

Je tiens à remercier votre ministère, Monsieur le ministre, d'avoir au moins présenté quelque chose et fait avancer les choses. Je n'ai plus de questions pour ma part. Je tiens encore à remercier tous les gens de votre ministère, votre personnel, d'être ici aujourd'hui. Dans le passé, j'ai toujours eu de bonnes discussions avec eux dans le cadre de mes fonctions précédentes. Je tiens à vous remercier pour tout. Merci.

L'hon. M. Carr : Je vous sais gré également de vos commentaires. C'est un point de départ. Il nous faut commencer quelque part. Pour nous, c'était une chose facile à faire. Cependant, il faudra voir comment les choses se dérouleront lorsque la mesure sera mise en œuvre par l'intermédiaire des associations municipales et des municipalités elles-mêmes.

Je vous sais gré de vos propos concernant notre personnel. Il fait un excellent travail. Il a mis tout cela sur pied en un rien de temps, et il en parle depuis longtemps. Les associations municipales et les municipalités en parlent depuis longtemps. Il était temps de faire avancer les choses dans une direction positive et, comme vous l'avez dit, c'est un point de départ. Nous observerons et examinerons les succès ainsi que les défis qui en découleront, car il y en aura certainement. Cela ne fait aucun doute. Je vous remercie de vos questions, Monsieur le député.

M. J. LeBlanc : Je n'ai plus d'observations pour aujourd'hui. Merci.

Mr. Chair: Thank you, member. Thank you, minister.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Mr. Chair. Thank you very much to the team and the minister for being here today to speak to us about Bill 13.

Some of my colleagues here in the House sometimes call me radical. I am someone who likes to get to the root of things. I think this bill shows us the many problems we have at the root. It is not a bad bill, but it is not good. It is a bit like putting a band-aid on a boobo. It is something that could have been a lot better, but I understand why it is like this.

pu être beaucoup mieux, mais je comprends la raison pour laquelle il est comme cela.

Je suis content que le gouvernement veuille donner plus d'autonomie à nos régions. Toutefois, comme je l'ai dit, quand nous allons à la racine des choses, nous nous rendons compte rapidement que, encore une fois, le manque de gouvernance locale dans la province et le fait que, en majorité, le territoire est non organisé nous donnent de grands défis.

Quand on se rend au Québec, il est très clair que les régions sont vues comme telles : la Gaspésie, la Côte-Nord, les Laurentides ou le Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est ce qui fait leur force au bout du compte. Quand on va en France, c'est la même chose : On ne va pas à Saint-Brieuc, on va en Bretagne ; on ne va pas à Caen, on va en Normandie ; on va en Alsace, et ainsi de suite. Avoir une plus grande vision, je pense, nous aurait vraiment aidés à cet égard. Là où je veux en venir, c'est que, sans une vision globale et sans une vision régionale, j'ai de la misère à voir exactement comment nous pourrions arriver à mettre le doigt sur ce qui va donner de la prospérité à nos régions.

Voici ma question : Avez-vous étudié d'autres modèles en vue de rendre le présent projet de loi plus régional et pour qu'il fasse partie d'une vision globale? Avez-vous examiné d'autres options ou vous êtes-vous arrêtés au présent projet de loi tel qu'il est, en disant que c'est le mieux que nous puissions faire dans le contexte actuel? Merci.

17:30

Hon. Mr. Carr: I appreciate the question from the member opposite. This is something that the municipalities and the municipal associations have been asking for for quite some time, although it could have been in different forms, slightly different forms. This is one of the promises that we made, but, to take it further, the discussion on modernizing our municipalities and that reform is going to become more of a topic of discussion. We want our municipalities and the areas outside our current municipalities to be successful working as regions and as teams. I go to the project that you started in Rogersville and how that was a real team effort. You get it. You understand that team organization and that team effort. To succeed, we have to work as a team. That just continues with every level of government, all the way through to our nation even. Those discussions will happen, and this could complement that,

I am glad the government wants to give more autonomy to our regions. However, as I said, when we get to the root of things, we quickly realize, again, that the lack of local governance in the province and the fact that most of the province is unorganized territory present us with major challenges.

In Quebec, it is very clear that the regions are seen as such: the Gaspé Peninsula, the north shore, the Laurentians, or Saguenay—Lac-Saint-Jean. That is what ultimately makes them strong. It is the same in France: People do not go to Saint-Brieuc, but to Brittany; they do not go to Caen, but to Normandy; and they go to Alsace, and so on. I think a larger vision would have really helped us in this regard. My point is that, without an overall vision or a regional vision, I have a hard time seeing exactly how we can pinpoint what is going to bring prosperity to our regions.

My question is this: Have you considered other models to make this bill more regional and part of an overall vision? Have you considered other options, or did you just get as far as this bill, saying that it is the best we can do under the current circumstances? Thank you.

L'hon. M. Carr : Je sais gré au député d'en face de sa question. C'est quelque chose que les municipalités et les associations municipales réclament depuis un certain temps déjà, même si cela pouvait prendre des formes différentes, légèrement différentes. C'est l'une des promesses que nous avons faites, mais, pour aller plus loin, le débat sur la modernisation de nos municipalités et la réforme en question va devenir un sujet de discussion de plus en plus important. Nous voulons que nos municipalités et les régions situées en dehors de nos municipalités actuelles réussissent à travailler en tant que régions et en tant qu'équipes. Je pense au projet que vous avez lancé à Rogersville et à la façon dont cela a été un véritable travail d'équipe. Vous comprenez cela. Vous comprenez l'organisation d'une équipe et le travail d'équipe. Pour réussir, nous devons travailler en équipe. Cela vaut pour tous les paliers de gouvernement, jusqu'à celui de notre pays même. De telles discussions auront lieu, et un tel

obviously. I see it as a good discussion point to complement regional collaboration, and I guess that regional success would also be a goal of something like this.

M. K. Arseneau : Quand Louis J. Robichaud a proposé en 1969 le modèle tel que nous le connaissons en ce qui a trait aux DSL, c'était nécessaire. Il a voulu centraliser pour mieux pouvoir redistribuer, à une époque où il y avait beaucoup d'inégalités un peu partout dans la province. Je ne crois sincèrement pas que c'était la volonté de Louis J. Robichaud de garder ce modèle si longtemps, soit jusqu'à aujourd'hui. Il devait y avoir une redistribution à un moment donné, donc une passation des pouvoirs aux municipalités. Cela n'a jamais eu lieu.

17:35

Cela étant dit, je vais appuyer le projet de loi dans sa forme actuelle, parce que les municipalités le demandent et parce que c'est un pansement sur un bobo. Toutefois, à force de mettre des pansements comme celui-là, nous commencerons à recréer les inégalités qui existaient en 1969. Donc, il faut une vision beaucoup plus globale. Je sais qu'il y a eu des discussions avec M. Finn, dernièrement. Je souhaite que ces discussions aient été fructueuses. J'espère qu'elles mèneront à quelque chose, parce que les inégalités continueront à se creuser. Elles recommenceront... Elles continueront, parce que le fossé est déjà creusé, et il continuera à s'approfondir. C'est quelque chose qu'il faut vraiment examiner dans un avenir assez rapproché, pour l'avenir de nos régions et surtout de nos régions rurales.

J'ai de petites questions techniques à propos de cela. Je veux seulement obtenir quelques petites précisions.

Je vous remercie. Je sais que le ministre et moi avons déjà discuté de la gouvernance locale. Je comprends que nous sommes sur la même longueur d'onde en ce qui a trait à l'importance de notre gouvernance locale et de nos municipalités. Je veux seulement m'assurer que le ministre le sait. C'est un sujet qui est très important pour moi, parce que l'avenir de nos régions rurales passe par une gouvernance locale forte et prospère.

Donc, j'ai de petites questions techniques. L'article 101.2 dit ce qui suit :

aspect pourrait évidemment les compléter. Je considère que c'est un bon sujet de discussion pour compléter la collaboration régionale, et je pense que la réussite régionale serait également un objectif d'un tel projet.

Mr. K. Arseneau: In 1969, when Louis J. Robichaud introduced the model as we know it with respect to LSDs, it was necessary. He wanted to centralize to be better able to redistribute things at a time when there were a lot of inequities throughout the province. I truly do not believe that Louis J. Robichaud wanted to keep this model for such a long time, up until today. There needed to be redistribution at that time for powers to be handed over to municipalities. That never happened.

That being said, I am going to support this bill in its current form because the municipalities are asking for it and because it is a band-aid on a booboo. However, by putting band-aids on like that, we will start recreating the inequalities that existed in 1969. So, a much more comprehensive vision is very much needed. I know there have been discussions recently with Mr. Finn. I hope they were productive. I hope they lead to something because the inequalities will continue to deepen. They will start over... They will continue because the gap has already been created, and it will continue to widen. It is something that really needs to be considered in the very near future for the future of our regions, especially our rural regions.

I have some minor technical questions on that. I just want to clarify a few minor details.

Thank you. I know the minister and I have already talked about local governance. I understand that we are on the same page with respect to the importance of our local governance and our municipalities. I just want to make sure the minister knows that. This is very important to me, because the future of our rural regions depends on strong and prosperous local governance.

So, I have some minor technical questions. Section 101.2 reads as follows:

101.2 *Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par règlement :*

[.....]

c) désigner, pour l'application du paragraphe 101.1(5), les personnes et les entités qui ne sont pas assujetties à la taxe sur l'hébergement touristique imposée en vertu de l'arrêté visé à l'article 101.1;

Ma question est la suivante : Le ministre et le Cabinet ont-ils l'intention d'utiliser cette clause après l'adoption de cette loi? Si oui, pour quelles personnes ou quelles entités?

Hon. Mr. Carr: That is a brilliant question from the member opposite. The intent is not to give those sorts of powers to any specific person. As we watch this unfold and if there are some maxims that are getting out of whack and the government recognizes it, we can make those adjustments. Really, it is just to kind of have that oversight, just to ensure that it gets enacted with its intended use. Basically, that is all it is for.

17:40

Mr. K. Arseneau: I have another quick technical question, through the chair. Are Airbnbs going to be included in all this?

Hon. Mr. Carr: Thank you, through you, Mr. Chairman, to the member opposite. The Airbnbs would be included with all the other decisions that the local government would make in terms of whether they want to include them in their specific municipality, similar to the campgrounds and those types of things. I would suspect that the discussions are going on locally. That municipality does not want an Airbnb to close because it is putting too much of a levy on it as well. It only brings more value to its municipality. That will be a decision for the municipality to make. This gives them that power.

From the provincial government's perspective, we do not know... The municipalities know. They know their areas, and they know what they can handle or what the industry in their areas can handle. It should not be up to us to tell them, I think, but it should be up to us to keep an eye on it, as you said. I appreciate the

101.2 *The Lieutenant-Governor in Council may make regulations*

[.....]

(c) prescribing, for the purposes of subsection 101.1(5), persons and entities who are not subject to a tourism accommodation levy imposed under a by-law referred to in section 101.1;

My question is this: Do the minister and Cabinet intend to use this clause after the Act is passed? If so, for which persons or entities?

L'hon. M. Carr : Voilà une brillante question de la part du député d'en face. L'intention n'est pas de donner un tel genre de pouvoirs à une personne en particulier. Au fur et à mesure que nous observerons la situation évoluer, si certains principes ne sont plus adaptés et que le gouvernement le reconnaît, nous pourrions apporter de tels ajustements. En réalité, il s'agit simplement d'exercer une sorte de surveillance du genre, afin de simplement s'assurer que la mesure législative est édictée conformément à son objectif. En gros, c'est tout ce à quoi cela sert.

M. K. Arseneau : J'ai une autre brève question technique, par l'intermédiaire de la présidence. Les logements Airbnb seront-ils inclus dans tout cela?

L'hon. M. Carr : Par votre entremise, Monsieur le président, merci au député d'en face. Les logements Airbnb seraient visés dans toutes les autres décisions que le gouvernement local prendrait quant à leur inclusion dans leur propre municipalité, à l'instar des terrains de camping et autres installations du genre. Je suppose que les discussions se déroulent au niveau local. Une municipalité ne veut pas non plus qu'un logement Airbnb ferme parce qu'elle lui impose une taxe trop élevée. Celui-ci ne fait qu'apporter plus de valeur à la municipalité. Ce sera une décision que la municipalité devra prendre. Le projet de loi donne un tel pouvoir aux municipalités.

Du point de vue du gouvernement provincial, nous ne savons pas... Les municipalités savent. Elles connaissent leur territoire et savent ce qu'elles peuvent gérer ou ce que l'industrie de leur région peut gérer. Je pense que ce n'est pas à nous de le leur dire mais qu'il nous incombe plutôt de garder un œil sur la situation,

previous question about that oversight. That is very much appreciated. Thank you.

Mr. K. Arseneau: Through the chair again, thank you. Will national parks be included in this also?

Hon. Mr. Carr: If the two that are in the province are within municipal boundaries, they would not be obliged. However, I suspect that, voluntarily, they could, but they would not be obliged to pay a levy because they are federal entities.

Mr. K. Arseneau: Okay. Still through the chair, thank you. Would the minister be... Let's not get too hypothetical, but let's say that a regional service commission was interested in doing this in the whole territory. I believe that there is an order, or a decree, when we look at the regional service commissions' responsibilities when it comes to waste management. Would the minister be willing to support a regional service commission that would like to see an order, on a regional basis, for a tourism strategy that includes this tourism levy?

Est-ce quelque chose que nous pouvons envisager à l'avenir?

17:45

Hon. Mr. Carr: To go back to your question, at this point in time, the RSCs are not taxing authorities. There would have to be a lot of changes. Now, in saying that, if there is a regional tourism strategy and those municipalities collect that levy, they could have the RSC administer that as a regional strategy or approach. It is possible, at this point, for them to do that. I would expect that you would see that happen in some of those circumstances, definitely.

Mr. K. Arseneau: Thank you for that answer. Yes, I understand that they could. You know, municipalities could send their money to RSCs. But still, the LSDs... It is a lot of patchwork, right? I guess my next question would be this: What do you think are the effects of having all this patchwork happen over and over on these kinds of things? What effect is it having not only in a more general form but also on our capacity to have

comme vous l'avez dit. Je vous suis très reconnaissant. Merci.

M. K. Arseneau : Par l'intermédiaire de la présidence encore une fois, merci. Les parcs nationaux seront-ils également visés?

L'hon. M. Carr : Si les deux parcs situés dans la province se trouvent dans les limites municipales, ils ne seraient pas tenus de payer la taxe. Je soupçonne toutefois qu'ils pourraient le faire volontairement, mais ils ne seraient pas tenus de payer une taxe, car ce sont des entités fédérales.

M. K. Arseneau : D'accord. Toujours par l'intermédiaire de la présidence, merci. Le ministre serait-il... Ne nous perdons pas dans des hypothèses, mais supposons qu'une commission de services régionaux souhaite imposer la taxe sur l'ensemble du territoire. Je crois qu'il existe une ordonnance ou un décret qui définit les responsabilités des commissions de services régionaux en matière de gestion des déchets. Le ministre serait-il disposé à soutenir une commission de services régionaux qui souhaiterait voir adopter, à l'échelle régionale, une ordonnance prévoyant une stratégie touristique qui inclurait la taxe sur le tourisme?

Is this something we can consider doing in the future?

L'hon. M. Carr : Pour revenir à votre question, à l'heure actuelle, les CSR ne sont pas des autorités fiscales. Il faudrait beaucoup de changements. Cela dit, s'il existe une stratégie touristique régionale et que les municipalités perçoivent la taxe en question, elles pourraient demander à la CSR de l'administrer dans le cadre d'une telle stratégie ou approche régionale. À l'heure actuelle, il leur est possible de le faire. Je m'attends à ce que cela se produise dans certaines circonstances du genre, sans aucun doute.

M. K. Arseneau : Merci pour la réponse. Oui, je comprends que les municipalités pourraient faire une telle chose. Vous savez, elles pourraient envoyer leur argent aux CSR. Il demeure que les DSL... C'est beaucoup de rapiécage, non? Je suppose que ma question suivante serait celle-ci : Selon vous, quels sont les effets d'un tel rapiécage qui se répète sans cesse dans un tel genre de situation? Quel effet cela a-t-il non seulement de manière générale mais aussi sur

strong local governance all across the territory? What is your take on it?

Hon. Mr. Carr: Well, we could have those discussions for a long time. I guess that would be my opinion, and my opinion does not really count here. We have heard from municipalities over time that they have been patchworking some of these things and putting pieces together. I think we are hearing very loud and clear from some areas that... You know, I think 60 years is the number you give. I love giving my opinion, but at this point in time, I do not know whether my opinion is worth a whole lot. It does require a broader discussion. This is a small piece, and this is something that the municipalities have been asking for, obviously. We have been through all that. I appreciate the question on this.

Mr. K. Arseneau: I think that I have one last question. Could a municipality use this money to pay its fees to the regional tourism office, let's say? Would that be a possibility?

17:50

Hon. Mr. Carr: If I understand your question correctly, for a municipality that has a tourism office that delivers the service, its levy would go toward those fees, I guess. But I am not sure whether I understand it completely. Yes, they can use those levies to pay what a tourism office would charge, although they would also have to report that to their own ratepayers or taxpayers, that type of thing.

Mr. K. Arseneau: The reason that I am bringing that up is that...I do not know the English term.

En français, on les appelle centres d'information aux visiteurs. Il y a quand même eu des réductions importantes en ce qui concerne le tourisme. Là, nous parlons d'une autre façon d'aller récupérer une partie de cet argent qui peut être utilisée pour payer des frais actuels. J'ai simplement peur qu'il n'y ait pas beaucoup de nouvel argent qui soit investi dans le développement et dans le marketing du tourisme dans nos grandes régions.

notre capacité à avoir une gouvernance locale forte dans l'ensemble du territoire? Quel est votre avis à ce sujet?

L'hon. M. Carr : Eh bien, nous pourrions en discuter longtemps. Je suppose que telle serait mon opinion, mais mon opinion ne compte pas vraiment à cet égard. Au fil du temps, nous avons entendu les municipalités dire qu'elles avaient fait un travail de rapiéçage sur certains éléments du genre et rassemblé les morceaux. Je pense que certaines régions nous font très clairement comprendre que... Vous savez, je crois que vous avez mentionné le chiffre de 60 ans. J'aime donner mon opinion, mais, à l'heure actuelle, je ne sais pas si mon opinion vaut grand-chose. Il faut une discussion plus large sur le sujet. Il s'agit d'un petit élément, et c'est évidemment quelque chose que les municipalités ont demandé. Nous avons déjà abordé tout cela. J'apprécie la question à ce sujet.

M. K. Arseneau : Je pense avoir une dernière question. Une municipalité pourrait-elle utiliser l'argent de la taxe pour payer ses frais à l'office du tourisme régional, par exemple? Serait-ce possible?

L'hon. M. Carr : Si je comprends bien votre question, dans le cas d'une municipalité disposant d'un office du tourisme qui fournit un tel service, la taxe de celle-ci servirait à payer de tels frais, je suppose. Je ne suis pas sûr, toutefois, de bien comprendre. Oui, les municipalités peuvent utiliser la taxe en question pour payer ce que leur facturerait un office du tourisme, mais elles devraient également en informer leurs contribuables, notamment.

M. K. Arseneau : La raison pour laquelle je soulève la question est que... Je ne connais pas l'expression anglaise.

In English, they are called visitor information centres. There have been significant cuts related to tourism. We are talking about another way to get some of this money back that can be used to pay current fees. I am just afraid that there is not much new money to invest in developing and marketing tourism in our large regions.

Encore une fois, je vais donner mon appui au projet de loi tel quel. Comme je l'ai dit, le projet de loi n'est pas bon, mais il n'est pas mauvais non plus. Au bout du compte, c'est un autre pansement.

I am looking forward to having really big, broader discussions on local governance. I hope, for the sake of New Brunswick, that we will stop doing this kind of patchwork and that we will find that political courage that we need and go forward with a long-term vision for local governance in New Brunswick. Thanks for all the answers and thank you to the team for being here today, obviously, through the chair.

Hon. Mr. Carr: I appreciate the discussion from each one of you who had questions. You can tell that you have a passion for the topic and the discussion. I commend you for that. As we move forward, move ahead, and have more discussions on what is right or wrong or indifferent, I look forward to having those questions as well. I appreciate your positive questions for the staff and the credit that you give them for the work that they do. I appreciate that.

Mr. Chairman: Thank you, minister, and thank you, member. We have had a pretty good afternoon and some good constructive conversations. I hate to have to pull the plug on it, but that is exactly what I am going to have to do.

(Interjection.)

Mr. Chairman: We have no more time for questions. We have to set this aside. It is 5:55 p.m. Time has expired for today.

17:55

(Interjections.)

Mr. Chairman: I believe it is.

(Interjections.)

Mr. Chairman: We have to call Mr. Speaker, but it will be coming back.

(Interjections.)

Again, I am going to support the bill as is. As I said, the bill is not good, but it is not bad either. At the end of the day, it is another band-aid.

J'ai hâte d'avoir des discussions vraiment importantes et plus larges sur la gouvernance locale. J'espère, pour le bien du Nouveau-Brunswick, que nous cesserons de faire un tel genre de rapiéçage et que nous trouverons le courage politique dont nous avons besoin pour aller de l'avant avec une vision à long terme de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick. Merci pour toutes les réponses et merci à l'équipe d'être ici aujourd'hui, bien sûr, par l'intermédiaire du président.

L'hon. M. Carr : J'apprécie les discussions avec chacun d'entre vous qui avez posé des questions. On voit que le sujet et la discussion vous passionnent. Je vous en félicite. À mesure que nous avancerons et que nous aurons d'autres discussions sur ce qui est bon, mauvais ou sans effet, j'ai hâte d'entendre les questions sur de telles questions également. J'apprécie vos propos positifs à l'intention du personnel et la reconnaissance que vous lui témoignez pour le travail qu'il accomplit. Je vous en suis reconnaissant.

Le président : Merci, Monsieur le ministre, et merci, Monsieur le député. Nous avons passé un très bon après-midi et avons eu de bonnes conversations constructives. Je regrette de devoir mettre fin à tout cela, mais c'est exactement ce que je vais devoir faire.

(Exclamation.)

Le président : Nous n'avons plus de temps pour des questions. Nous devons les mettre de côté. Il est 17 h 55. Le temps est écoulé pour aujourd'hui.

(Exclamations.)

Le président : Je crois que oui.

(Exclamations.)

Le président : Nous devons appeler le président de la Chambre, mais cela reviendra.

(Exclamations.)

Mr. Chairman: At some point in the future. I cannot commit to when it will come back. That would be up to the House Leader.

(Interjections.)

Mr. Chairman: Members, thank you. I will call Mr. Speaker. Meeting adjourned.

(Interjections.)

Mr. Chairman: We are done.

(Interjections.)

Mr. Chairman: It will come back, and it is not I who will decide the order.

(**Mr. Speaker** resumed the chair when the committee rose.)

Committee Reports

(**Mr. C. Chiasson**, after requesting that the Speaker revert to the order of Presentations of Committee Reports, reported progress on Bill 13.)

Continuing, **Mr. C. Chiasson** said: Mr. Speaker, we had a little bit of difficulty getting you back into the chair, so I am glad you are here.

(**Le président**, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

M. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 17 h 58.)

Le président : À un moment donné dans le futur. Je ne peux pas m'engager sur la date à laquelle cela reviendra. Cela dépendra du leader parlementaire.

(Exclamations.)

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, merci. Je vais appeler le président de la Chambre. La séance est levée.

(Exclamations.)

Le président : Nous avons terminé.

(Exclamations.)

Le président : Cela reviendra, et ce n'est pas moi qui déciderai de l'ordre.

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Rapports de comités

(**M. C. Chiasson** demande au président de revenir à l'appel de la présentation des rapports de comités et fait rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi 13.)

M. C. Chiasson : Monsieur le président, nous avons eu un peu de mal à vous faire reprendre le fauteuil ; je suis donc content que vous soyez là.

(**Mr. Speaker**, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

Mr. Savoie moved that the House adjourn.

The House adjourned at 5:58 p.m.)